

Mulroney voit dans le vote massif du Québec un «oui» à une «nouvelle option fédéraliste»



A leur retour de Baie-Comeau, le nouveau premier ministre désigné, M. Brian Mulroney, et son épouse, Mila, ont été accueillis par leurs enfants, Mark, 5 ans, Benedict, 8 ans, et Carolyn, 11 ans, hier à l'aéroport d'Ottawa. (Photolaser CP)

PAULE des RIVIÈRES

OTTAWA — En appuyant massivement le Parti conservateur, les Québécois ont dit oui à une nouvelle option fédéraliste, a déclaré hier le premier ministre élu, M. Brian Mulroney, au lendemain de l'éclatante victoire qui lui assure 211 sièges aux Communes, dont 58 du Québec.

«L'enjeu de cette campagne, c'était la définition d'un nouveau rôle pour le Québec. Il était indispensable que le Québec se voie offrir une nouvelle option; nous en avons offert une au Québec, au Canada», a déclaré M. Mulroney hier midi, devant 500 partisans à Sept-Îles.

Le premier ministre élu livrait son dernier discours avant de regagner Ottawa, où il pensera à la formation de son cabinet, en vue de son assermentation, vraisemblablement le 17 septembre prochain.

M. Mulroney doit s'entretenir à ce sujet avec le premier ministre démissionnaire, M. John Turner, sans doute demain.

En disant au revoir et merci à ses partisans de la Côte-Nord, M. Mulroney a interprété le raz-de-marée bleu au Québec en ces termes: «C'était la fusion des meilleurs éléments de notre société (les autres, il espère se les rallier plus tard); je sais qu'on émane de différentes formations politiques et c'est une peu cela qui s'est

produit au Québec hier, soit une volonté d'essayer de civiliser nos relations entre les gouvernements, les syndicats, le secteur privé».

M. Mulroney a simplement parlé hier d'une option «ouverte et généreuse». Mais tout au long de la campagne, il a promis de mettre fin à l'attitude libérale de «confrontation» envers les provinces et s'est engagé à discuter avec l'actuel gouvernement québécois de M. René Lévesque.

La veille, à Baie-Comeau, dans son discours de victoire devant une foule de 3.000 supporters en liesse, il avait aussi résumé ses engagements en parlant d'unité. Et d'économie, en conviant les Canadiens à «la réce-

saire tâche de redressement national» mais toujours par le biais de la «réconciliation».

«Le pays a répondu à un appel à l'unité, à la réconciliation et à la définition de nouveaux objectifs; notre mandat est clair, précis. Il arrive avec une égale force de l'Ouest, trop longtemps laissé dans l'oubli et du Québec trop longtemps mal compris, dans l'Est il prend la forme d'un espoir économique et en Ontario celle d'un espoir de relance d'une solide base industrielle. Notre mandat est de créer des emplois, de remettre l'économie sur pied à nouveau», a lancé M. Mulroney dans les instants qui ont suivi sa victoire, après avoir

Voir page 12: Mulroney

Louant l'ouverture d'esprit de Mulroney

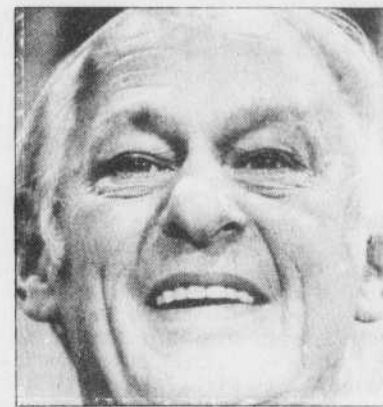
Lévesque lève le boycott des conférences fédérales-provinciales

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Heureux de la fin de «l'arrogant» monopole libéral sur le Québec et misant sur l'ouverture d'esprit manifestée par le nouveau premier ministre désigné du Canada, le gouvernement du Québec renoue le dialogue avec Ottawa.

C'est ce que M. René Lévesque a fait savoir, hier, au cours d'une conférence de presse où il a lu, ce qui est inhabituel chez lui, une déclaration écrite dont le texte avait été figé en conseil des ministres. Se réservant l'exclusivité des commentaires publics sur le raz-de-marée conser-

vateur, le premier ministre a annoncé que «le gouvernement du Québec entend reprendre dès maintenant sa participation pleine et entière aux conférences fédérales-provinciales, à commencer par celle qui a déjà été sollicitée par l'ensemble des premiers ministres provinciaux», à Charlottetown, le mois dernier. Cette décision s'appuie sur le nouveau contexte politique et sur l'engagement public de M. Brian Mulroney à inaugurer une nouvelle ère de relations fédérales-provinciales. À la suite de son cuisant échec dans les négociations constitutionnelles, le Québec boycottait depuis près de trois ans toutes les conféren-



René Lévesque

ces qui n'étaient pas de nature stricte-ment économique.

«On peut ne pas avoir les mêmes idées sur l'avenir, dit M. Lévesque, ce qui est souvent inévitable dans une société pluraliste comme la nôtre. Mais il est quand même possible de s'entendre sur bon nombre de choses, à la condition de se retrouver avec un minimum de bonne volonté et d'ouverture d'esprit de part et d'autre.» C'est ce qu'il a décelé chez M. Mulroney, qui s'est engagé à renouer le dialogue et à établir un climat de concertation avec les provin-

«Chez nous particulièrement, Voir page 12: Lévesque



Robert Harrison

Harrison reste introuvable

(PC) — L'avocat de l'homme d'affaires Robert Harrison, qui fait face à 13 chefs d'accusation pour vol, fraude et parjure, a fait savoir hier que son client avait été vu pour la dernière fois il y a une semaine, par un ami, en possession de deux valises et de \$2.000.

Le juge John D'Arcy Asselin, de la Cour des sessions à Montréal, a ordonné que l'enquête préliminaire se poursuive malgré l'absence de l'accusé, qui a été président du Board of Trade de Montréal, de même qu'un important associé de la firme de comptables Touché et Ross.

L'avocat de M. Harrison, Me Joseph Silver, a déclaré hier que l'absence de son client le plaçait dans «une situation très difficile».

Le juge Asselin a rejeté une demande de Me Silver pour suspendre les procédures jus-

Voir page 12: Harrison

Le victoire de Mulroney fait jubiler à Washington

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

WASHINGTON — Le gouvernement américain a accueilli avec satisfaction les résultats des élections canadiennes, certains partisans du président Ronald Reagan voulant même y voir la promesse d'une nouvelle ère conservatrice dans toute l'Amérique du Nord.

Le président américain a téléphoné hier matin à M. Brian Mulroney pour lui adresser ses félicita-

tions, et le secrétaire d'État, George Shultz, a fait parvenir un message complétant le chef du Parti progressiste-conservateur.

La victoire de M. Mulroney est largement perçue dans les milieux politiques américains comme ouvrant la voie au développement de relations beaucoup plus cordiales entre les États-Unis et le Canada.

Une grande identité de vues entre M. Reagan et Mulroney s'était déjà manifestée au mois de juin au cours de la visite de M. Mulroney dans la capitale américaine. L'é-

change entre les deux hommes avait été décrit comme chaleureux et amical.

Alors que les Américains ont souvent et vivement dénoncé les politiques nationalistes de M. Pierre Trudeau (concernant les investissements et l'énergie, notamment), perçus comme anti-américains, ils s'apprent à traiter avec le Canada de Brian Mulroney avec harmonie, et dans la bonne humeur.

Question de forme probablement autant que de fond, selon Charles Do-

Voir page 12: La victoire

Le casse-tête de Brian Mulroney au Québec

■ 8 à 10 ministres à choisir parmi 58 députés

GILLES LESAGE

QUÉBEC — M. Brian Mulroney s'adonnera à un véritable casse-tête au cours des prochains jours en échauffant le conseil des ministres qu'il présentera dans moins de deux semaines au gouverneur-général, Mme Jeanne Sauvé. La récolte conservatrice a été abondante partout, notamment au Québec, où le premier ministre devra choisir, parmi ses 58 collègues, le petit nombre — probablement 8 à 10 — de ceux qui feront partie de son premier gouvernement.

Sans être dans le secret des dieux, on présume à coup sûr que le député de Manicouagan fera une place de choix à trois de ses collègues qui ont une certaine expérience du gouver-

nement, ainsi qu'à au moins une des onze femmes qui l'ont emporté sous la bannière conservatrice, mardi, au Québec.

Les trois hommes sont le député de Joliette, M. Roch LaSalle, celui de Berthier-Maskinongé-Lanaudière, M. Robert-René de Cotret, et celui de Frontenac, M. Marcel Masse. Quant à la femme, ce pourrait bien être Mme Gabrielle Bertrand, de Brôme-Missisquoi, à moins que M. Mulroney ne choisisse l'une des élues dans l'Est du Québec.

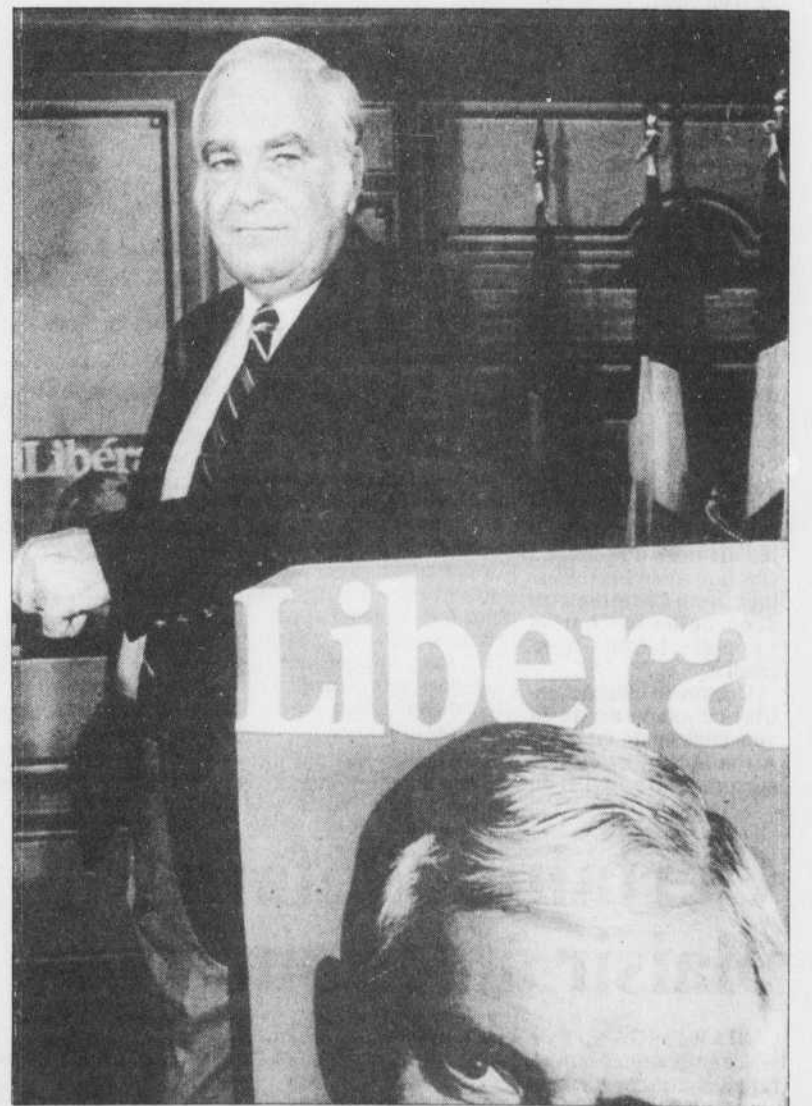
Même si M. LaSalle était un farouche partisan de M. Joe Clark, il a le rare mérite d'avoir tenu le phare conservateur, presque seul, depuis des années, et les militants ne pardonneraient pas qu'il soit oublié. Durant l'éphémère gouvernement Clark, il détenait le ministère des

Travaux publics et lui-même se voit ministre à nouveau.

Quant à M. de Cotret, défait en 1979, il a également été ministre tout en siégeant au Sénat. L'ancien vice-président de la Banque nationale obtiendra, croit-on, un important portefeuille économique.

M. Masse est un ancien ministre de l'Union nationale dans les cabinets Johnson et Bertrand. Recyclé dans la grande entreprise à titre de vice-président de Lavalin, il a été défait à trois reprises sous l'étiquette conservatrice avant de déloger le député libéral de Frontenac. Parachuté dans ce comté qui n'avait pas élu de conservateur depuis près de 100 ans, M. Masse était l'une des vedettes sur lesquelles le PC misait pour faire une percée dans les régions.

Voir page 12: Le casse-tête



Le sénateur Keith Davey, le grand manitou de l'organisation libérale, avait l'air un peu songeur, dans la nuit de mardi à mercredi, après la dégelée que les électeurs ont infligée à ses troupes. Devant un groupe de partisans, il a reconnu qu'il faudrait à toutes fins utiles reconstruire le PLC à partir de zéro. Autres informations, page 2. (Photolaser CP)

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 21 H.

“... une splendide exposition”

BOUGUIEREAU

Jocelyne Lepage, *La Presse*

Musée des beaux-arts de Montréal

LE SCRUTIN DU 4 SEPTEMBRE 1984

La persistance du NPD au Québec doit être soulignée

Une analyse de
JEAN-CLAUDE LECLERC

L'ampleur de la déroute libérale au Québec et l'élection d'une majorité historique de députés conservateurs de cette province aux Communes ont laissé dans l'ombre deux phénomènes politiques, marginaux sans doute mais dignes d'être notés: la persistance du Nouveau parti démocratique (NPD), et l'échec total du jeune Parti nationaliste (PN), appuyé « officiellement » par le Parti québécois (PQ).

Le NPD s'est classé troisième dans 73 des 75 circonscriptions québécoises. La plupart de ses candidats sont loin derrière ceux des deux principaux partis, certes, mais ils récoltent plus de suffrages que le PN, le Rhinocéros, les Verts ou le Parti communiste. Pour des candidats souvent réduits à l'improvisation, dont le chef canadien n'est pas du Québec, et dont le parti n'avait aucune chance de former le prochain gouvernement, le résultat n'est pas désastreux.

Pour symboliser cette présence, il n'aura manqué que l'élection d'un premier député néo-démocrate. De la vague rouge au raz-de-marée bleu, l'occasion favorable se sera, encore une fois, dérobée au tiers-parti fédéral.

Le nouveau chef du NPD-Québec, M. John Harney, fraîchement désigné à la tête de ses maigres troupes, espérait néanmoins, dans Lévis, réussir la percée dont rêve son parti au Québec. Il aura presque doublé les votes que le candidat NPD avait

récolté au scrutin précédent.

Mais le 4 septembre, dans Lévis comme ailleurs au Québec, l'effondrement dramatique des libéraux aura profité aux conservateurs — dont l'organisation et le moral, pourtant, ne valaient guère mieux que ceux du NPD après le triomphe des 74 députés libéraux de 1980.

A vrai dire, le NPD fut victime, autant que de ses négligences passées, du choix stratégique des éléments progressistes des partis provinciaux québécois, PQ et PLQ, qui n'ont pas suivi leurs préférences idéologiques, mais donné la priorité au renversement du vieux régime libéral.

La déroute du PLC est chose faite. Le NPD canadien va prendre, dans le prochain parlement, une importance tout à fait nouvelle aux yeux de la population. L'électorat québécois y sera-t-il sensible, dans quatre ans, lors du scrutin qui suivra le premier mandat du gouvernement Mulroney ?

Si on fait exception des quelque 255,000 d'entre eux qui ont préféré le NPD au PC, les Québécois n'ont pas voulu parier sur cet avenir. En cela ils n'auront guère été différents des électeurs des Maritimes, que le NPD avait déjà désertés, ou de l'Ouest, qui ont parfois préféré le PC à leur député néo-démocrate.

Maints électeurs ont voulu d'abord et avant tout renverser le pouvoir libéral, peu importe les conséquences, et dans ce climat ils ont résisté à l'invitation du NPD, qui se proposait comme une police d'assurance contre un trop fort gouvernement conservateur.

On peut imaginer que le Parti li-

béral du Canada, discrédité au Québec, et obligé de se relever de ses ruines en Ontario et dans l'Ouest, ne sera guère en position de combat dans son ancienne forteresse québécoise. Entre-temps, le PC de M. Mulroney risque de décevoir et de perdre de sa force d'attraction. La conjoncture pourrait alors se révéler propice au NPD.

En l'absence d'un scrutin à la proportionnelle, un premier gain significatif pour le NPD doit nécessairement se traduire, non plus seulement par un bon pourcentage de votes ici et là, mais par une représentation au sein de la députation québécoise à Ottawa.

Il y a loin cependant de la coupe aux lèvres. Pour que le Québec progressiste, qui a boudé la scène fédérale pendant les quinze dernières années, reconnaisse la nécessité d'y investir, d'autres bouleversements politiques, peut-on croire, devront survenir.

Ainsi, on attendra d'abord que l'échec du Parti québécois se vérifie, tant pour son option indépendantiste que pour son projet « social-démocrate ». Le bouleversement du 4 septembre au Québec ne prendra sa pleine signification qu'au soir de la prochaine élection provinciale au Québec.

Le PQ compte encore sur un gouvernement fédéral qui soit plus manifestement « étranger » à la société québécoise et à ses aspirations et qui redonne aux nationalistes leur fortune politique des dernières décennies. Tant que ce grand rendez-vous n'aura pas connu de conclusion nette, l'option néo-démocrate est vouée à

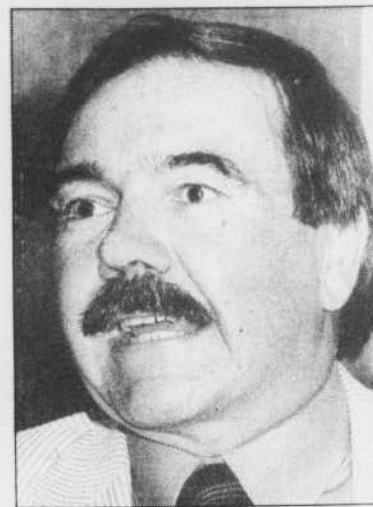


Denis Monière

demeurer latente au Québec. Par voie de conséquence, dans les autres provinces qui hésitent à lui faire confiance, le NPD risque de passer encore longtemps pour un parti qui n'a pas de stature « nationale ». Le PC a davantage fait confiance au Québec que le NPD et lui a ravi une carte majeure.

Entre-temps, le NPD-Québec peut se consoler en songeant qu'il ne risque plus de se faire supplanter par un autre tiers-parti.

Le Parti nationaliste vient en effet de subir un échec dont il ne pourra guère se relever. Incapable de trouver une option et un programme cohérents, trahi par le PQ, boudé par maints nationalistes qui n'auraient voulu perdre leur vote, le PN n'a pas



John Harney

décollé. Certains de ses dirigeants en imputent le blâme aux médias, qui ne lui auraient pas donné l'attention qu'on porte d'ordinaire aux grands partis.

La vérité est plus cruelle encore. Dans la majorité des circonscriptions québécoises (39 exactement), le PN s'est classé derrière le parti du Rhinocéros ! Même son chef, M. Denis Monière, qui a pourtant reçu l'appui de plusieurs vedettes du PQ, récoltait moins de votes mardi soir (2,628) que le candidat de la dérision (4,199).

Le PQ, l'impopularité de son gouvernement, et l'impasse du nationalisme québécois sapent toute possibilité de succès pour le PN.

A vrai dire, même l'élection de quatre ou cinq candidats du PN n'aurait guère eu d'influence sur les Communes. Dès lors qu'un nombre significatif de députés conservateurs du Québec entraient en Chambre, le PN ne pouvait plus prétendre aller y représenter le Québec et en défendre les intérêts.

Au bloc libéral des 74 députés qui représentaient jusqu'à récemment le Québec à Ottawa, vient de succéder un bloc conservateur de 58 représentants qui vont prétendre à un mandat aussi fort que celui de leurs prédécesseurs.

Cela rend difficile, dans les toutes prochaines années, la tâche de ceux qui cherchent, entre le PLC et le PC, une troisième voie pour le Québec. Mais le NPD et le PN pourraient ne pas être les seuls partis à faire les frais du nouveau pouvoir bleu.

Le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, qui comptaient se débarrasser du régime pesant qu'était devenu le PLC, ont fait entrer, inopinément, une concurrence politique qui pourrait influer sur leur sort plus fortement que leurs stratégies le prévoient. Pour toutes les formations, non pas seulement les marginales, la partie qui commence pourrait être radicalement nouvelle.

Les électeurs québécois mettent des années avant de faire confiance à un nouveau parti; par contre ils n'hésitent pas longtemps avant de balayer une formation établie, ainsi que le confirme la soudaineté avec laquelle ils sont passés des libéraux aux conservateurs.

Cette alternance ne paraît pas devoir être rompue de sitôt au Québec.

Avec des députés d'arrière-ban

Turner restera pour présider à la reconstruction du PLC

OTTAWA (Le Devoir-CP) — Fortement handicapé par les résultats de l'élection de mardi, le chef du Parti libéral du Canada, M. John Turner, entend présider lui-même à la reconstruction de son parti.

Le premier ministre défait a immédiatement envoyé un signal en ce sens mardi soir en concédant la victoire à son adversaire conservateur, M. Brian Mulroney. Et dès hier les dirigeants du parti semblaient se rallier autour de leur chef.

Le président du parti pour le Québec, M. Marcel Lessard, a ainsi déclaré hier au DEVOIR qu'il ne voyait pas de difficultés se pointer à l'horizon quant au leadership de M. Turner. Le fait qu'il ait pu finalement s'assurer son siège de Vancouver-Quadra a changé les choses, croit-il.

La confiance qu'a M. Lessard en son chef est absolue. Non seulement M. Turner aura son appui, mais en plus il entend l'inviter à siéger directement à l'exécutif de la section québécoise du parti. M. Turner va s'impliquer directement dans la marche du parti, ce qui pourra amener l'abandon du triumvirat mis sur pied avant les élections pour diriger les affaires du parti au Québec avec les ministres Jean Chrétien, André Ouellet et Charles Lapointe, laisse-t-il entendre.

Un son de cloche semblable est venu de la vice-présidente du parti, Alice Molloy et du trésorier, M. Gordon Dry-

den, qui gardent leur confiance à M. Turner. La présidente, Mme Iona Campagnolo, devait aussi assurer hier que M. Turner demeurerait à son poste. Le fait qu'il ait été élu dans Vancouver-Quadra enlève certes une grande pression, indiquait par ailleurs le conseiller en communications du chef libéral, M. André Massé. Si cela n'avait pas été, celui-ci croit que M. Turner aurait peut-être dû demander aux militants de son parti de reconfrimer son leadership.

Pour le chef libéral lui-même, la situation est claire. « Demain je commence à rebâtir le Parti libéral. J'ai l'intention de rester à la barre. Cela prendra le temps qu'il faudra, mais je m'engage à ce que le parti rdevienne la force qu'il a déjà été », a-t-il dit mardi soir devant les militants de sa circonscription.

Le chef libéral a souligné que cela avait déjà été fait une première fois après la défaite de 1958 qui n'avait laissé à son parti que 48 sièges. M. Lester Pearson a reconstruit le parti et l'a conduit à la victoire, a-t-il rappelé.

Le sénateur Keith Davey, celui-là même à qui M. Turner avait confié la mission de rescaper la campagne libérale à mi-course, soulignait hier qu'il faudrait repartir de presque zéro. Il ne faut pas paniquer parce que nous avons perdu, la terre continue de tourner, disait-il.

M. Davey qui est un spécialiste de l'organi-

sation n'a pas tort de parler de repartir de zéro puisque les résultats de l'élection laissent le parti terriblement handicapé. Des 147 sièges obtenus aux élections de 1980, le Parti libéral en a perdu 101 aux mains des conservateurs et sept aux néo-démocrates.

Les 40 sièges obtenus aux élections de mardi représentent le plus bas niveau jamais atteint par ce parti dans toute son histoire. En 1958, il en avait fait élire huit de plus. Il avait aussi obtenu alors 33,6% des suffrages populaires alors que cette semaine il n'en a obtenu que 28%.

Qui plus est, parmi les 40 députés libéraux qui constitueront l'opposition officielle, M. Turner ne peut compter que sur une minorité de nouvelles figures. Seulement 10 députés, y inclus M. Turner lui-même, ne sont pas liés au régime précédent.

Au Québec, il y a tout d'abord M. Raymond Garneau puis Mme Lucie Pépin et Sheila Finestone.

En Ontario, il y a surtout Mme Sheila Copps, élue dans Hamilton Est, qui était l'une des principales vedettes des libéraux provinciaux de cette province.

Dans l'Ouest, il y a M. Turner lui-même qui promet de se servir de son comité de Vancouver-Quadra comme d'une tête de pont pour conquérir la Colombie-britannique d'abord puis les trois autres provinces de l'Ouest.

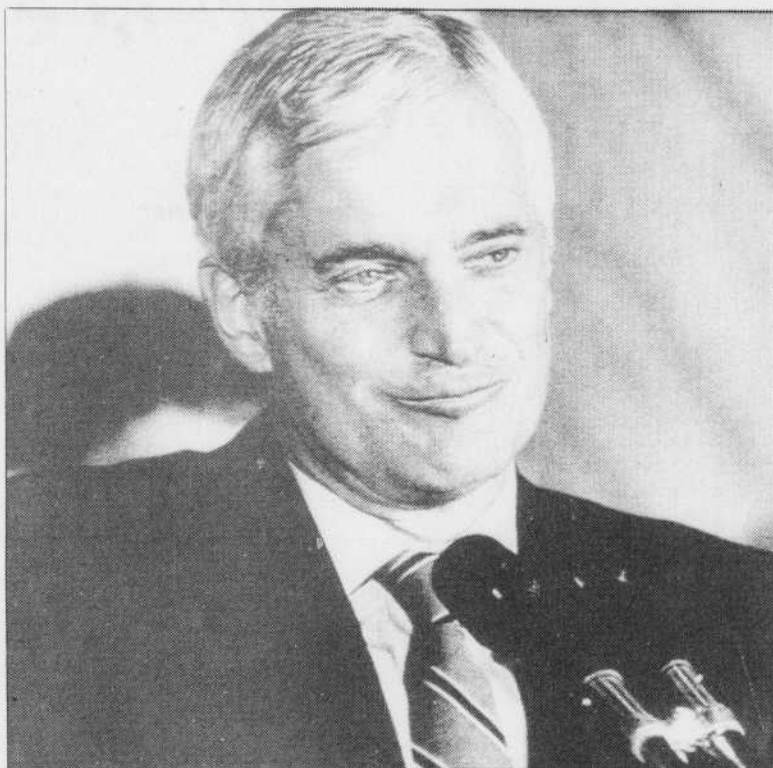
Pour le reste, M. Turner devra compter avec

quelques anciens ministres comme Herb Gray, Charles Caccia et Robert Kaplan, André Ouellet, Jean Chrétien, Don Johnston, tous associés étroitement au régime Trudeau. Lors- que viendra le temps pour M. Turner de composer son cabinet fantôme, celui-ci risque d'avoir des maux de tête puisqu'une majorité de ses députés seraient demeurés dans des circonstances normales des députés d'arrière banc.

Il faut noter qu'encore une fois, même avec seulement 17 députés, le Québec demeure le bastion libéral. Il en a trois de plus que l'Ontario. Les Québécois ont accordé 35% de leurs suffrages aux libéraux, ce qui est plus que la moyenne nationale de 28%.

Les militants libéraux québécois ne se laisseront pas démoraliser par la défaite, croit par ailleurs M. Marcel Lessard. Le meilleur exemple qu'ils peuvent avoir ce sont justement les conservateurs qui en quatre ans ont réussi à construire une organisation leur permettant de passer de un à 58 sièges. Au cours des prochains mois, le parti devrait dresser les post-mortem qui s'imposent.

M. Lessard note pour sa part qu'une multitude de facteurs se sont conjugués pour causer cette défaite. Le point tournant aura été le premier débat des chefs le 24 juillet, croit-il. À partir de là, la dégringolade s'est amorcée.



Résigné à son sort, le premier ministre du Canada, M. John Turner, a fait savoir hier qu'il demeurerait à la tête du Parti libéral du Canada et qu'il entendait présider à sa reconstruction. Il devra pour former son cabinet-fantôme avoir recours à des députés d'arrière-ban sans grande expérience parlementaire.

(Photolaser CP)

Nos élections vues d'URSS

MOSCOU (Reuter) — Selon la télévision soviétique, la victoire écrasante du Parti conservateur aux élections fédérales n'implique pas un glissement à droite de l'électorat canadien.

Dans un commentaire sur l'issue du scrutin, le présentateur du journal télévisé du soir a déclaré que le leader conservateur Brian Mulroney devait son succès à l'habileté de sa campagne électorale, et que le libéral John Turner avait été battu parce qu'il se situait trop à droite.

Le présentateur, dépeignant M. Mulroney comme un politicien habile et modéré, a souligné qu'il s'était engagé à préserver la paix et à obtenir une réduction des armements. Il a dé-

claré que l'on pouvait se demander si M. Turner resterait à la tête du Parti libéral et de l'opposition.

D'autre part, le quotidien parisien *Le Monde* a consacré hier son éditorial aux élections canadiennes.

« Ce n'est pas un échec, c'est une humiliation », déclare le quotidien parisien à propos de la « véritable déroute » de M. Turner et du Parti libéral. Selon l'éditorialiste, M. Mulroney a su jouer « avec habileté de ses qualités de conciliateur et de ses origines d'Irlandais québécois » pour « récolter les fruits de la lassitude d'un électorat désireux de changement », et séduire l'électorat par des slogans « un peu creux, mais prometteurs ».

Certaines défaites ont fait plaisir à des amis de Chrétien

SHAWINIGAN (PC) — Les visages demeuraient souriants et pleins d'entrain mardi soir au comité libéral de M. Jean Chrétien, en dépit des nouvelles qui, très tôt, confirmaient l'ampleur de la vague conservatrice.

Les quelque 200 partisans et organisateurs se réjouissaient d'abord de la réélection de M. Chrétien dans le comté de Saint-Maurice par plus de 8,000 voix, soit la plus forte majorité obtenue mardi par un candidat libéral au Canada.

Mais surtout, tous croyaient que des libéraux dirigés par Jean Chrétien au lieu de John Turner auraient fait bien meilleure figure contre les conservateurs de Brian Mulroney.

M. Chrétien a refusé d'aborder la question du leadership, se contentant de dire que toutes

les décisions électorales avaient été prises en collégialité.

Mais ses principaux organisateurs étaient beaucoup plus critiques envers le leadership de M. Turner.

« On l'avait pourtant dit », claironne Léonce Mercier, un des bras droits de M. Chrétien. M. Mercier était responsable de la campagne au leadership de M. Chrétien en juin dernier. C'est un des piliers de l'organisation pour les libéraux tant fédéraux que provinciaux, après avoir été candidat lui-même dans Dubuc à l'élection provinciale du 29 avril 1970.

Comme bien d'autres, M. Mercier a mal digéré la défaite de M. Chrétien lors de la course au leadership.

C'est presque avec des cris de joie que les libéraux de Saint-Mau-

rice apprenaient mardi soir les difficultés électorales rencontrées par d'autres candidats libéraux qui, en juin dernier, s'étaient prononcés pour M. Turner et contre Jean Chrétien.

Tous les yeux étaient braqués sur les téléviseurs pour suivre la lutte serrée que livrait le libéral André Ouellet à son adversaire conservateur dans Montréal-Papineau. La victoire de M. Ouellet, chaud partisan de M. Turner en juin dernier, a fait naître des moues déçues sur bien des lèvres.

On a même entendu quelques huées dans la salle lorsque la réélection du ministre libéral Lloyd Axworthy a été annoncée au Manitoba. M. Axworthy était un ardent pro-Turner.

Plusieurs militants signalaient qu'avec une éventuelle défaite de

John Turner dans Vancouver-Quadra, M. Chrétien allait devenir le chef de l'opposition. Tous ont cependant applaudi, vers minuit, la nouvelle de l'élection du chef libéral à Vancouver.

Un sondage interne des libéraux mené à une semaine du scrutin indiquait que la majorité de M. Chrétien dans Saint-Maurice était inférieure à 4,000 voix, à indiqué un adjoint du ministre.

M. Chrétien a décidé alors de mener un blitz chez lui afin de limiter les dégâts.

Il a finalement obtenu près de 10,000 voix d'avance sur le conservateur Armand Charbonneau. Cette majorité est néanmoins largement inférieure à celle de 25,000 voix obtenue au scrutin de 1980.

le coût d'installation de

LA BI-ÉNERGIE

2 subventions

TRÈS PEU DE FRAIS

Oui, grâce aux subventions d'Hydro-Québec et du gouvernement canadien, convertir votre système de chauffage du mazout à la bi-énergie, ça ne vous coûte presque rien...

Si vous possédez une maison individuelle chauffée à l'air chaud, la subvention maximale d'Hydro-Québec s'élève à 650 \$.

Elle atteint 900 \$ dans le cas d'un système à eau chaude converti depuis le 14 février 1984.

Les propriétaires de petits immeubles d'habitation (de 2 à 20 logements environ) peuvent profiter d'une subvention d'Hydro-Québec variant entre 1250 \$ et 3850 \$.

Par ailleurs, les subventions fédérales vont de 800 \$ à 3500 \$.

Consultez vite un entrepreneur licencié, ou communiquez avec le service de la Clientèle d'Hydro-Québec.

Tout bien calculé l'électricité ca nous sert mieux

L'électrification

Les expropriés de Mirabel paralysent la Société immobilière

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Comité des expropriés de Mirabel a empêché hier les employés de la Société immobilière de Mirabel (SIM) de se rendre à leur travail pour « éviter toute transaction ou destruction de documents ».

C'est ce qu'a déclaré au DEVOIR la coordinatrice du comité des expropriés, Mme Rita Lafond, en précisant que cette occupation se poursuivrait jusqu'à la passation des pouvoirs au nouveau gouvernement conservateur.

Les expropriés pourraient toutefois avoir la vie difficile ce matin car hier, la téléphoniste de la SIM répondait que les bureaux seraient « supposément » ouverts ce matin. En tout, cinq employés de la société immobilière ont pu se rendre au travail, dont quatre avant la mise en place de la ligne de piquetage.

Les expropriés de Mirabel n'ont pas obtenu l'injonction qu'ils réclamaient récemment des tribunaux pour enrayer la vente de leurs terres à des étrangers. La Cour avait toutefois demandé à la société fédérale de freiner ses ventes, compte tenu de l'apparence de droit des expropriés.

« Mais la Société immobilière de Mirabel n'a pas tenu compte de cette recommandation. Elle a continué d'attirer des clients et de leur offrir nos terres même après une recommandation aussi autorisée », a déclaré Mme Lafond.

Les expropriés ont « fêté très tard » la défaite du Parti libéral dans leur région, y compris celle de M. Francis Fox qui avait la main haute sur ce dossier. Ils bénéficiaient depuis longtemps de l'appui des conservateurs, qui les ont appuyés inconditionnellement par la voix de leur chef, M. Brian Mulroney, durant la dernière campagne électorale.

Les expropriés envisageaient hier plusieurs formules, juridiques et politiques, pour empêcher les administrateurs de la SIM de poursuivre la vente de leurs terres jusqu'à ce que le nouveau gouvernement mette fin à leur problème. Une des hypothèses étudiées portait sur le déclenchement imminent d'une enquête publique, une décision de nature à inciter fortement clients et fonctionnaires de la SIM à suspendre toute transaction au cours des prochains jours.

Attentat à la bombe à la gare centrale

Les victimes sont des Français

(PC—LE DEVOIR) — Le vice-consul général de France à Montréal, M. Alain Renouf, a confirmé hier en début d'après-midi que les trois victimes de l'attentat à la bombe survenu lundi à la gare centrale de Montréal étaient des touristes français en visite au Canada.

Michel Dubois, 24 ans, Florence Leblond, 22 ans, et Eric Nicholas, 24 ans, tous trois de la région de Paris, séjournaient au pays depuis le 17 juillet et

devaient repartir pour la France dès le lendemain de l'explosion.

Les corps de deux des trois victimes étaient tellement déchiquetés que les autorités ont mis près de trois jours à les identifier, en partie grâce à leur passeport trouvé sur les lieux de la tragédie.

Deux autres citoyens français, Joel Mary, 24 ans et Isabelle Schultz, 22 ans, sont toujours hospitalisés à l'hôpital Royal Victoria où leur état de santé est jugé stable et satisfaisant. Mme Schultz de-

meure toutefois à l'unité des soins intensifs de l'établissement.

Outre ces deux ressortissants français, trois des 38 blessés de l'explosion de la gare centrale sont encore hospitalisés au Royal Victoria et à l'hôpital Jui de Montréal. Tous les autres ont pu réintégrer leur domicile au cours des deux derniers jours.

Un résident d'Ottawa a de même été transféré dans un hôpital de la capitale.

Le cardinal Léger inaugure l'exposition des plus importants manuscrits du Vatican

JEAN-PIERRE PROULX

Les Montréalais peuvent depuis hier soir admirer à la Galerie Artoges les fac-similés de certains des plus importants manuscrits conservés à la bibliothèque du Vatican dont la célèbre cosmographie de Ptolémée du IIe siècle telle que reproduite en 1472 par Hugue Commineau de Mezière. Ces fac-similés sont en eux-mêmes des chefs-d'œuvre.

Ouvrages fragiles et irremplaçables, les trésors de la bibliothèque Vaticane sont en pratique inaccessibles au public. Désireux d'assurer la pérennité de ces œuvres inestimables, tout en rendant leur diffusion possible, le Vatican a, il y a deux ans, conclu un accord avec un

groupe international de sept éditeurs. Cet accord leur permet de reproduire « en fac-similé absolu » 150 chefs-d'œuvre choisis parmi les plus beaux et les plus rares manuscrits de la bibliothèque.

Ce consortium n'a pas lésiné sur les moyens techniques. Chaque page de manuscrit est d'abord photographiée puis analysée au scanner-laser. Ce procédé permet une analyse extrêmement fine (6.400 points au cm²) du document. On reproduit ensuite en format réel, un film pour chaque couleur fondamentale. Les épreuves sont ensuite comparées aux originaux. C'est le préfet de la bibliothèque lui-même qui atteste de la conformité du fac-similé et de l'original. Quant à cet original, il est dorénavant enfoui plus que jamais dans les voûtes du Vatican puisque l'on dispose maintenant de fac-similé aisément consultable. Le papier qui sert à la reproduction a été spécialement conçu pour en assurer une très longue vie.

Il nous a été donné hier d'examiner la Cosmographie de Ptolémée. Il s'agit en fait d'un volumineux atlas (43.5 cm par 59.3 cm) de 268 pages reproduites en 1472 par Hugue Commineau de Mezière, un copiste d'une des plus célèbres bibliothèques de la Renaissance, celles des Ducs d'Urbain.

C'est un ouvrage impressionnant. Outre le texte de Ptolémée qui donne notamment les coordonnées des villes de l'Antiquité, on y trouve la carte du monde tel que connu (ou imaginé) à Alexandrie au deuxième siècle, des cartes « régionales », de même que celles des grandes villes de l'Antiquité. En tout, il compte 55 cartes anciennes.

L'ouvrage original est sur parchemin. Le fac-similé reproduit parfaitement toutes les nuances de ces délicates teintes d'agate et, bien entendu, ses subtiles couleurs étonnamment bien conservées depuis six siècles déjà. On a aussi reproduit tout aussi fidèlement le liseré d'or qui borde chaque page.

Evidemment, un tel fac-similé ne se donne pas. Il se vend \$18,000 et son tirage a été limité à 500 exemplaires. Seulement dix exemplaires sont destinés au Canada. En fait, il est destiné aux grandes bibliothèques et aux riches collectionneurs. Il s'agit toutefois dans ce cas d'un ouvrage vraiment exceptionnel.



Le cardinal Léger inaugure hier soir à la galerie Artoges, de Montréal, une exposition de « fac-similés absolus » de quelques-uns des grands manuscrits de la bibliothèque du Vatican. On peut notamment y admirer jusqu'au 22 septembre prochain la Cosmographie de Ptolémée, l'atlas par excellence de l'Antiquité, tel que reproduit par un calligraphe du XVe siècle. Ci-contre, une lettre tirée de la Vie d'Alexandre le Grand, réalisée à Naples au XVe siècle pour le roi Alphonse d'Aragon.

D'autres ouvrages anciens cependant, tel un livre d'heure de l'école flamande du XVe siècle ou la mappemonde de Walsperger, sont offerts à des prix variant entre \$125 et \$495. Incidemment, le Vatican perçoit 10% du montant des ventes. C'est la maison Ebury qui représente les intérêts du monde francophone dans le consortium international des éditeurs.

L'exposition de la galerie Artoges, située en face du musée des Beaux-Arts, rue Sherbrooke, était inaugurée hier soir par le cardinal Paul-Émile Léger. On pourra notamment y ad-

mirer, jusqu'au 22 septembre, outre la Cosmographie de Claude Ptolémée un dizaine d'œuvres rares dont :

■ le *Codex Benedictus*, calligraphié de 1058 à 1086 par un moine du Mont-Cassin illustrant la vie et la règle de saint Benoît;

■ la *Vie de la comtesse Mathilde de Toscane dite de Canossa* réalisé en 1115;

■ *Illustration de Botticelli pour la Divine Comédie* commandée par Laurent de Médicis pour illustrer le chef-d'œuvre de Dante.

Colloque international sur la psychiatrie

Les services psychiatriques sont trop occupés pour recevoir les «cas bizarres»

ANDRÉ BOUTHILLIER

Des conférenciers étrangers invités au colloque international sur la psychiatrie-psychanalyse, qui a commencé hier au Palais des congrès de Montréal, se sont dit étonnés de voir des « individus bizarres » se promener en toute liberté dans les rues du centre-ville de la métropole.

Ils ont vu, ont-ils précisé, des personnes crier à tue-tête, diriger la circulation à l'intersection de rues, etc. Et ce n'étaient pas des clochards. La chose n'est pas exceptionnelle. Dans de grandes métropoles mondiales comme Paris ou New York, on assiste quotidiennement à de curieux comportements. Dans le Quartier latin parisien, par exemple, une femme a déjà frappé un homme parce que celui-ci n'avait pu lui indiquer le chemin demandé.

Le Dr Jean Leblanc, co-président

du colloque et directeur du département psychiatrique Pavillon Albert-Prévost, a qui les sommités internationales de la psychiatrie ont fait part de leurs observations, a expliqué dans une entrevue au DEVOIR que ces cas dits « bizarres » ne peuvent être soignés parce que le Québec ne possède pas les équipements nécessaires.

Il affirme que les services psychiatriques au Québec ne peuvent répondre à la demande de soins. Et il se plaint de l'absence de débat public à ce sujet. « Ce dont nous avons besoin, ce ne sont pas nécessairement des lits d'hôpitaux supplémentaires ou du personnel additionnel. Non, il faut créer une structure intermédiaire qui nous permettrait de mieux soigner les désordres psychiques chroniques ».

Selon le Dr Leblanc, il existe une catégorie de patients trop malades

pour les hospitaliser sur une longue période. « Un long séjour à l'hôpital peut avoir des conséquences néfastes. Une fois sorti, le patient éprouve souvent de la difficulté à s'adapter à la vie quotidienne. Sur le plan matériel, ils vivent dans des conditions souvent pitoyables. Or, si nous pouvions aménager des cliniques sans rendez-vous, des centres de traitement de jour, des unités d'intervention en cas de crise ou des foyers thérapeutiques, nous pourrions alors régler une partie du problème », a-t-il expliqué.

Invité à inaugurer le colloque, le ministre québécois des Affaires sociales, M. Camille Laurin, a laissé à entendre qu'il serait prêt à créer cette infrastructure. Après son exposé, il a expliqué à quelques journalistes qu'« il ne fallait pas garder trop longtemps un malade chronique dans un hôpital ». « On pourrait par exemple instaurer un service ambulatoire afin d'aider le malade à travailler dans sa communauté », a-t-il signalé.

Lui-même psychiatre, M. Laurin a cependant fait remarquer que le problème à résoudre n'était pas d'ordre financier. « On a dépensé à tort et à travers des centaines de millions de dollars dans des entreprises (projets) thérapeutiques, au cours des 15 dernières années, qui n'ont pas rapporté. Moi, je dis que nous manquons encore d'idées originales », a-t-il soutenu.

Le président d'honneur du colloque (organisé par le Pavillon Albert-Prévost de l'hôpital Sacré-Coeur) a précisé que le Québec avait fait beaucoup de progrès en matière de soins psychiatriques. « En 1961, a-t-il indiqué, 90 % des malades étaient soignés dans des institutions écartées de la communauté. Aujourd'hui, la proportion inverse des malades sont soignés dans des unités de soins spéciaux aménagées dans les hôpitaux généraux ». M. Laurin croit cependant que cette amélioration n'est pas suffisante. « Il faut aller plus loin », a-t-il conclu sans cependant annoncer des projets précis.

Commencé hier, le colloque « psychiatrie-psychanalyse » se poursuivra jusqu'à samedi matin. Il réunit des psychiatres et des psychanalystes du Canada, des États-Unis, de la France, de la Suède, de la Suisse, de la Grande-Bretagne et de la Belgique. Mais la grande majorité des délégués vient du Québec. Parmi les conférenciers invités, notons le Dr Christophe DeJours, de Paris, le Dr George Engel, de Rochester (É-U); le Dr Bertrand Cramer, de Genève; et le Dr Robert Langs, de New York.

La coalition contre la visite du pape s'exprime

(PC) — Il existe chez beaucoup de gens qui sont opposés au discours véhiculé par le pape Jean-Paul II un sentiment de peur et d'impuissance qui les empêche d'exprimer librement leur opinion, estime l'un des responsables de la Coalition contre la visite du pape, M. Robert Pilon.

C'est précisément pour lutter contre cette attitude, a déclaré hier M. Pilon, que la coalition a été mise sur pied il y a environ trois semaines à Montréal.

« Ce n'est pas à la personne du pape elle-même à laquelle nous nous opposons, mais plutôt au discours réactionnaire et intolérant qu'il véhicule sur les femmes, l'homosexualité et les luttes populaires de libéra-

tion qui se déroulent actuellement dans le monde ».

La coalition, qui regroupe une cinquantaine de personnes provenant d'un dizaine de groupes populaires, a organisé une manifestation pacifique qui doit avoir lieu lundi prochain, au moment où Jean-Paul II sera à Montréal, afin de lutter contre ce « climat d'intolérance » qui entoure la visite du pape au Canada. Ses organisateurs espèrent y attirer entre 300 et 800 personnes.

M. Pilon craint cependant que l'attentat perpétré lundi matin à la gare centrale de Montréal ne nuise aux objectifs poursuivis par la coalition et décourage certaines personnes d'exprimer librement leur opinion.

Tests linguistiques

Appel à la Cour suprême?

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque a fait savoir hier que son gouvernement songe sérieusement à porter l'affaire des tests linguistiques devant la Cour suprême du Canada.

Aucune décision n'a été prise hier, à la réunion hebdomadaire de

son cabinet, mais, a-t-il dit, « c'est à l'étude en vue potentiellement d'un appel à la Cour suprême ».

En conférence de presse, M. Lévesque a rappelé que la Cour supérieure avait rendu un jugement favorable au gouvernement mais que la Cour d'appel a renversé la décision vendredi dernier.

Le plus haut tribunal du Québec a conclu à l'inconstitutionnalité du règlement imposant des tests de connaissance de la langue française aux professionnels dont la langue maternelle est autre que le français.

guérin l'éditeur

qui édite

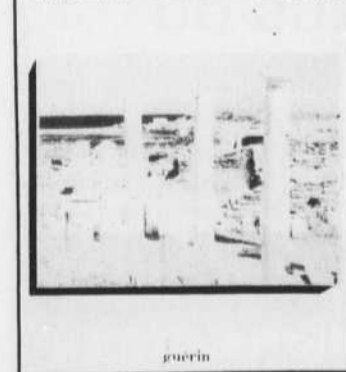
Disponible sous peu

Mon nouveau programme d'études en histoire générale

Par: Francoeur/Jeanotte/Savoie

2^e Secondaire
Mon nouveau programme d'études en HISTOIRE GÉNÉRALE

André Francoeur, Claude Jeanotte, Robert Savoie



Cahier d'activités (2e secondaire)
Ouvrage conforme au nouveau programme d'études « Histoire générale », 2e secondaire, formation générale et professionnelle.

CONTENU:

- 1- L'histoire et ses matériaux
- 2- La préhistoire et les premières civilisations
- 3- Athènes et Rome dans l'Antiquité
- 4- La société médiévale en Europe occidentale
- 5- Renaissance et expansion européenne en Amérique
- 6- L'ère des révolutions en Occident
- 7- Le siècle actuel

Sera en vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec. Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec. Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec. Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec. Tél.: (514) 843-6241
--	--	---	--

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
 32\$ (13 semaines) 62\$ (26 semaines) 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre cheque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
 211 rue du St-Sacrement
 Montréal, Québec
 H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Le premier souci d'ANJOU QUÉBEC

c'est d'offrir à ses clients une large gamme de produits de qualité:

- servis par des professionnels avertis
- au prix le plus juste possible.

“La boucherie charcuterie c'est notre métier”

1953 1984

Anjou QUÉBEC

La véritable boucherie charcuterie française
 1025 rue Laurier ouest
 272-4065 272-4086

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Chili : un prêtre français est tué par la police

SANTIAGO (AFP, Reuter) — De violents incidents, au cours desquels un jeune homme a été tué par la police, ont de nouveau éclaté hier après-midi entre manifestants et forces de l'ordre dans deux quartiers de la banlieue de Santiago, ont déclaré des témoins.

La jeune victime, Gabriel Angel Zuniga, a été tué dans des affrontements survenus dans le quartier de Villa O'Higgins (sud de la capitale), a indiqué un prêtre qui était sur les lieux. Ce décès serait le quatrième depuis le début, mardi, du dixième mouvement de protestation contre le régime militaire du général Augusto Pinochet.

La première journée de la *protesta* contre le gouvernement militaire a fait au moins trois morts, dont un prêtre ouvrier français. Paris a officiellement protesté contre « la répression brutale » mise en oeuvre par les autorités chiliennes mardi.

C'est dans le bidonville de La Victoria qu'ont eu lieu les événements les plus sanglants. Les paroissiens devaient y assister hier à une messe à la mémoire d'un de leurs prêtres, le Père André Jarlan, un ecclésiastique français de 44 ans, tué par deux balles perdues.

Le Père Jarlan a été retrouvé par un autre prêtre français, le Père Pierre DuBois, avec lequel il parta-

geait une maison dans le bidonville de La Victoria.

Le mur de la pièce du premier étage où gisait le prêtre, encore penché sur sa Bible, était criblé de balles tirées par des unités de la police anti-émeutes qui ont parcouru la rue au pas de charge, lâchant des rafales d'armes automatiques sur leur passage.

Peu de temps auparavant, le Père Jarlan avait accompagné à l'hôpital un homme de 24 ans, Hernan Barrales, blessé par les balles de la police, qui devait lui aussi mourir peu après. De source policière, la troisième victime serait un garçon de 14 ans, Nivaldo Rodriguez, abattu sur une barricade par un inconnu qui passait en taxi.

Les affrontements auraient fait une cinquantaine de blessés, dont quatre graves, indique-t-on de source officielle. Selon le général Roberto Guillard, gouverneur militaire de Santiago, 250 personnes ont été arrêtées.

Quelque 50 personnes au moins ont été blessées lorsque des unités anti-émeutes, soutenues par des canons à eau et des chiens policiers, ont chargé pour disperser des manifestants devant la cathédrale de Santiago, indique-t-on de source informelle.

(À Paris, en rendant compte de travaux du conseil des ministres, Ro-

land Dumas, ministre français des Affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement français condamnait « la répression brutale des manifestations qui expriment les aspirations du peuple chilien à la démocratie ». Rendant hommage à la mémoire du Père Jarlan, il a ajouté que Paris avait « chargé l'ambassadeur de France au Chili d'exprimer sa protestation », et présenté ses condoléances à Mgr Juan Francisco Fresno, archevêque de Santiago.)

En recevant récemment la presse étrangère, le général Pinochet avait déclaré que l'organisation des droits de l'homme du diocèse de Santiago était « plus communiste que les communistes, à commencer par son chef », le jésuite espagnol Ignacio Gutierrez.

Le bilan des victimes de la *protesta* pourrait continuer de s'alourdir, l'une des quelque 50 personnes blessées à Santiago dans les violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre étant dans un état désespéré, ont affirmé plusieurs stations de radio chiliennes.

Les quatre morts de Santiago ont toutes été attribuées à la police ou à de mystérieux « commandos », qui auraient été signalés à plusieurs reprises mardi dans la capitale, sans que leur présence ne soit confirmée.

Mardi, de nombreux journalistes ont été battus par la police, dont le



Arrosé par un canon à eau, le Chilien Andres Zaldivar, le président de l'« Internationale » démocrate chrétienne, a été interpellé par la police mardi à Santiago, alors qu'il tentait d'entonner l'hymne national chilien. Patricia Zaldivar, sa fille (à droite), n'a pas été détenue. (Photolaser AP)

correspondant de la revue *Newsweek*, Martin Anderson, que la police a continué à frapper à coups de matraque alors qu'il s'identifiait comme journaliste.

Les autorités ont signalé deux agressions contre les forces de l'ordre : des inconnus auraient tiré une rafale de mitraillette contre une ca-

serne et d'autre auraient ouvert le feu contre une patrouille. Aucune victime n'a été annoncée dans les rangs de la police ou des carabiniers.

Soixante-treize personnes ont été tuées lors des précédentes journées de protestation, qui ont débuté en mai 1983.

Des barricades et des brasiers

étaient de nouveau visibles hier dans les banlieues ouvrières de Santiago, alors que les carabiniers (police paramilitaire) patrouillaient les rues du centre de la capitale, ont précisé des personnes sur place. Les établissements commerciaux avaient commencé à fermer leurs portes à la mi-journée.

Les slogans n'ont pas fait tomber le dictateur

SANTIAGO (Le Monde) — Le contraste est saisissant : plein de rage et de dépit il y a un an, c'est un général Pinochet calme et détendu qui s'appête à fêter, la semaine prochaine, le onzième anniversaire du coup d'État qui mit fin au gouvernement de l'ex-président Salvador Allende.

Il y a un an, pourtant, l'opposition croyait que le « tyran » était sur le point de tomber. L'euphorie était telle qu'il aurait été malvenu de demander : « Comment ? ». Le général Pinochet n'avait-il pas été contraint à l'« ouverture », lui qui est si peu enclin à céder la moindre parcelle d'autorité ? N'avait-il pas chargé M. Sergio Onofre Jarpa, nommé ministre de l'Intérieur à la veille de la journée de protestation du 11 août, de « dialoguer » avec l'opposition ?

Le régime fit des concessions importantes. L'état d'urgence fut levé. Cinq mille exilés furent autorisés à revenir au pays. Promesse fut faite de ne pas recourir à l'article 24, qui accorde au chef de l'État des pouvoirs d'exception. Il fut question d'élections législatives anticipées. Enfin, on remit à l'étude des lois organiques permettant le retour à la normalité institutionnelle.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette « ouverture » ? Presque rien. L'état d'urgence et le couvre-feu ont été imposés aux Chiliens avec une nouvelle rigueur. Le général Pinochet a catégoriquement refusé que le Congrès soit rouvert avant 1989. L'article 24 est devenu l'instrument privilégié de la répression. Les expulsions et relégations de dissidents, ont repris. Les arrestations massives sont monnaie courante, de même que la torture. Les prétendus « affrontements » entre terroristes et forces de l'ordre ne sont dans la plupart des cas, selon les organisations de défense des droits de l'homme, que des assassinats camouflés. Les opérations de la Centrale nationale d'informations (CNI), c'est-à-dire des services secrets, ont été légalisées par la loi antiterroriste de juin dernier. Enfin, seulement 500 exilés sont rentrés au Chili.

Que s'est-il passé ? À deux reprises, le général Pinochet a montré qu'il ne manquait pas d'habileté. Le 10 août 1983 d'abord, faisant appel à M. Onofre Jarpa. On sait aujourd'hui que le choix de ce dirigeant nationaliste comme interlocuteur de l'opposition n'obéissait pas à une volonté réelle d'ouverture. En bon stratège, le général Pinochet avait tout simplement opéré un repli tactique destiné à démobiliser l'adversaire. La manoeuvre a parfaitement réussi.

Le « dialogue » entre les dirigeants de l'Alliance démocratique et le gouvernement a donné un coup de frein à l'offensive déclenchée le 11 mai 1983 avec la première *protesta* (journée de protestation), sans que le général Pinochet aille au-delà de ses premières concessions. Dès octobre, il remontait au créneau et reléguait à des fonctions subalternes son ministre de l'Intérieur.

Le 29 mars 1984, le général Pinochet a donné une nouvelle preuve de ses talents de manoeuvrier en se débarrassant de son ministre de l'Économie et des Finances, M. Carlos Caceres, un *Chicago Boy*, partisan d'une stricte orthodoxie monétaire. Deux jours auparavant, le pays avait été en partie paralysé par une nouvelle journée de protestation. Prenant de vitesse une opposition incapable de capitaliser ce succès, il plaça à l'Économie et aux Finances des partisans d'une relance économique et de la lutte contre le chômage. Cette décision calma aussitôt les commerçants, les camionneurs et les chefs des petites et moyennes entreprises qui s'étaient associés à la *protesta* du 27 mars pour manifester leur opposition à la politique économique de M. Caceres.

En outre, le général Pinochet est sûr que ses troupes le suivront sans broncher. Les forces armées lui res-

tent fidèles. « Vous n'êtes pas seul, mon général », lui déclarait récemment le vice-commandant en chef de l'armée de terre, le général Canessa. Les officiers ont de bonnes raisons de resserrer les rangs derrière leur chef : ils sont bien payés, bien équipés et jouissent de privilèges auxquels ils devraient sans doute renoncer sous un régime démocratique.

D'autre part, les vicissitudes des généraux argentins ne sont pas faites pour les inciter à abandonner le pouvoir. De toute façon, les services secrets du général Pinochet sont là pour détecter les éventuels contestataires.

Mais si le chef de l'État ne paraît pas menacé, c'est aussi parce que l'opposition est faible et divisée. Ses dirigeants les plus lucides admettent que leur optimisme de l'année dernière était exagéré. « L'opposition avait oublié que le réseau très dense d'organisations sociales qui existait dans le Chili d'avant Pinochet était pratiquement détruit », reconnaît M. Luis Maira, leader de la Gauche chrétienne. Or, des mécontents livrés à eux-mêmes sont une cible facile pour un régime qui dispose d'un impressionnant arsenal répressif. Cette situation a été aggravée par les divisions des partis politiques. « 80 % d'opposants, ce n'est pas la même chose que 35 % + 25 % + 20 %... », ajoute M. Maira (35 % pour l'Alliance démocratique, 25 % pour le Bloc socialiste et 20 % pour le Mouvement démocratique populaire).

À ce morcellement en trois blocs, s'ajoute la difficile cohabitation de la droite et des socialistes au sein de l'Alliance démocratique. La Démocratie chrétienne est en outre entrée dans un processus d'élections internes qui aiguise les rivalités personnelles. Les socialistes sont, depuis un certain temps déjà, fractionnés en trois groupes : l'un dirigé par un ancien ministre de l'Intérieur de Salvador Allende, M. Carlos Briones, un autre par un ancien ministre des Affaires étrangères, M. Clodomiro Almeyda, un troisième rassemblant les partisans de M. Manuel Mandujano. Le Mouvement démocratique populaire, qui rassemble les « almeydistes », le Parti communiste et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), semble finalement le bloc le plus solide, celui qui a les liaisons les plus étroites avec la base. La « guerre à mort » déclarée aux communistes par le général Pinochet a renforcé leur cohésion.

Au lieu de concentrer ses efforts contre la dictature, l'opposition s'épuise à rechercher un accord pour l'après-Pinochet, prévoyant un gouvernement de transition et l'instauration d'une démocratie stable. « Il ne sert à rien de répéter, comme M. Andres Zaldivar, que jamais les démocrates-chrétiens ne gouverneront avec les communistes, quand le véritable problème est que ni les uns ni les autres ne pourront exercer le pouvoir tant que durera la dictature », affirme un dirigeant communiste. « Au fond, la majorité des dirigeants de l'opposition se comportent comme s'ils vivaient déjà en démocratie... », renchérit M. Jaime Insunza, l'ancien secrétaire général du MDP, quelques jours avant de passer à la clandestinité.

Selon M. Ricardo Lagos, dirigeant socialiste, l'unité de l'opposition serait facilitée si le Parti communiste renonçait clairement à la lutte armée qui, selon lui, n'a aucune chance d'aboutir au Chili. Le « droit à la rébellion », revendiqué par les communistes, et les activités de leur branche armée, le Front patriotique Manuel-Rodriguez, effraient la Démocratie chrétienne et interdisent le passage à l'opposition des partis de droite qui ont retiré leur soutien au général Pinochet. Mais la radicalisation du Parti communiste n'est-elle pas la conséquence de l'ostracisme manifesté à son égard par les formations modérées ?

Spécial sur l'industrie minière le 21 septembre 1984

- La situation au Québec et en Ontario
- L'impact de la variation des prix mondiaux sur l'exploitation au Canada.
- Les activités de prospection
- Métaux traditionnels (or, cuivre, zinc): analyse dans chacun de ces secteurs étroitement reliés ainsi que des compagnies qui y oeuvrent
- Fer: La concurrence internationale a-t-elle eu raison de l'Eldorado québécois ou ne s'agit-il que d'une pause?
- Aluminium: les multinationales, la concurrence internationale, l'importance de l'électricité pour l'avenir de cette industrie au Québec.
- L'amiante: bilan général, situation des différentes entreprises autant dans l'extraction que la transformation, où en est la recherche et son importance pour l'avenir de la fibre, l'intervention de Québec dans le secteur: un plus ou moins.

Pour informations sur les tarifs publicitaires et pour réservations, contactez VIVIANNE CHÉNIER au 844-3361

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Tchernenko apparaît à la télévision

MOSCOU (AFP) — Le « numéro un » soviétique, Constantin Tchernenko, a fait hier soir à la télévision soviétique une rentrée politique attendue au cours de laquelle il est apparu amaigri, mais bronzé et sans signes manifestes d'une maladie autre que ses habituels problèmes d'élocution dus à un emphysème pulmonaire.

M. Tchernenko, qui aura 73 ans le 24 septembre, a été montré dans le principal bulletin d'informations de la télévision à 21 heures, au Kremlin, dans une cérémonie de remise de décorations à trois cosmonautes soviétiques, dont Svetlana Savitskaïa, la première femme à avoir marché dans l'espace.

Comme pour entretenir le suspense jusqu'au dernier moment, la télévision n'avait pas montré d'images du secrétaire général du Parti communiste deux heures plus tôt dans un autre bulletin d'informations. Un speaker avait rendu compte de la cérémonie relatée peu

apparaissant par l'agence officielle Tass. M. Tchernenko, en costume bleu foncé, a prononcé une brève allocution, diffusée intégralement par la télévision. Il est apparu fortement amaigri. Mais son teint était relativement hâlé et il ne semblait pas en moins bonne forme physique qu'il y a huit semaines, au moment où un communiqué officiel annonçait son départ « en vacances », sans doute au bord de la mer Noire.

Le président soviétique faisait à nouveau preuve des difficultés de respiration et d'élocution que les observateurs occidentaux, aussi bien que la population soviétique, ont pu constater dès ses tout premiers discours publics après sa prise de fonctions, le 13 février 1984.

Certains gestes semblaient en outre poser problème à M. Tchernenko, qui a très peu bougé au cours de la cérémonie qui a duré une douzaine de minutes au total. Mais rien ne permettait, à la seule observation visuelle, de conclure à la très grave

maladie dont le bruit avait couru avec insistance au cours des dernières semaines à Moscou.

Le leader soviétique a officiellement été « en vacances » depuis le 15 juillet, deux jours après sa dernière apparition publique lorsqu'il avait reçu le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar.

Les spéculations sur l'existence de problèmes de santé, faites au sein de la communauté occidentale de Moscou tout comme parmi la population, s'étaient fondées sur la relative inactivité du secrétaire général pendant ces huit semaines de vacances.

Plusieurs sources est-européennes avaient indiqué qu'il avait dû revenir à Moscou début août pour se faire soigner de ce que le *Washington Post* devait qualifier de problèmes cardiaques. Autre « indice » relevé par tous les spécialistes : pendant son repos, M. Tchernenko n'a reçu aucune personnalité politique, alors que de telles rencontres étaient coutumières durant les vacances de ses deux pré-

décesseurs Leonid Brejnev et Youri Andropov.

En outre, ses interventions écrites se sont limitées à quatre textes jugés anodins par les spécialistes diplomatiques. Le contraste était d'autant plus grand, notent les observateurs, qu'apparaissant, M. Tchernenko intervenait quotidiennement dans les affaires, en recevant parfois des visiteurs qu'aucun protocole ne pouvait lui imposer.

L'emphysème pulmonaire de Constantin Tchernenko, qui avait déjà été absent de la scène publique à deux reprises et pour un total de trois mois l'année dernière, a été diagnostiqué par des spécialistes occidentaux qui ont pu l'observer. Le « numéro un » a en outre eu au cours des derniers mois plusieurs accès de faiblesse. Des photos publiées en Occident le montrent, soutenu par deux gardes du corps, en attendant l'arrivée au Kremlin du roi Juan Carlos d'Espagne, le 10 mai.

LE MONDE EN BREF

Managua convoque le Conseil de sécurité

NEW YORK (Reuter) — Le Nicaragua, qui a demandé mardi soir la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU, a accusé les États-Unis de « terrorisme d'État » dans une note de protestation contre un raid aérien samedi dernier au cours duquel, selon Managua, cinq personnes ont été tuées. Dans une lettre au secrétaire d'État américain, George Shultz, publiée hier, Jose Leon Talavera, ministre des Affaires étrangères par intérim, écrit : « L'utilisation croissante d'avions fournis par la CIA à des groupes mercenaires représente une nouvelle intensification de la guerre ouverte engagée par les États-Unis contre le gouvernement de mon pays ». Selon la lettre de M. Talavera, quatre enfants et un adulte ont été tués durant le raid contre l'école militaire Santa Clara dans la province nicaraguayenne de Nueva Segovia. Pour sa part, le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, a affirmé que les deux Américains qui se trouvaient à bord de l'hélicoptère abattu travaillaient pour la CIA. Interrogé par la chaîne de télévision américaine NBC, le ministre nicaraguayen a rejeté les déclarations du gouvernement américain selon lesquelles les deux hommes, Dana Parker et James Powell, étaient des mercenaires engagés volontairement aux côtés de la rébellion antisandiniste.

Le Honduras veut renvoyer les réfugiés salvadoriens

TEGUCIGALPA (AFP) — Le Honduras a décidé de demander au gouvernement du Salvador de rapatrier rapidement plus de 30.000 réfugiés salvadoriens installés sur son territoire depuis plusieurs années, a-t-on annoncé dans la capitale hondurienne. Cette décision a été prise mardi par le Conseil national de sécurité hondurien, qui dirige le président Roberto Suazo Cordoba, a indiqué le ministre hondurien des Affaires étrangères Edgardo Paz Barnica. Selon le ministre, la présence des réfugiés cause de graves problèmes politiques et socio-économiques au Honduras.

Attentat en Espagne

SÉVILLE (AFP) — Le GRAP (Groupe de résistance antifasciste du premier octobre, extrême gauche) a revendiqué hier après-midi l'assassinat du président du patronat andalou, Rafael Padura, perpétré en milieu de journée à Séville (Andalousie, sud de l'Espagne). Le président du patronat andalou a été tué de plusieurs balles tirées par deux hommes qui ont réussi à prendre la fuite. Le GRAP, dont les autorités espagnoles ont annoncé à plusieurs reprises la disparition, a commencé ses activités le 1er octobre 1975, après l'exécution de cinq militants basques et d'extrême-gauche par le régime franquiste.

L'IRA revendique une explosion

BELFAST (AFP) — L'Armée républicaine irlandaise (IRA) provoque une revendique mardi soir la responsabilité de l'explosion d'une voiture piégée qui a légèrement blessé 71 personnes à Newry (comté de Down), en Ulster, a-t-on appris de source policière. L'explosion s'est produite en début d'après-midi alors que la police, prévenue 40 minutes auparavant par un appel téléphonique anonyme, faisait évacuer le quartier. Peu de précisions avaient cependant été fournies par l'interlocuteur, et les autorités avaient mis beaucoup de temps à identifier l'endroit où se trouvait l'engin. Deux blessés seulement, dont un enfant, ont dû être hospitalisés. En revanche, les dégâts matériels sont importants.

Pères et Shamir se rapprochent

JÉRUSALEM (AFP) — La répartition des portefeuilles entre le Likoud et le Parti travailliste dans un gouvernement d'union nationale et la participation des partis religieux ont été au centre de la nouvelle rencontre en tête-à-tête qui a eu lieu hier soir entre Shimon Pérès et Yitzhak Shamir.

À l'issue de cette réunion, M. Pérès, le leader travailliste, a déclaré qu'il espérait qu'un accord entre sa formation et le Likoud sur la composition du gouvernement interviendrait aujourd'hui et qu'un accord général serait signé demain entre les deux blocs ce qui lui permettrait de présenter un gouvernement dès le début de la semaine prochaine.

Plus réservé, M. Shamir a parlé de « séance de travail » consacrée aux détails encore en suspens sur la formation du gouvernement et sur les grandes lignes politiques. « Je ne vois aucun obstacle susceptible de torpiller les négocia-

tions en vue de former un gouvernement d'union nationale », a souligné le premier ministre sortant, ajoutant toutefois : « Mais on ne sait jamais ».

M. Shamir a également précisé qu'il n'existait encore aucun accord définitif sur la distribution des portefeuilles. La question des implantations dans les territoires occupés n'est pas encore réglée, a-t-il poursuivi, « mais j'espère que nous trouverons un moyen de coopérer afin de travailler ensemble ».

Les deux dirigeants ont annoncé qu'ils allaient se revoir aujourd'hui.

Hier matin, à l'issue d'une rencontre, le premier ministre sortant Shamir et le chef travailliste Pérès, avaient annoncé qu'ils avaient surmonté pratiquement tous les obstacles à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Israël.

Bonn s'interroge sur la décision de Berlin-Est

BONN (Reuter) — Au lendemain de l'annonce du « report » du voyage du chef de l'État est-allemand, Erich Honecker, en RFA, les milieux politiques ouest-allemands s'interrogeaient hier sur les motifs de cette décision.

Si de nombreux commentateurs estiment que M. Honecker n'a fait que céder aux pressions soviétiques, des voix s'élèvent pour mettre en cause la responsabilité de certains dirigeants politiques de RFA.

La cible principale de ces attaques est Alfred Dregger, leader parlementaire du groupe conservateur CDU-CSU, qui participe avec les libéraux à la coalition gouvernementale au pouvoir à Bonn.

Ce dernier avait déclaré il y a une dizaine de jours que l'avenir de la RFA ne dépendait pas de la visite de M. Honecker. Sa « petite phrase » avait suscité un tollé général dans la presse est-allemande.

Le Parti social-démocrate (SPD, opposition) a demandé que le gouvernement s'explique devant le Bundestag. Le président du parti, l'an-

cieen chancelier Willy Brandt, dans une référence évidente à M. Dregger, a regretté un certain « amateurisme verbeux » dans cette affaire. Il a également estimé que les « faucons » de la droite ouest-allemande voulaient bloquer les efforts de rapprochement avec la RDA.

Du côté gouvernemental, Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière et chef de l'Union chrétienne-sociale (CSU, conservatrice), a lui aussi regretté les « propos superflus et nuisibles » prononcés à cette occasion.

Le chancelier Helmut Kohl lui-même n'échappe pas aux critiques. On lui reproche d'avoir pris la parole le week-end dernier lors du congrès annuel des réfugiés des anciens territoires allemands de l'est, aujourd'hui contrôlés par l'Union soviétique, la Pologne ou la Tchécoslovaquie.

À cette occasion, M. Kohl avait déclaré que la question allemande « restait ouverte », ce qui a provoqué de violentes critiques dans la presse d'Europe de l'Est.

Afrique du Sud : les émeutes continuent de prendre de l'ampleur

JOHANNESBURG (AFP) — Le nouveau président de l'État sud-africain, Pieter W. Botha, qui a été élu hier par le Parlement du Cap, doit faire face à la poursuite et à l'extension des troubles qui ont fait, selon un bilan officiel, 29 morts dans les banlieues noires de Johannesburg depuis dimanche soir.

Selon le porte-parole de la police sud-africaine, les émeutes, qui ont été particulièrement violentes à Sebokeng, Sharpeville et Evaton, se sont étendues hier à d'autres villes.

À Tembisa (est de Johannesburg) notamment, des lycéens et étudiants noirs qui manifestaient ont attaqué une école, incendiant plusieurs véhicules, dont une voiture de police. Près de 120.000 élèves et étudiants ont déserté les salles de classe dans les écoles noires du pays depuis que les manifestations contre l'augmentation des loyers, la politique scolaire officielle et la discrimination raciale ont commencé dans le « triangle du Vaal », la grande zone ouvrière au sud de Johannesburg, a-t-on appris de source gouvernementale.

La nouvelle constitution sud-africaine, dont l'élection du premier président dans l'histoire du pays a symbolisé hier l'entrée en vigueur, est l'une des principales cibles des manifestants noirs : si elle donne aux communautés métisse et indienne le droit d'être leurs représentants, elle continue en effet à écarter de la vie politique la communauté noire, qui constitue les trois-quarts de la population.

Selon un quotidien local, des milliers de person-

nes se retrouvent sans abri en raison des destructions causées par les émeutes dans le « triangle du Vaal ». Les commerçants indiens ont particulièrement souffert des pillages qui s'y succèdent. Les hôpitaux de la région sont saturés, a-t-on aussi appris. Le bilan officiel des troubles ne fait pourtant état que d'une quarantaine de blessés.

Deux personnes ont été arrêtées hier à Sebokeng, l'un des principaux foyers d'agitation, où plusieurs bâtiments ont été incendiés, a encore indiqué le porte-parole de la police. Selon ce dernier, 37 manifestants ont été arrêtés dans la zone depuis dimanche soir.

Les conseillers municipaux des banlieues noires, qui avaient été parmi les premières victimes des émeutes, continuent à être pris à partie par la foule, qui leur reproche de collaborer avec le régime d'apartheid : à Evaton, la police a dispersé un groupe de manifestants qui avaient commencé à lapider la maison de l'un d'entre eux. L'armée se contente pour l'instant d'assister les opérations de police par une surveillance aérienne des régions troubles. Le chef d'état-major sud-africain, le général Constand Viljoen, s'est rendu hier en visite d'inspection à Sharpeville.

M. Botha, qui prendra officiellement ses fonctions le 14 septembre et annoncera alors la composition du nouveau gouvernement dont il sera aussi le chef, se voit déjà sollicité par la presse dite libérale de tenir compte des revendications politiques de la population noire. La composition du collège qui l'a élu hier à l'unanimité pour un mandat de cinq ans prend une valeur symbolique alors que les émeutes noires se poursuivent malgré l'intervention de la police : le premier président de l'État sud-africain a été désigné par 50 députés blancs, 25 représentants métis et 13 députés indiens.

À Washington, les États-Unis estiment que les « tragiques événements d'Afrique du Sud » démontrent une fois de plus que ce pays doit « urgemment » abandonner l'apartheid, a indiqué hier le porte-parole du département d'État, John Hughes. L'Afrique du Sud doit mettre en place un système politique « fondé sur le consentement des gouvernés », a précisé M. Hughes.

Attentat à Beyrouth

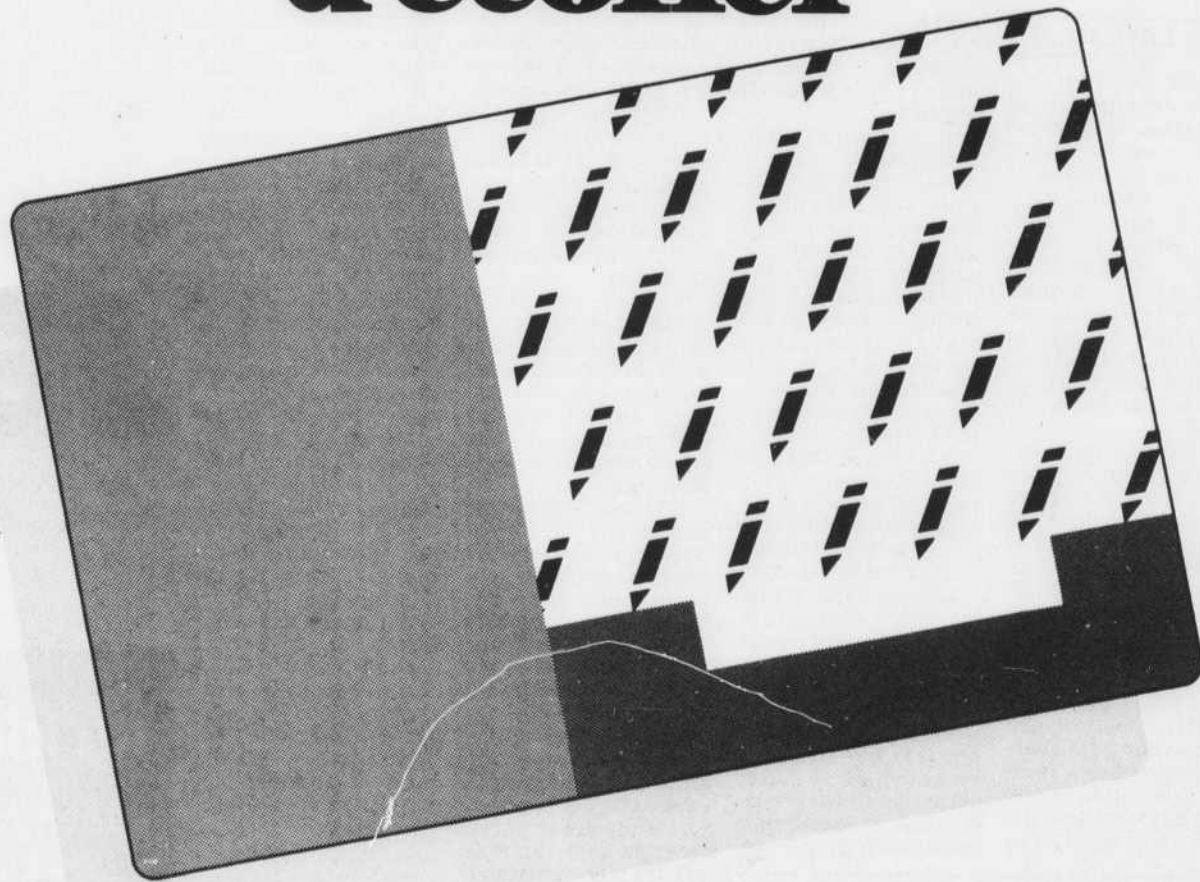
BEYROUTH (Reuter) — Le ministre libanais de l'Éducation a échappé hier matin à un attentat à Beyrouth qui a fait quatre morts et 25 blessés.

Une voiture piégée a explosé près du domicile du chef spirituel de la communauté musulmane sunnite du Liban chez qui se rendait le ministre, Selim Hoss. Ce dernier n'a été que légèrement atteint par des projections de débris, a indiqué la police.

Deux agents motocyclistes qui encadraient la voiture de M. Hoss ont été tués sur le coup, de même qu'un autre policier qui servait de chauffeur au ministre. La quatrième victime est une passante âgée de 46 ans.

Les enquêteurs ont indiqué qu'une charge de 75 kilos d'explosifs avait été placée dans une Mercedes, garée non loin du domicile du grand mufti Hassan Khaled. L'explosion a formé un cratère de deux mètres de large et d'un mètre de profondeur.

Opération carte d'écolier



La C.T.C.U.M. demande aux parents d'enfants de 5 à 17 ans de suivre « l'Opération carte d'écolier ».

Du 4 septembre au 31 octobre, l'équipe C.T.C.U.M. se déplacera dans 40 écoles afin que vos enfants puissent plus facilement se procurer leur carte d'écolier.

Cette carte est un atout très avantageux pour eux puisqu'elle leur permet de payer moins cher chacun de leurs passages autobus-méto, de même que leur carte CAM.

Votre rôle à vous?

- Les inciter à se procurer la formule de demande d'admission au secrétariat de leur école.
- Voir à ce qu'ils la remplissent et la fassent approuver par le secrétariat.
- Leur fournir les 3\$ nécessaires à l'obtention de la carte.
- Leur rappeler de bien montrer leur carte d'écolier au chauffeur d'autobus ou au changeur de méto, à chacun de leurs passages.

Tous les renseignements concernant les critères d'admissibilité à la carte d'écolier de même que l'endroit, la date et l'heure où votre enfant sera convoqué, sont mentionnés sur la formule d'admission. Les étudiants, qui doivent se procurer la carte pour la première fois, pourront bénéficier du tarif réduit jusqu'à leur date de convocation.

Parents, du 4 septembre au 31 octobre, suivez bien « l'Opération carte d'écolier ». Et n'oubliez pas de demander à vos enfants: « As-tu ta carte?... C'est dans leur intérêt ».

L'équipe C.T.C.U.M. À votre service, chaque jour.



SPÉCIAL VOYAGES

PARIS à partir de 398\$ ATHÈNES 799\$
aller simple 200\$ aller simple 379\$

NEW YORK weekend (forfait)
par avion 99\$ par autobus 40\$

MEXICO 429\$ ACAPULCO
hôtel inclus 499\$

CROISIÈRES (5 jours) à partir de 329\$

Pour toute autre destination
Appelez en tout temps (514) 282-1022

La Billetterie
2021 rue Peel Permis du Québec

Le dimanche pourquoi pas...

l'imprromptu

Cuisine Française
Repas d'affaires
Table d'hôte tous les soirs

1265 o. rue bernard, outremont 270-2411

Malgré le problème d'évacuation des eaux

La NASA est très satisfaite des performances de *Discovery*

HOUSTON (AFP) — La première mission de la navette *Discovery* a été un succès complet, a déclaré M. John Cox, l'un des directeurs du vol au centre de contrôle de Houston (Texas).

«À part la question de la gargouille de glace, tout a réussi et nous sommes extrêmement satisfaits des performances formidables de *Discovery*. Toutefois, a-t-il reconnu, il nous faudra travailler sur l'évacuation des eaux usées qui est un véritable problème».

La question se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il y aura sept personnes, un record, à bord de *Challenger* lorsqu'elle sera lancée en octobre pour plus de huit jours dans l'espace.

Trois satellites de télécommunications qui sont arrivés sur orbite géostationnaire au moment même où la navette revenait sur terre, des essais extrêmement satisfaisants de la première voile solaire et la production de la première hormone *made in space*: le bilan parle de lui-même. Cette mission inaugurale de *Discovery*, la 12^e d'une navette, a été un succès spectaculaire.

La NASA en avait bien besoin pour redorer un blason sérieusement entaché depuis les échecs de février dernier: deux satellites placés sur de mauvaises orbites, un calendrier des vols complètement bouleversé par les faux départs de *Discovery* en juin et même au mois d'août, les clients se posaient des questions... et la NASA commençait à douter d'elle-même.

Discovery a rétabli la confiance et la démonstration faite de la mise sur orbite réussie de trois satellites d'un coup, une première pour un cargo de l'espace, aura sans doute des répercussions sur les primes d'assurances.

Grâce à ce vol, la NASA est à nouveau dans la course et la société européenne Arianespace ne doit pas l'oublier... si ses dirigeants l'ont jamais fait.

L'autre aspect important de cette mission 41-D concerne les essais exhaustifs de la nouvelle génération de panneaux solaires mis au point dans les laboratoires de l'agence spatiale américaine et réalisés par la société Lockheed.

La grande aile solaire (31,5 m sur 4) a été déployée et repliée plusieurs

fois par jour et les performances de ses cellules photovoltaïques ont dépassé toutes les espérances. Cette voile Oast-1 préfigure les grands panneaux d'alimentation électrique des futurs stations spatiales.

Les États-Unis prévoient disposer d'une plateforme orbitale habitée au début de la décennie prochaine, avec ou sans la collaboration de l'Europe, du Canada et du Japon. C'est dire l'intérêt technique des essais réalisés avec l'Oast-1.

Le bilan est également satisfaisant pour l'expérience d'électrophorèse de production pré-commerciale d'une hormone humaine dans l'espace. Pendant les 6 jours, 56 minutes et 30 secondes qu'a duré la mission, 93% de la quantité d'échantillons escomptée a été produite.

L'appareil utilisé par Charles Walker, premier représentant de l'industrie privée dans l'espace, a certes connu quelques problèmes mais l'ingénieur de McDonnell Douglas les a surmontés.

Ses échantillons doivent servir dans les mois qui viennent à la préparation d'un médicament révolu-



La navette spatiale *Discovery* s'est posée en douceur hier sur la piste de la base d'Edwards, en Californie. (Photolaser AP)

tionnaire ultra pur, peut-être un interféromètre, qui sera testé sur l'animal puis sur l'homme par la société Ortho Pharmaceutical, filiale du groupe Johnson and Johnson.

Les six membres d'équipage, dont la seconde américaine dans l'espace, Judy Resnik, alias Jr., ont donc été beaucoup plus que des briseurs de

glace, le surnom que leur a donné la NASA après qu'ils eurent cassé le bouchon de glace qui leur interdisait l'usage des toilettes.

Pendant ce temps, un nouveau record de durée de séjour dans l'espace va être battu aujourd'hui par les trois cosmonautes soviétiques qui sont à bord de la station orbitale Sa-

liout-7 depuis le 8 février dernier.

Leonide Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov passeront à 18 h 17 GMT le cap des 211 jours 8 heures et 5 minutes, précédent record détenu depuis 1982 par deux autres Soviétiques, Valentin Lebedev et Anatoli Berezovoy.

Avec un record de 80 jours établi en 1973 par l'équipage de la station Skylab, les Américains restent loin derrière les Soviétiques pour la durée de leurs missions.

La progression soviétique a été plus lente, mais régulière. Ce n'est qu'en 1978 que la durée de 65 jours est atteinte par l'équipage de Soyouz-27. Le record sera porté à 139 jours la même année, puis à 175 jours au début de 1979, et à 185 jours en 1980.

De source soviétique, on reste vague sur la durée totale de la mission de Saliout-7. Une période d'un an a été évoquée indirectement, mais les observateurs estiment que le vol devrait se terminer vers le début d'octobre, après neuf mois dans l'espace, alors que le vaisseau de retour amarré à la station, Soyouz-10, arrivera à la limite théorique de sa durée de vie.

Mulroney devra confier des portefeuilles à des femmes

Mmes Flora MacDonald et Pat Carney, respectivement élues en Ontario et en Colombie-Britannique, sont en tête de liste des femmes qui seront éventuellement appelées à faire partie du premier cabinet de M. Brian Mulroney.

Pour sa part, le Québec, traditionnelle chasse gardée libérale, a envoyé pas moins de 11 femmes conservatrices à Ottawa, et ces effectifs fourniront sans nul doute au moins une femme ministre à M. Mulroney.

Au total, à la suite du balayage conservateur de mardi, le premier ministre désigné dispose d'un nombre record de 19 femmes parmi lesquelles choisir d'éventuels ministres.

Mais avec 210 personnes à ses côtés sur les banquettes de la Chambre des Communes, ce ne sera pas une mince entreprise pour le nouveau premier ministre que de former un cabinet reflétant les intérêts régionaux et d'obtenir une composition linguistique équilibrée tout en conciliant le sexe, l'expérience et les affinités personnelles.

De source interne au Parti conser-

vateur, on soutient que M. Mulroney pourrait augmenter à environ 35 le nombre de places au Conseil des ministres, qui compte actuellement 29 personnes.

De l'avis de Mme Kay Stanley, présidente du caucus des femmes du PC, l'objectif de l'égalité économique pour les femmes dépend non pas tant du nombre total de femmes nommées au Conseil des ministres que de l'importance des portefeuilles qui leur seront attribués.

Au Québec, certains conservateurs sont d'avis que Mme Gabrielle Bertrand, âgée de 61 ans, élue dans Brome-Missisquoi, qui était l'épouse de l'ancien chef de l'Union nationale Jean-Jacques Bertrand, possède la dignité et jouit du respect nécessaires pour occuper le poste de secrétaire d'État, souvent empreint de cérémonial.

Il est également possible que M. Mulroney choisisse une ministre responsable du statut de la femme parmi ses députés du Québec. Plusieurs indices portent à croire que Mme Monique Vézina, élue dans Ri-

mouski-Témiscouata, pourrait être la personne la mieux indiquée. Féministe déterminée et militante locale, Mme Vézina a également été impliquée dans la campagne en faveur du OUI lors du référendum de 1980 sur la souveraineté-association.

La comédienne Andrée Champagne, qui a remporté la victoire dans St-Hyacinthe-Bagot, peut se targuer de sa grande popularité tandis que Mme Monique Tardif, candidate élue dans Charlesbourg, possède de l'expérience dans les domaines du droit et de la protection des consommateurs.

Enfin Mme Suzanne Blais-Grenier, élue dans la circonscription montréalaise de Rosemont, jouit d'un imposant bagage académique, y compris un doctorat en économie de l'Université de Paris, et a travaillé au sein du gouvernement provincial.

En tout, 27 femmes ont été élues mardi: 19 conservatrices, cinq libérales et trois néo-démocrates, ce qui double presque le total combiné des trois partis en 1980, soit 14 femmes.

Ces promesses seront-elles tenues? disent les femmes

TORONTO (PC) — Après avoir été courtisées comme jamais auparavant pendant une campagne électorale, plusieurs femmes sont prises de scepticisme et s'inquiètent des suites qu'on donnera aux multiples promesses qui leur ont été faites.

Les préoccupations féminines concernant notamment l'écart salarial entre hommes et femmes, les garderies, les pensions et le libre choix en matière d'avortement, se sont exprimées avec force au cours des six semaines de la campagne fédérale. Aussi les leaders des trois grands partis, soucieux de s'attirer les votes de l'électorat féminin, ont-ils été obligés de prendre le taureau par les cornes et de se prononcer clairement sur ces différentes questions, au petit écran ainsi que dans le cadre d'une série de dîners-conférence avec des groupes de femmes.

Maintenant que les jeux sont faits et que les conservateurs s'installent à Ottawa, les mêmes femmes semblent craindre qu'on n'accorde plus autant d'attention à l'exécution de ces promesses.

Kay Sigurjonsson, qui prenait part au débat historique télévisé entre les trois leaders, où elle leur avait demandé: «Pourquoi devrions-nous vous faire confiance?», a déclaré hier que «nous allons devoir attendre. M. Mulroney a pris position en faveur des femmes, et nous lui demandons des comptes.»

Compte tenu du nombre consi-

dérable de députés conservateurs élus et des «disparités» qui les séparent, Mme Sigurjonsson craint que les conservateurs soient dans l'impossibilité de s'entendre sur le caractère prioritaire des problèmes des femmes.

Pour sa part, Mme Norma Scarborough, présidente de la Ligue canadienne d'action sur l'avortement, qui favorise le libre choix en cette matière, s'est dite «déprimée» par l'élection des conservateurs.

«Brian Mulroney me préoccupe. C'est celui qui m'inquiète le plus» lorsqu'il s'agit de rendre plus facile l'accès à l'avortement, a-t-elle ajouté.

La question du désarmement nucléaire a été un autre des faits saillants de la campagne. Mme Betsy Carr, de la voix des femmes, une organisation pacifiste, affirme ne pas croire que les conservateurs soient profondément motivés sur la question de la paix.

«Nous n'avons pas obtenu de réponse très satisfaisante (...), a soutenu Mme Carr.

De son côté, Mme Chaviva Hossek, présidente du Comité canadien d'action sur la situation des femmes, (groupe non-partisan) estime que les conservateurs «disposent maintenant d'un mandat clair pour passer aux actes et se sont engagés à agir.»

Mme Hossek a précisé que M. Mulroney avait promis une conférence fédérale-provinciale conjointe avec les représentants du milieu ouvrier et des affaires.

Pas de recomptage

(PC) — Il est peu probable qu'il soit nécessaire d'effectuer des recomptages judiciaires dans des circonscriptions du Québec au cours des prochaines semaines.

Dans la circonscription de Saint-Jacques, 300 voix séparent le vainqueur libéral Jacques Guilbault de la conservatrice Lorraine Duguay. Il s'agit au Québec de l'une des marges les plus minces. Dans Papineau, le candidat libéral André Ouellet dispose d'une avance de plus de 600 votes sur le conservateur Tony Iacobaccio.

«Les recomptages effectués dans des circonscriptions où la marge était supérieure à 25 voix n'ont, à ma connaissance, jamais entraîné l'élection du candidat perdant», a indiqué hier le président général d'Élections Canada, M. Jean-Marc Hamel.

Les candidats défaits aux élections disposent de quatre jours pour demander un recomptage judiciaire dans le comté où ils se sont présentés. Ils pourront en faire la demande à compter d'aujourd'hui, lorsque les résultats électoraux auront été officiellement vérifiés par le président des élections.

Le recomptage est automatiquement accordé si la marge qui sépare le vainqueur du perdant est inférieure à 25 voix. Dans ce cas, Élections Canada transmet la requête à un juge et s'engage à verser à chacun des candidats impliqués \$500 par jour pour couvrir les frais de cour.

Au Québec, le responsable pour l'Ouest de la province et la région de Montréal est le juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec, Me Lawrence Poitras. Le juge responsable pour la région de Québec est Me Pierre Côté, qui est également juge en chef associé de la Cour supérieure.

Si la différence excède 25 voix, Élections Canada n'assume aucun frais.

Au Québec

La cause des femmes a avancé avec 14 Québécoises élues mardi

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Avec le cinquième de la députation du Québec, les femmes sont désormais «assez fortes et nombreuses pour vraiment changer des choses au pays.»

C'est l'opinion et en même temps le souhait qu'a exprimé hier la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Mme Denise Rochon, au lendemain du scrutin fédéral.

L'élection du 4 septembre a vu un nombre record de femmes élues au Québec: 14 députés, dont trois libérales et 11 conservatrices: une femme sur cinq députés québécois.

Mme Rochon attend beaucoup de l'élection massive de femmes députées. Elle y perçoit un pas «plus important que jamais» pour faire avancer la cause des femmes. Elle espère aussi que le pays s'achemine graduellement vers une

représentativité féminine au gouvernement égale à la proportion des femmes dans la société, soit 32%.

«Les femmes pourront désormais faire un travail extraordinaire. Elles sont assez nombreuses pour représenter un poids suffisant dans le gouvernement. Elles vont faire des choses importantes, se sentant appuyées par les autres femmes», s'est réjouie Mme Rochon.

Ironie du sort, deux femmes élues ont déjà représenté des organismes de femmes au pays. La libérale Sheila Finestone a déjà été présidente de la Fédération des femmes du Québec, tandis que la libérale Lucie Pépin était présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

Mme Rochon juge cependant «un peu malheureux que des femmes aient dû se battre entre elles dans certains comtés», disant ainsi les forces féminines se-

lon les partis politiques plutôt que selon l'intérêt commun de la défense des droits des femmes.

D'ailleurs, rappelle-t-elle, un questionnaire envoyé à ces femmes politiques révélait qu'elles se sentent d'abord candidates de parti avant d'être femmes-candidates.

Au lendemain de l'élection et de ces «bonnes nouvelles pour les femmes», la Fédération des femmes se propose d'abord de féliciter les élus par lettre. «Ca mérite bien ça», lançait Mme Rochon.

Ensuite, l'organisme poursuivra le lobby entrepris depuis plusieurs années auprès du gouvernement. Mme Rochon se promet bien de talonner les élus pour qu'ils remplissent les promesses lancées durant la campagne. «On vérifiera si la condition féminine les intéresse autant en dehors de la campagne électorale.»

«Ce n'est pas parce qu'elles sont femmes qu'elles sont conscientes des dossiers de la condition féminine. Plusieurs ministres et députés seront novices. Ce sera notre rôle de les informer sur les dossiers des femmes.»

La présidente de la FFQ souhaite voir «au minimum trois femmes»

ministres» dans le cabinet Mulroney, afin d'assurer une représentation équivalente à celle qu'elles ont obtenues dans la députation au pays.

Les candidates élues au Québec sont les libérales Lucie Pépin (Ottawa); Sheila Finestone (Mont-Royal); Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic); de même que les conservatrices Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau); Suzanne Blais-Grenier (Rosemont); Carole Jacques (Mercier); Andrée Champagne (Saint-Hyacinthe—Bagot); Monique Vézina (Rimouski—Témiscouata); Anne Blouin (Montmorency—Orléans); Suzanne Duplessis (Louis-Hébert); Claude Mailly (Gatineau); Monique Bernatchez-Tardif (Charlesbourg); Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi); et Monique Landry (Blainville—Deux-Montagnes).

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATIVES
Fondée en 1992
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514)934-0272, Telex 05-268656, Cable MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100
Bureau de la Bourse 842 118
(871-1515)
Laval Bureau 510
2 Place Laval H7V 5W6
(668-8910)
Longueuil Bureau 700
125, Boulevard Ste-Foy J4J 1W7
(670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

Pour recevoir **LE DEVOIR** à domicile composez sans frais l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

JEAN-PAUL II au Québec

Au jour le jour

- En semaine
- **Les Québécois attendent le pape**
Les témoignages de grandes personnalités de chez nous à 7h et 18h
- **La vie de Jean-Paul II**
avec Alice Parizeau à 15h50
- **La chronique service**
avec Réjean Léveillé à 17h30



Vivez au jour le jour la visite du pape au Québec dans tous ses détails. Côté Jean-Paul II dans ses déplacements et suivez tous les faits saillants de son séjour ici avec l'animateur Michel Viens, les analystes Alice Parizeau et Guy Marchesseault, ainsi que toute l'équipe de journalistes de CKAC.

CKAC 73
"Le numéro un de l'information au Québec"

JEAN-PAUL II

Une grande rencontre

DES ÉVÉNEMENTS à Montréal

Le lundi 10 septembre

20h50
 Gare Windsor: arrivée de Jean-Paul II. Cérémonie d'accueil.
20h55
 Trajet en papamobile: de la gare Windsor vers la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

Le mardi 11 septembre

8h15
 Oratoire Saint-Joseph: arrivée de Jean-Paul II. Visite au tombeau du Frère André.
9h15
 Trajet en papamobile: de l'Oratoire Saint-Joseph à la Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame.

9h30
 Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame: visite au tombeau de Sainte-Marguerite Bourgeoise.
10h00
 Trajet en papamobile: de la Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame vers le Parc Jarry.

10h45
 Parc Jarry: messe en plein air.
13h30
 Trajet en papamobile: du Parc Jarry vers l'Archevêché.

16h45
 Basilique Notre-Dame: rencontre avec les enfants.
17h15
 Défilé en papamobile: de la Basilique Notre-Dame vers le Stade Olympique.

18h30
 Stade Olympique: rencontre avec les jeunes.
Le mercredi 12 septembre

8h30
 Aéroport de Dorval: cérémonie de départ.
 Légende:
 ○ = Sur invitation seulement.
 □ = Avec passeport.
 ◇ = Accès libre.

Transport en commun
 Pour vous rendre aux sites, utilisez les services de transport en commun de la région métropolitaine: ils seront tous renforcés pour l'occasion.

Personnes de l'extérieur de Montréal
 Les automobilistes devront se diriger vers les nombreux stationnements gratuits en suivant les panneaux spéciaux de signalisation installés en bordure des principales voies d'accès à la région montréalaise. Des autobus navettes vous amèneront vers les stations de métro les plus proches et de là, vous pourrez vous diriger facilement vers les sites. Ces navettes pourront vous ramener à votre point de départ.

Inutile d'essayer de vous rendre près des sites en automobile, la circulation y sera contrôlée pendant plusieurs heures.

Les véhicules nolisés
 Le secrétaire de votre paroisse vous indiquera s'il reste encore des places à bord des autobus nolisés. Ces véhicules auront des stationnements réservés près des sites.

Des routes à suivre
Rive-Sud
 Autoroutes: 10 - 15 - 20 - 30 - 40 - 540
 Routes: 116 - 132 - 134 - 138
Rive-Nord
 Autoroutes: 13 - 15 - 25 - 40 - 640
 Routes: 117 - 125 - 138 - 148 - 344 - 335 - 337

Stationnements gratuits
Rive-Nord
 P-50 Carrefour Laval (Laval)
 P-51 Centre Laval (Laval)

Les navettes vous transporteront jusqu'à la station de métro Henri-Bourassa.
Rive-Sud
 P-30 Promenades Saint-Bruno (Saint-Bruno)
 P-33 Centre d'achat Portobello (Brossard)
 P-34 Le Grand Marché Rive Sud (Greenfield Park)

Les navettes vous transporteront jusqu'à la station de métro Longueuil.
Ile de Montréal
 P-22 Aéroport de Cartierville

Les navettes vous transporteront jusqu'à la station de métro Sauvé.

Voies réservées aux autobus, le 11 septembre
 Pont Champlain:
 Une voie réservée de 5h00 à 7h30 (matin)
 Tunnel Hippolyte-Lafontaine:
 Une voie réservée de 5h00 à 7h30 (matin)
 Pont Viau:
 Entièrement réservées de 6h00 à 10h00.
 Une voie réservée, direction nord, de 14h00 à 18h00.

Les navettes
 CTCUM (Ile de Montréal)
 Toutes les lignes régulières vers le Parc Jarry et les principales lignes se rendant au métro seront renforcées. Le métro offrira un service spécial d'heure de pointe de 6h00 jusqu'au début de la messe.
 TARIF: Tous les titres habituels. Un laissez-passer pour la journée sera aussi disponible au coût de 2,00 \$.

CTL (Rive-Nord)
 Le service régulier est maintenu et un service spécial de navettes assurera une liaison express avec la station de métro Henri-Bourassa.
 TARIF: Tous les titres habituels. Un laissez-passer spécial au coût de 1,00 \$ par voyage est aussi disponible au Terminus Laval.

CTRSM (Rive-Sud)
 Le service régulier est maintenu et un service spécial de navettes assurera une liaison express avec la station de métro Longueuil.
 TARIF: Tous les titres habituels. La tarification est de 1,00 \$.

LA MESSE AU PARC JARRY

Le passeport

Le passeport est **obligatoire** pour la messe. Vous pouvez vous en procurer un **gratuitement** par l'intermédiaire de votre paroisse. Vous devez l'avoir sur vous en tout temps: il vous servira de «guide».

Le site de la messe

Le site est divisé en îlots bien identifiés par un code. Votre passeport contient le code qui vous orientera vers votre îlot d'accueil et il vous donnera accès à tous les services auxquels vous avez droit (santé, sanitaire, etc.). Suivez bien votre code pour obtenir toute information ou tout service. Des couloirs de circulation piétonnière sur le site faciliteront vos déplacements sur le site. Enfin, il est fortement recommandé d'arriver sur le site bien avant l'heure de la messe.

DES CONSEILS UTILES

Apportez avec vous...

Prévoyez un bon chandail, des chaussures de marche et un imperméable, en cas de pluie. Apportez un goûter léger mais fortifiant. Évitez les aliments qui supportent mal la chaleur et qui risqueraient de vous intoxiquer: oeufs, mayonnaise, fruits de mer, volaille, etc. Bien entendu, un appareil-photo ou des lunettes d'approche vous seront bien utiles!

* N'apportez pas de parapluies: ils gêneraient la vue de vos voisins.

Les enfants

Par mesure de précaution, attachez aux vêtements des enfants une étiquette indiquant leur nom, adresse, numéro de téléphone et le nom d'une personne à rejoindre en cas d'urgence.

Conseils-santé

Si votre santé vous inquiète, consultez votre médecin avant les événements. Si vous devez prendre des médicaments, prévoyez-en une quantité suffisante.

Le Rassemblement des jeunes (Stade olympique)

Jean-Paul II s'adressera à des jeunes de 15 à 25 ans. Il s'agit d'un événement à «güichet fermé» puisque tous les billets ont été distribués.

Ouverture des portes: 16h00
 Pré-événement: 17h30
 Événement: 18h30

Le défilé en papamobile

Le défilé officiel du pape Jean-Paul II aura lieu le mardi 11 septembre, à 17h15. Il débutera à la Basilique Notre-Dame pour se terminer au Stade Olympique. Voyez le trajet exact de la papamobile en consultant la carte du défilé.

À noter que la circulation aux abords du trajet du défilé sera contrôlée. Évitez donc de venir sur les lieux en automobile: utilisez plutôt les transports en commun de la ville.

Le train papal

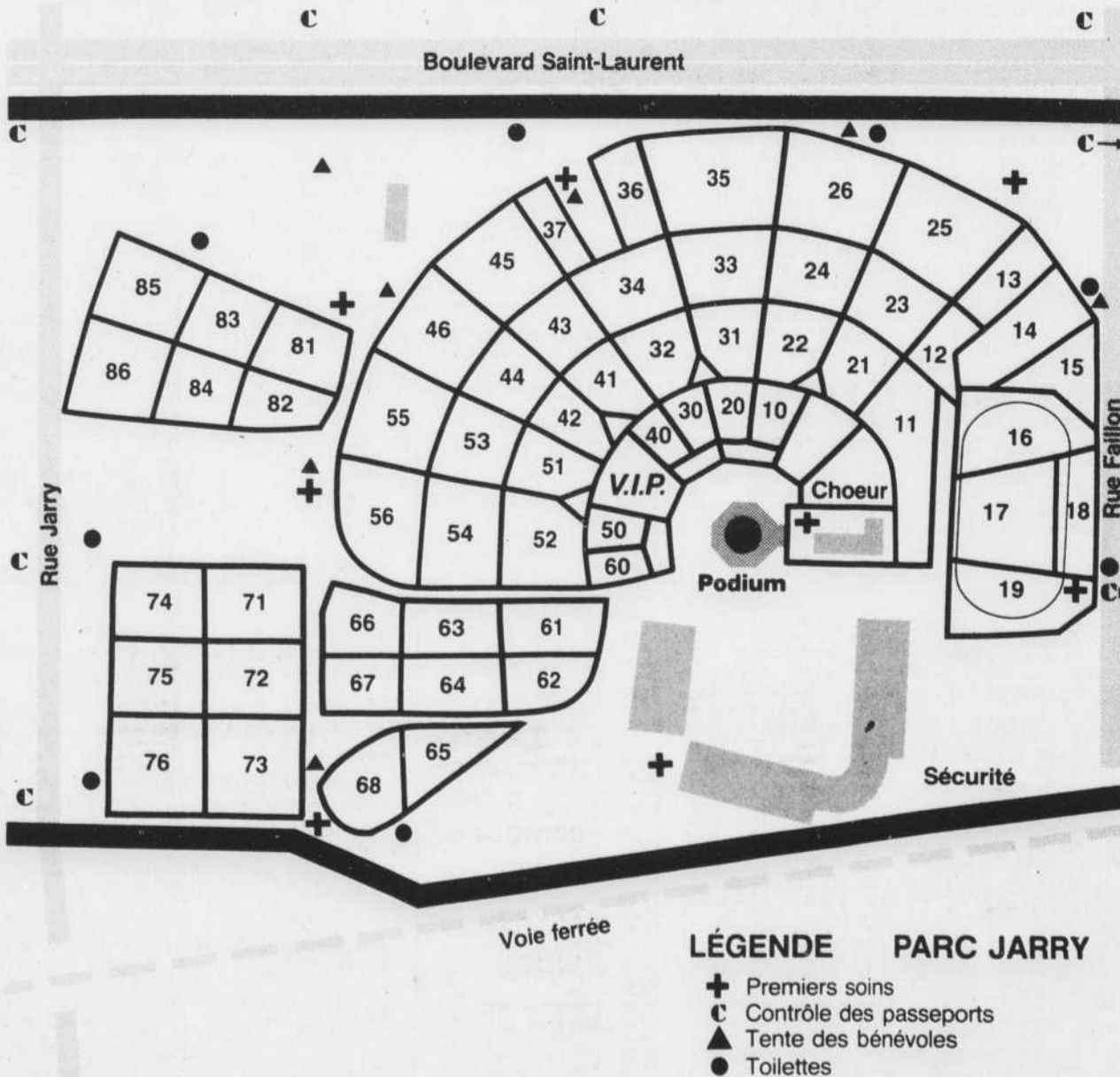
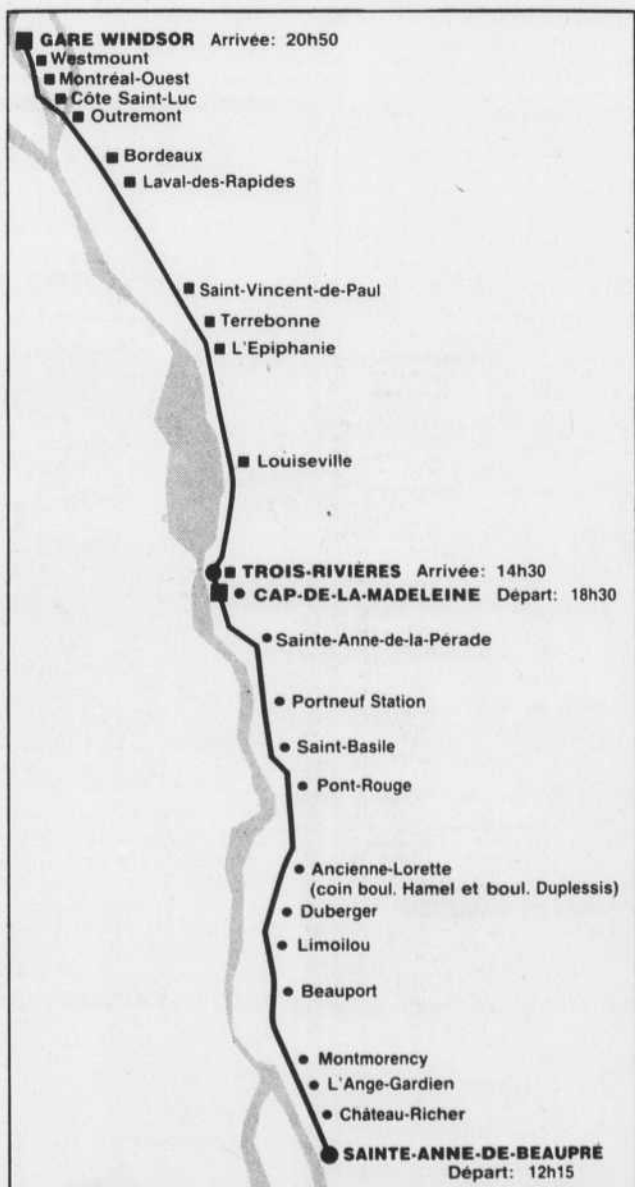
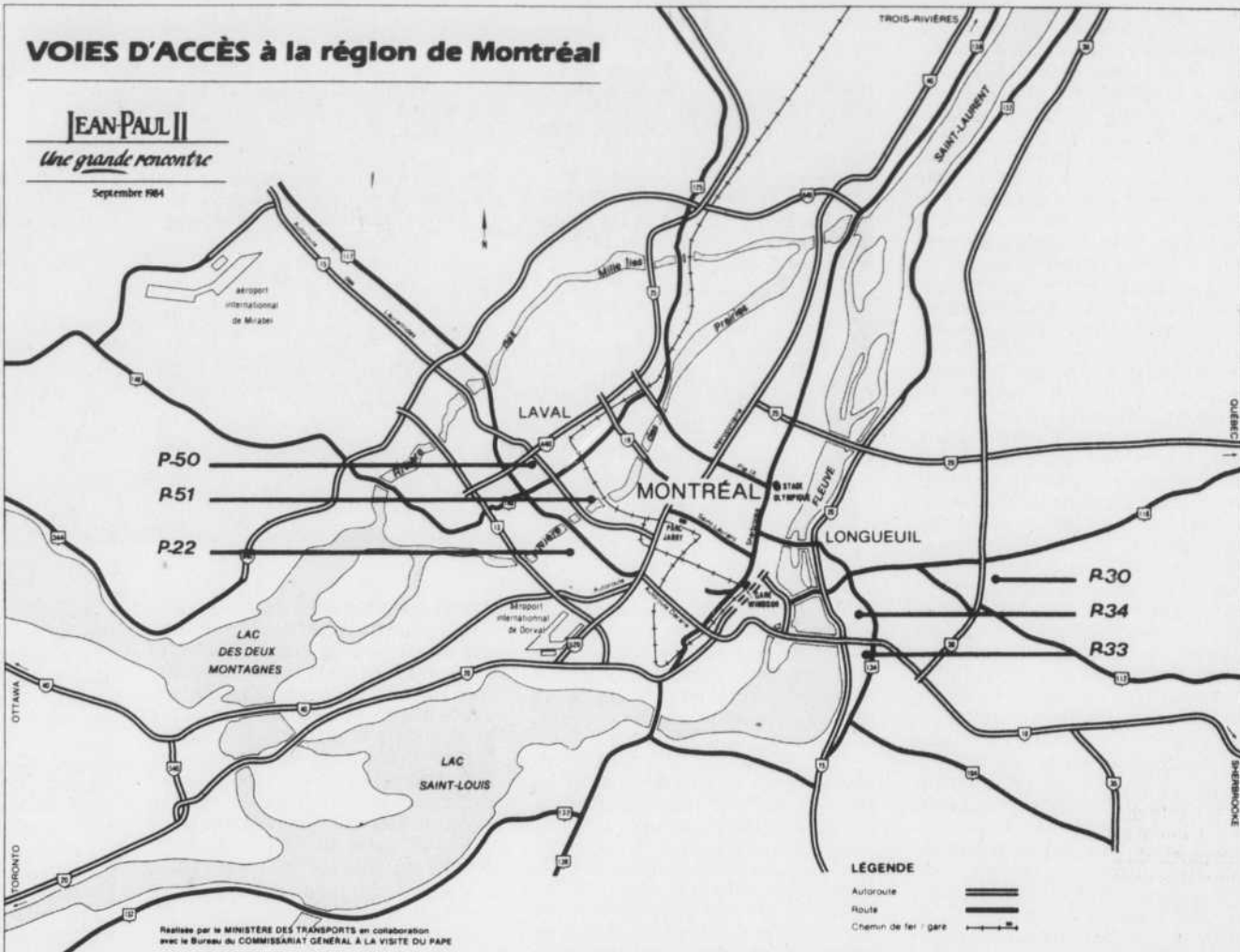
Le 10 septembre, le Saint-Père et sa suite immédiate arriveront à Montréal, en provenance de Cap-de-la-Madeleine, à bord d'un train spécial. L'arrivée est prévue pour 20h50, à la gare Windsor. L'avant-dernière voiture de ce train est pourvue d'une fenêtre observatoire permettant au Saint-Père de voir la foule.

Vous devez par contre vous tenir à au moins 10 mètres (30 pieds) de la voie ferrée pour bien le voir. De plus, il y va de votre sécurité puisque le train voyagera à grande vitesse.

Pour de plus amples informations, adressez-vous auprès de votre paroisse ou à:

Centre d'organisation de la visite du Pape
 420, rue Saint-Paul est
 Montréal (Québec)
 H2Y 1H4

Info-pape
 (jusqu'au 7 sept.) (514) 844-9566
 (de 9h30 à 16h30)
 (après le 7 sept.) (514) 287-9333.



ITINÉRAIRE DU TRAIN PAPAL
 10 septembre 1984

LÉGENDE PARC JARRY
 + Premiers soins
 C Contrôle des passeports
 ▲ Tente des bénévoles
 ● Toilettes

ARTS ET SPECTACLES

Un «fond de poubelle» musical pour le pape

PIERRE LAPALME

Il y a huit ou neuf ans, un prêtre de l'Archevêché de Montréal, commentant la qualité de la musique qui se jouait alors dans les églises du Québec, résumait ainsi sa pensée : « Actuellement, c'est le fond de la poubelle ». Aujourd'hui, on peut se demander si le ne s'agit pas d'une poubelle sans fond quand on songe à tout ce qu'on a réussi à en sortir depuis, au point que pour la messe du pape, les plus pessimistes s'attendaient au pire.

Heureusement, tout n'est pas à rejeter : un *Pater Noster* grégorien, un chant anglais (*Gift of Finest Wheat*) ou un choral allemand chanté sur un texte français. On trouve également quatre pièces du jésuite Louis Cyr qui, comme par hasard, à lui-même contribué au choix des oeuvres au programme de cette messe. La musique de Louis Cyr n'est pas mauvaise, bien au contraire, mais le fait qu'il s'accorde la part du lion nous met en droit de nous demander en quoi sa musique mérite-t-elle qu'on lui sacrifie tout Mozart ou tout Palestrina.

Quant au reste du programme, il est consternant : un *Saint, le Seigneur* tiré des Éditions ALPEC spécialisées dans la musique mal faite; *Peuple de Dieu en marche*, mélodie gagnante d'une espèce de concours d'amateurs où on devait mettre en musique des paroles d'une insignifiance peu commune; *Tu es le Dieu fidèle* et *Le Dieu que j'aime*, dont le niveau musical se compare aux rengaines des annonces de bière. Aucune de ces pièces, en toute décence, n'aurait dû figurer au programme de cette messe, même si celle-ci devait être célébrée dans le cadre de l'émission « Allo Boubou ». Il est dommage qu'on n'ait pas songé à couronner ce monument de pacotille en demandant à la foule de chanter « Mon cher Jean-Paul, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour ». C'est comme si Mgr Grégoire invitait le pape à dîner chez Harvey's ou à la Villa du Poulet où lui offrirait du Baby Duck dans un verre de plastique.

Depuis Vatican II, la musique liturgique a connu des moments bien difficiles. Il n'y a pas longtemps encore, la Maison du Seigneur retentissait des accents divins de la guitare électrique. En ces temps bénis, les oraisons du célébrant alternaient avec les éructations d'un quelconque



chanteur rock dont les chances par ailleurs étaient à peu près nulles de voir la carrière se poursuivre au-delà du dernier banc de l'église. C'était la liturgie du racolage : puisque les fidèles ne viennent plus à la messe, convions-les au salon disco.

Les protestations furent nombreuses et, depuis, on a dû débrancher les guitares. Mais ce qu'on y a substitué est encore plus insidieux : une musique vide, mal écrite par surcroît, accompagnant des paroles dont le contenu est proche du degré zéro de la pensée. On demande ensuite aux organistes et aux chefs de choir en première ligne dans les paroisses de défendre cette musique indéfendable. Pour la messe du pape, on n'a pas procédé autrement : le programme fut élaboré en vase clos avant d'être imposé à des interprètes dont la compétence est indiscutable. Pourtant, jamais ceux-ci n'ont été consultés au préalable. Pourquoi ?

On dirait que pour les autorités, l'Ennemi, ce n'est ni Satan, ni l'Antéchrist, ni l'hérétique, c'est le musicien professionnel : on se méfie comme de la peste de ces gens issus des facultés de musique ou des conservatoires, avec des premiers prix,

des maîtrises ou des doctorats, car ils sont souillés, pervers, corrompus par la grande musique, ce sont les pestiférés de la fugue et du contrepoint, comme si la musique savante était une syphilis grimpante qu'il fallait à tout prix éradiquer. D'autant plus que ces musiciens ont la fâcheuse habitude de transformer l'office divin en concert. Or, comme l'écrit le Père Goulet, « le temps de la Grand Messe de 10 h où l'on venait écouter un beau concert est révolu ».

Comme aujourd'hui les gens aiment les chansonnettes, la nouvelle liturgie est devenue un tour de chant. Il suffit de fréquenter les églises lors des mariages pour entendre tout le palmarès : des cantiques comme « Cet Anneau d'or », « Pour vivre ensemble », « Oui devant Dieu » et toute la trame sonore de *Love Story*. On est même allé jusqu'à interpréter avec la complaisance du curé le succès de Ginette Reno et Jean-Pierre Ferland « Tes mon amour d'la tête aux fesses ». Il semble que pour racoler des fidèles, on soit prêt à tous les compromis et à toutes les compromissions. Cependant, il faudrait prendre conscience que ce nivellement par le bas n'est pas autre chose qu'une répugnante prostitution.

Mais il y a plus grave. Cette liturgie du palmarès, ce hit parade de Dieu colore tout le reste de la musique d'église. On compose des chants religieux sur le modèle des chansonnettes. Et on les compose mal : non seulement la musique est inepte, elle est mal écrite. Comment la musique choisie pour la visite papale à Québec, le compositeur Pierick Houde s'interroge : « Comment a-t-on osé imprimer cette musique faisant fi des règles du solfège, de l'harmonie, de la prosodie, de la syntaxe musicale et littéraire la plus élémentaire... Ce recueil désastreux s'apparente plus au style « piano-bar » qu'à une célébration liturgique ».

À ce point de vue, le catalogue des Éditions ALPEC constitue un véritable musée des horreurs, et le dernier chant-thème du carême « À cause de Jésus » une éloquentte démonstration de dégénérescence musicale. Quant aux musiciens professionnels, ils subissent, comme l'écrit Raymond Daveluy, « le déferlement de musique insignifiante, mal écrite et faussement populaire qu'on leur impose ». À la messe du pape, les fidèles n'auront pas conscience que les interprètes durent réécrire entiè-

rement la musique de certaines pièces tellement l'harmonisation était déficiente : encore une fois, ce sont les musiciens professionnels qui doivent réparer les pots cassés pour pallier l'incompétence de ceux qui décident.

Comment a-t-on pu tomber si bas ? D'une part, les personnes qui président au choix ou à l'élaboration du nouveau répertoire liturgique sont loin d'avoir la formation requise pour le faire. D'autre part, ce répertoire n'est jamais élaboré en fonction de la qualité musicale, mais à partir du critère de la popularité : il faut que la musique soit simple pour faire participer les fidèles.

Il existe au Québec bassin remarquable de musiciens compétents, certains d'entre eux ayant d'ailleurs une réputation internationale. Sauf quelques consultations bidon, on ne fait presque jamais appel à leurs services. En avril dernier, dans une lettre ouverte aux journaux, l'organiste Raymond Daveluy a clairement posé le problème : « L'Office national de liturgie et les autres organismes qui s'occupent de ces questions ont depuis 20 ans négligé, ignoré et même éliminé de leurs conférences et de leurs débats les musiciens professionnels, laïques autant que religieux ». Un répertoire élaboré sans les musiciens les plus compétents : on ne peut se surprendre du gâchis. Si les compositeurs se plaignent parce qu'on ne les a pas consultés, alors « on leur répond qu'il fallait faire vite, que tout est déjà imprimé, que si cela vient des revues liturgiques, cela doit être très bien, etc... »

Ce répertoire d'amateurs repose presque exclusivement sur le critère de la popularité, et il semble bien qu'une musique populaire signifie

alors : commerciale, démagogique. Mais, comme l'écrit Raymond Daveluy, « il ne faut pas non plus confondre le « populaire » et le « québécois »... On pourrait parler du mépris des liturgistes pour l'assemblée des fidèles, lorsqu'ils ne cessent de l'inonder d'une musique « québécoise » qu'ils croient à sa mesure et conforme à son goût. Souhaiter la participation des fidèles aux offices est un but louable en soi, mais faire de cette participation une justification de la médiocrité, c'est encore une fois le nivellement par le bas. Une musique n'est pas plus populaire parce qu'elle est écrite par des amateurs. D'ailleurs, l'*Alleluia* de Haendel est une des pages les plus populaires du répertoire religieux : jouée à la messe du pape, cette page aurait éclipsé d'emblée tout le reste du programme. Il s'agit pourtant d'une musique savante, écrite selon les règles de l'art. Tant que la liturgie ne fera que copier les chansons les plus triviales, on continuera d'inonder nos églises avec ces rengaines ineptes que dédaignerait même Télé-Métropole.

Comment ne pas réprimer un sentiment de honte quand on songe que c'est aux quatre coins du monde qu'on diffusera cette médiocrité, alors que pour une messe papale, on aurait dû faire appel aux plus hautes créations du génie humain. Si, quand il visite l'Amérique latine, le pape peut apercevoir le spectacle désolant des bidonvilles s'étendant à perte de vue aux portes des grandes capitales, lors de sa messe au parc Jarry, le 11 septembre prochain, Jean-Paul II aura une vue empreinte sur notre bidonville culturelle, le fond de la poubelle de notre musique d'église.

ECHOS

L'exposition de Gérald Brault *Toile sur toile* se poursuit jusqu'au 30 septembre au Complexe G du 1037 de la Chevrotière à Québec.

Un dîner-gala mode de prestige aura lieu à la salle de bal du Château Champlain le jeudi 13 septembre au profit de la Fondation internationale du diabète-juvénile du Canada. Il y aura une présentation des dernières créations de couturiers de réputation

internationale, le Canada étant représenté par Jean-Claude Poitras.

La rentrée à aujourd'hui et jusqu'au 14 septembre à l'Université de Montréal sera ponctuée de nombreuses festivités : musique, danse, théâtre, sport. Bref le style caribéen et insouciant avant de plonger dans les travaux plus sérieux.

M. Saxophone lui-même, Junior Walker, sera de retour au Club Soda pour quatre soirées à compter de ce soir jeudi jusqu'à dimanche prochain.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Conan le destructeur" 6 h 10, 10 h — "Tank" 8 h
ASTRE II: "Gremlins" 6 h 05, 9 h 45 — "L'assolteur" 8 h 50 — "Faut pas en faire un drame" 8 h 05
ASTRE IV: "Contre toute attente" 9 h 15 — "La fièvre du printemps" 7 h 30
BERRI I: (288-2115) — "Tchao Pantin" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
BERRI II: "La femme de l'hotel" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 9 h 05
BERRI III: "La piratée" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 15, 7 h 05, 8 h 50
BERRI IV: "Le Père Noël est une ordure" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: "Les dieux sont tombés sur la tête" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — "The last starfighter" 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: "Bachelor party" 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — "Ghobusters" 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — "The woman in red" 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: "Bolero" 7 h, 9 h
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Police academy" 7 h 45 — "Le guet apens" 9 h 30
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Police academy" 9 h 45 — "Le guet apens" 7 h 35
CHAMPLAIN II: "Louisiane" 7 h 30
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Bolero" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINEMA DU VILLAGE: 1220

toile du monde" 12 h 45, 16 h 05, 19 h 25 — "Surprise party" 14 h 20, 17 h 40, 21 h
COMPLEXE DESJARDINS III: "Passions intimes" 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h — "La caméra indiscreté" 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: "Zelig" 12 h 30, 14 h 15, 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Water" 19 h — "The unexpected" 21 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Viva la vie" 7 h 15, 9 h 20, 11 h 25, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30
DAUPHIN I: (921-6060) — "Diamanche à la campagne" 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: "L'été meurtrier" 7 h, 9 h 25
DORVAL I: (631-8577) — "Tighrope" 7 h, 9 h 15
DORVAL II: "Dreamscape" 7 h 30, 9 h 30

SUR SCÈNE

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808) — La Boîte à Lily, Didier chante à l'accordeon, 9 sept. 21 h 30
LE BLUE NOTE: 40 est St-Paul (875-5126) — Diane Brooks, du 6 au 9 sept.
CAFÉ DE LA PLAGE: PDA (842-2112) — L'attendant Godot, de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct., lun. au sam. 20h30
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hotel Régence Hyatt, 777 Université (875-1370) — "I do!" comédie musicale, m. en s. et chorégraphie Roger Peace, jusqu'au 30 sept., du mer. au dim.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-9555) — Le bateau ivre Capitaine No. 5 sept.
HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar

DORVAL III: "Revenge of the nerds" 7 h 10, 9 h 10
DÉCARIE I: (341-3190) — "Boléro" 7 h 20, 9 h 20
DÉCARIE II: "Bachelor party" 7 h, 9 h
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "El norte" 6 h 45, 9 h 20
ÉLYSÉE II: "Après la répétition" 7 h 30, 9 h 20
ESPACE 9: (272-1080) — "Fairview" 7 h 30, 9 h 30
FAIRVIEW I: "Footloose" 7 h 30, 9 h 30
FAIRVIEW II: "Flashdance" 7 h 10
FLEUR DE LYS: (849-0041) — "Le dernier survivant" 2 h 30, 6 h, 9 h 30 — "Emmanuelle prisonnière des cannibales" 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD I: (671-6129) — "The crime d'Ovide Plouffe" 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 2: "Grem-lins" 7 h, 9 h
GREENFIELD 3: "The derrier survivant" — "Emmanuelle prisonnière des cannibales" 6 h 10, 8 h

St-Denis (849-9275) — John Baudino quartette (848) mer. au sam. de 22h à 01h — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 01h.
RISING SUN: 286 O. Ste-Catherine (861-0657) — "The Chicago beat" avec Armageddon ragga blues band, du 4 au 9 sept.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — Ballet national du Canada, du 5 au 8 sept. 20h
THÉÂTRE DU CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Glorious mud" à Flanders and Swann show, du 23 août au 9 sept.
THÉÂTRE LA LICORNE: (2075 boulev. St-Laurent (843-4156) — "Bluff" de François Camirand et Claude Poissant, m. en s. de René Richard Cyr, du 27 août au 9 sept. 20h30
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — La Cie Jean Duceppe présente « La ronde » d'Arthur Schnitzler, m. en s. Claude Maher, du 5 sept. au 13 oct. 5-6 sept. 20h, 8 sept. 17h et 21h.

TELEVISION

12.00 MIDDAY NEWS
12.02 Heritage
12.30 All in the family
12.57 Program Highlights
13.00 All my children
14.00 Wok with Yan
14.28 Weather report
14.30 Coronation street
15.00 Canadian reflections
16.00 Do it for yourself
16.29 Newswatch 5
16.30 Coming up Rosie
17.00 Happy days
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
18.00 Major league baseball Chicago at Montreal
18.00 Inside baseball
21.30 The journal
22.25 The journal
23.00 Newsweek headlines and the national update
23.05 Newsweek
23.27 Good rockin' tonight

15.30 Drôle de monde
16.00 La bande animée
16.30 Les satelliopettes
17.00 Pour tout le monde
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Chacun chez-soi
19.30 Cinéma
• Les quarantièmes rugissants
21.30 Les Nouvelles TVA
22.00 Coupe Canada 84

LE DEVOIR

CAHIER SPÉCIAL: LA RELIGION

LE DEVOIR publiera le 8 septembre prochain, veille de l'arrivée de Jean-Paul II au Canada, un cahier spécial qui se veut une réflexion à l'occasion de cette visite historique.

Tant pour le grand public que pour les communautés chrétiennes, ce cahier spécial du DEVOIR devrait être un important instrument d'information.

Si vous désirez obtenir des exemplaires de ce cahier spécial, veuillez compléter et nous retourner ce coupon-réponse avec un chèque ou mandat-poste. Pour information: (514) 844-3361

BON DE COMMANDE

Veillez nous envoyer _____ exemplaires à 0.75\$ Total _____

Communauté _____ Paroisse _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Retournez dans une enveloppe avec votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 St-Sacrement, Montréal, Québec, H2Y 1X1

Quand l'aide vient du ciel c'est souvent sur Les Ailes de l'Espérance

SAUVEZ DES VIES AVEC NOUS!

Votre générosité nous a permis l'an dernier d'effectuer au Pérou, plus de 1,500 vols d'urgence et de développement communautaire dans un territoire vaste comme le tiers du Québec.

Pour 250,000 nativos que nous desservons, une minute de vol équivaut à une journée de marche dans la chaleur tropicale. Les Ailes de l'Espérance, pour continuer d'aider ces démunis, ont besoin de vos dons. Donnez aux Ailes de l'Espérance... Par favor!

COUPON RETOUR

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CONTRIBUTION _____

Adresse à: Les Ailes de l'Espérance 3702, rue Ste-Famille Montréal, Québec, H2X 2L4 Tél.: (514) 843-4946

UN REÇU POUR FIN D'IMPOT VOUS SERA RETOURNÉ

ARTS ET SPECTACLES

Rétrospective du cinéma canadien à Toronto

CINÉMA

RICHARD GAY

Le Festival of Festivals de Toronto qui débute ce soir et se poursuivra jusqu'au 15 septembre présente, entre autres cette année, une importante rétrospective du cinéma canadien qui comprendra pas moins de 185 films dont 88 longs métrages. Cette vaste sélection de films qui permettra de parcourir 80 années de cinéma canadien en 10 jours constitue la plus grande rétrospective de notre production nationale jamais tenue ici ou à l'étranger.

Elle comprendra six sections différentes : une consacrée aux écrivains canadiens dont les oeuvres ont été portées à l'écran, une autre axée sur les artisans de notre cinéma qui ont fait carrière à l'étranger, une section réservée aux films oubliés, une autre centrée sur l'utilisation de la photographie dans le documentaire, une série de films très particuliers, marginaux, souvent très rigolos, enfin les 10 meilleurs films canadiens tels que choisis par plusieurs spécialistes et représentants du milieu.

Ces 10 meilleurs longs métrages sont dans l'ordre *Mon Oncle Antoine* de Claude Jutra, *Goin' Down The*



Marie Tifo et Gilbert Sciotte, dans le film de Francis Mankiewicz, *Les bons débarras*, qui fait partie des « 10 meilleurs films canadiens » présentés à Toronto.

Road de Donald Shebib, *Les Bons Débarras* de Francis Mankiewicz, *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* de Ted Kotcheff, *Les Ordres*

de Michel Brault, enfin *La Vraie nature de Bernadette* de Gilles Carle ex-aequo avec *Nobody Waved Good-Bye* de Don Owen.

de Guy Thauvette, Gilbert Sciotte, Marcel Leboeuf et Denis Lacroix.

Luc Matte interprète cette fois le rôle de C.H., C.H. comme sur le devant du chandail des joueurs du Canadien. Le personnage est d'ailleurs un sportif. Alors qu'il fait du camping solitaire et qu'il cherche à améliorer sa forme physique, un trio d'indésirables survient et s'acharne sur C.H. Peter, un Amérindien, vient à sa rescousse mais dans une mêlée générale, C.H. tue un de ses assaillants. Peter et C.H. prennent alors la fuite. Quand l'Amérindien se noie, c'est une Amérindienne qui aidera C.H. dans sa fuite et ce jusqu'à ce qu'il retourne en ville.

Le budget de *Visage pâle* a été fixé à un peu moins de \$1 million. Encore une fois comme pour *Keiko* et *Larose*, *Pierrot* et *La Luce*, un investisseur japonais avance une partie des fonds nécessaires. Et après que le canal 13 de Trois-Rivières se soit impliqué, Téléfilm Canada a accepté de participer à la production. Il y a quelques jours, on attendait toujours une participation financière de la Société générale du cinéma.

Le tournage de *Visage pâle* qui a débuté il y a quelques semaines dans la région de Saint-Hyacinthe, devrait se poursuivre en Abitibi-Témiscamingue jusqu'à la mi-septembre et l'équipe de production prévoit don-

ner le dernier tour de manivelle vers le 10 octobre, ce qui constituerait un tournage d'une durée totale de huit semaines.

Du côté canadien-anglais, le cinéaste Mort Ransen, qui travaillait jadis à l'Office national du film, a terminé le 15 août dernier à Tickle Cove, petit village de Terre-Neuve, le tournage de *Bayo* un long métrage inspiré du roman *Lightly* de l'écrivain canadien Chipman Hall.

Bayo gravite autour d'un capitaine de bateau de pêche qui, après 60 ans en mer, rentre définitivement chez lui dans l'intention de se réconcilier avec sa famille. Sa fille veut cependant quitter le petit village où elle est née et s'établir à Toronto alors que son petit-fils, Bayo, orphelin de père, ne veut en aucune façon se séparer de son grand-père.

Le film est principalement interprété par Ed McNamara, Patricia Philips et un jeune terre-neuvien de 10 ans, Stephen McGrath, qui fait ses débuts au cinéma dans le rôle de Bayo.

Le producteur est nul autre que Harry Gulkin à qui l'on doit déjà plusieurs adaptations cinématographiques de romans canadiens dont le très beau *Lies My Father Told Me*. Gulkin compte sortir *Bayo* sur les écrans au début de 1985.

Le film est principalement interprété par Ed McNamara, Patricia Philips et un jeune terre-neuvien de 10 ans, Stephen McGrath, qui fait ses débuts au cinéma dans le rôle de Bayo.

Le producteur est nul autre que Harry Gulkin à qui l'on doit déjà plusieurs adaptations cinématographiques de romans canadiens dont le très beau *Lies My Father Told Me*. Gulkin compte sortir *Bayo* sur les écrans au début de 1985.

Le producteur est nul autre que Harry Gulkin à qui l'on doit déjà plusieurs adaptations cinématographiques de romans canadiens dont le très beau *Lies My Father Told Me*. Gulkin compte sortir *Bayo* sur les écrans au début de 1985.

Le producteur est nul autre que Harry Gulkin à qui l'on doit déjà plusieurs adaptations cinématographiques de romans canadiens dont le très beau *Lies My Father Told Me*. Gulkin compte sortir *Bayo* sur les écrans au début de 1985.

Les Jackson à Montréal: 110,000 billets en vente

ROBERT LÉVESQUE

À dix heures ce matin 110,000 billets sont mis en vente pour les deux spectacles que donneront au Stade Olympique, les 16 et 17 septembre, les six frères Jackson dont le plus célèbre, Michael, est considéré mondialement comme le phénomène numéro un de la musique rock. Seuls les Beatles, qui un jour s'étaient définis comme plus populaires que Jésus-Christ, ont vendu plus de disques que le clan Jackson à travers le monde.

Le producteur Donald K. Donald, qui a signé une entente avec Stadium Management qui possède les droits du *Jackson's Victory Tour*, ne pouvait dire, hier en conférence de presse dans un salon du Stade, si les deux « méga-concerts » des Jackson à Montréal seront les seuls présentés au Canada. « Tout dépend d'eux, dit-il, et tout ce que je sais c'est qu'après Montréal ils vont à Washington ».

Les négociations, entamées en mars dernier, ont été, selon Donald K. Donald, « les plus difficiles en vingt ans de carrière » que son équipe a eu à piloter. Mais, affirmant qu'il faudra que les 110,000 sièges (55,000 par spectacle) soient vendus pour que son entreprise survive, Do-



Les frères Jackson (Jermaine, Tito, Marlon, Michael, Randy et Jackie).

Donald K. Donald se dit fier de présenter aux Québécois ce qu'il a qualifié d'événement « le plus spectaculaire de l'histoire du showbusiness ». Le contrat le liant aux Jackson étant secret, il n'a pas voulu chiffrer le coût de l'entreprise.

À Montréal, où la beauté du Stade aurait convaincu les Jackson d'accepter ce détour canadien dans leur super-tournée des États-Unis, un problème particulier se présentait avec la proximité de la visite du

pape Jean-Paul II. Celui-ci sera au Stade le 11 septembre. Or, l'installation de la scène et de l'équipement pour le spectacle de Michael Jackson nécessite plus d'une semaine de travail.

Les organisateurs de la visite du pape au Canada ont accepté qu'une partie des installations du spectacle de Michael Jackson soient déjà en place au Stade lorsque le souverain pontife s'adressera à la foule. On re-

couvrira de rideaux noirs les équipements et la scène du show rock.

Les 7, 8 et 9 septembre la construction de la scène des Jackson (140 pieds de large et 90 pieds de haut) sera amorcée par une équipe de 240 ouvriers. Les 10 ces ouvriers feront relâche pour permettre aux responsables de la sécurité pour la visite papale de vérifier le moindre racoin avant l'arrivée du Saint-Père qui, le 11, s'adressera à 60,000 jeunes. Les ouvriers continueront leur tra-

vail le 12, le 13 et le 14, jour où la presse pourra visiter et photographier les installations. Le 15 septembre, les Concorde tiendront leur match de football tel que prévu, et le 16 les Jackson prendront possession des lieux, cinq jours après le passage du pape.

Hier, au moment de la conférence de presse, plusieurs dizaines de personnes attendaient déjà en ligne devant les guichets du Stade Olympique qui ne devaient ouvrir que vingt heures plus tard. On a limité à 12 par personne la possibilité d'achat des billets qui se détaillent à \$40 dollars pièce. Donald K. Donald affirme que ce prix est équivalent à ce que les Américains doivent déboursier pour le même spectacle.

On assure que le spectacle, qui fera 110 minutes comme aux États-Unis, aura lieu « beau temps mauvais temps ». Conçu pour de grands stades extérieurs, ce *Jackson's Victory Tour* n'a encore jamais été annulé pour cause de température. A New-York Michael Jackson et ses frères ont donné leur spectacle au Madison Square Garden, seule salle intérieure de leur tournée, et la réaction de la critique a été plutôt froide. Le spectacle prend son ampleur en plein air.

Des écrans de 40 pieds permettront aux spectateurs de bien voir leurs idoles, et l'on assure qu'un système de son ultra-perfectionné fera en sorte que pour la première fois il n'y aura pas de problèmes de son au Stade. Alors que le spectacle de David Bowie en 83 nécessitait 45 tonnes de matériel (le Time Magazine avait

parlé d'un des plus gros spectacles jamais présentés), celui des frères Jackson nécessite pas moins de 375 tonnes d'équipements de toutes sortes, comprenant un studio de télévision, cinq ascenseurs, deux générateurs géants produisant un éclairage fort de 18,000 ampères, 2,200 réflecteurs, 240 haut-parleurs, sept ordinateurs, un système de rayons laser et... deux robots.

On estime, chez les organisateurs montréalais de l'événement, que les 110,000 billets s'envoleront en un jour puisque les points de vente (les comptoirs Ticketron et les guichets du Stade) seront ouverts seulement jusqu'à 21 heures ce soir. Des guichets spéciaux sont ouverts au niveau 300 du Stade. Pour la première fois le parterre du stade sera recouvert de milliers de rangées de sièges réservés. On veut ainsi diminuer le risque de bousculade au pied de la scène.

Trois systèmes de sécurité seront déployés dans et autour du stade durant les deux jours. L'un de ces groupes de gardes de sécurité suit partout les frères Jackson.

On se rappelle que les frères Jackson (du temps des Jackson Five) avaient fait le Forum il y a trois ans. Aucune fièvre n'avait traversé la ville, alors. Aujourd'hui la seule annonce de leur venue au Stade est un événement. Il y a eu *Thriller* entre-temps, et l'ouragan Michael Jackson n'a pas diminué depuis. Au Stade, où leur spectacle fera la rétrospective de leur carrière depuis *Motown* jusqu'à *Victory*, les Jackson seront au nombre de six, Jermaine, Tito, Marlon, Randy, Jackie et Michael.

À Venise: Carmen et les branchés parisiens

VENISE (AFP) — Le déhanchement de Carmen, les branchés parisiens et les intellectuels de Lisbonne ont envahi hier les écrans de la 41e Mostra de Venise.

Pour son lancement en Italie, *Carmen* de Francesco Rosi est présenté en avant-première dans la Cité des Doges.

Seuls le metteur en scène et Rugiero Raimondi, en l'absence de l'explosive Julia Miljones-Johnson, sont là pour expliquer leur oeuvre.

Le plaisir, en ce mercredi, vient des *Nuits de la pleine lune*: une comédie sans temps morts, un parcours sans

faute d'Eric Rohmer, qui a été accueillie avec enthousiasme par la critique italienne.

Pour la première fois depuis longtemps, le cinéaste a abandonné les jeunes filles provinciales, qui ne pensent qu'à l'amour et au mariage, pour explorer la faune des branchés parisiens.

dans *Ningun das ve-lune*, dans les tonalités grises avec des taches de couleurs vives, est sans doute le plus réussi de la série des films de Rohmer *comedies et proverbes*, dont c'est le 4ème épisode. Le cinéaste de *Ma nuit chez Maud* y poursuit son travail d'anthropologue sur un ton enjoué.

dans *Ningun das ve- zes*, du portugais Jorge Silva Melo, les intellectuels portugais sont moins drôles. Un peintre allemand, Berndt, arrivé à Lisbonne pour y préparer une exposition de peinture où seront montrées ses oeuvres et celles d'une autre artiste, Hanna, connue en 1974 dans la capitale portugaise. Mais Hanna n'ar-

rive pas. Berndt se met alors à sa recherche tout en faisant le point sur sa vie avec beaucoup de discussion et de musique classique.

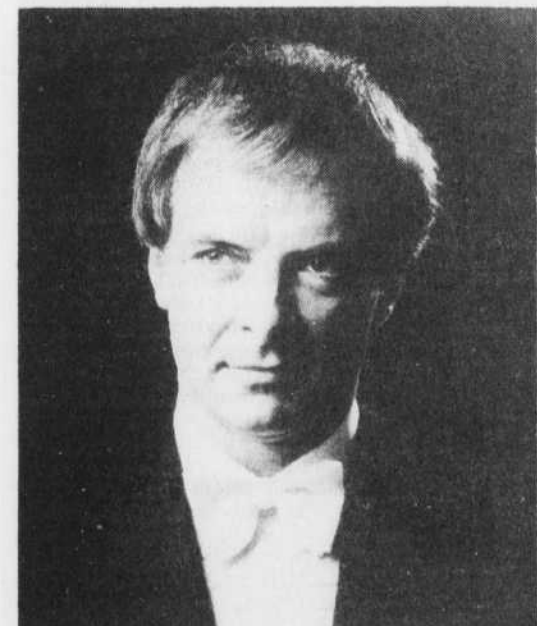
Salvador Dali, opéré

BARCELONE (AFP) — Salvador Dali sera opéré dans les prochaines 48 heures, avant que son état de santé ne devienne irréversible, ont déclaré hier soir les médecins qui le soignent à la clinique El Pilar de Barcelone.

Selon les médecins, les chances de survie de Dali sont pratiquement nulles si l'intervention

chirurgicale n'est pas réalisée.

Le peintre, rappelé-l'on, avait été brûlé au second et au troisième degrés dans un incendie qui s'était déclaré jeudi dernier dans sa chambre du château de Pubol (province de Gerone) à la suite d'un court-circuit, selon son entourage.



Pour la première fois en tournée en Amérique du Nord, Christopher Hogwood et THE ACADEMY OF ANCIENT MUSIC de Londres présentent un concert BACH, lundi, 10 septembre prochain, 20h00 à la salle Pollack. Billets en vente chez Archambault et Lettre-Son. Renseignements: 279-6561. (Publicité)

Le Ballet National du Canada

Directeur artistique: ERIK BRUHN
Une compagnie de 66 danseurs avec orchestre

Coppélia

Programme d'oeuvres variées
5 septembre
Coppélia
6, 7, 8 septembre à 20h00

6 septembre: Ichino/Pugh
7 septembre: Kain/Augustyn
8 septembre: Harwood/Schramek
Programme sujet à changement

En collaboration L'OFFICE DES ARTS et du Conseil des Arts du Canada
TOURNÉES
Présenté en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens et Spedici Inc

BILLETS: 24\$, 18\$, 8\$
Étudiants et troisième âge: 14\$

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 \$ sur tout billet de plus de 6 \$

Société de musique contemporaine du Québec

19^e saison 1984-1985

2 octobre
L'Ensemble de la SMCO, direction Serge Garant
1984 GILBERT AMY - MAMORU FUJIEDA - MICHEL LONGTIN - MARDI PIERRE TROCHU

15 novembre
Michael Laucke, guitare; Eugène Husaruk, violon
1984 L'Ensemble de la SMCO, direction Serge Garant
JEUDI JEAN PAPINEAU-COUTURE - MICHEL GEORGES BRÉGENT - FRANÇOIS MOREL - RAYNALD ARSENAULT - SERGE ARCURI - STEPHEN CHATMAN - ALAN BELL

6 décembre
Le Trio de Montréal
1984 Lise Daoust, flûte; Robert M. Leroux, percussion
JEUDI JOHN WINIARZ - JOHN ADAMS - STEVE REICH - MYKE ROY

24 janvier
L'Ensemble de la SMCO, direction Serge Garant
1985 WOLFGANG RHM: Jakob Lenz, opéra de chambre
JEUDI (en collaboration avec le Goethe-Institut)

28 février
L'Ensemble de la SMCO, direction Serge Garant
1985 TOSHIRO MAYUZUMI - TORU TAKEMITSU - JŪJI YUASA - JEUDI YŪJI TAKAHASHI - MAKII ISHII - YOSHISATA TAIRA - MAKOTO SHINOHARA

14 mars
Fusaka Sondo, soprano; Carlos Alsina, piano;
1985 Jean-Pierre Drouot, percussion;
JEUDI Gilbert Amy, direction et régie des sons
CARLOS ROQUE ALSINA: *Hinterland*
GILBERT AMY: *Une saison en enfer*

11 avril
Lise Boucher, piano;
1985 Jocelyne Fleury-Coutu, voix d'alto
JEUDI L'Ensemble de la SMCO, direction Serge Garant
JEAN BARRAQUÉ: *Sonate pour piano*
PIERRE BOULEZ: *Le marteau sans maître*

Tous les concerts ont lieu à la Salle Pollack à 20 heures
Billets réguliers: 8\$ / Étudiants & âge d'or: 4\$
ABONNEMENT 7 CONCERTS: 40\$ (Étudiants & âge d'or: 20\$)
Renseignements et réservations: 526-5117 (Lundi au vendredi, 10h à 16h)

LE CRIME 14 ANS
d'Ovide Plouffe
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.50, 7.05, 9.15.
LAVAL-SEM: 7.00, 9.05.
GREENFIELD: SEM. 7.10, 9.10.
VERSAILLES: SEM. 7.10, 9.10.

Le PARISIEN 1 LAVAL 5
480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776

LA FEMME PUBLIQUE 18 ANS
PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTREAL '84
PARISIEN: 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40. VERSAILLES: SEM. 7.10, 9.10. P.V.M. (V.O. s.-t. anglais) 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.55.

Le PARISIEN 4 LAVAL 3
480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776

EL NORTE 14 ANS
MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTREAL '84
ELYSEE (V.O. s.-t. français) SEM. 6.45, 9.20. P.V. MARIE: (V.O. s.-t. anglais) 1.00, 3.40, 7.00, 9.35.

ELYSEE 1 PLACE VILLE-MARIE
35 MILTON, 842 6053 CINE MA 1 866 0689

LE MEILLEUR FILM DE 1984 POUR TOUS
V.O. s.-t. français SEMAINE 7.30 & 9.20

ELYSEE 2
35 MILTON, 842 6053

APRÈS LA RÉPÉTITION POUR TOUS
Richard Gay, Le Devoir
1.45, 3.50, 5.50, 7.55, 10.00

Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL

UN AMOUR DE SWANN 14 ANS
ORNELLA MUTI ALAIN DELON
1.00, 3.05, 5.15, 7.15, 9.25

Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL

CAROLE LAURE POUR TOUS
Au-delà de la mort, une vengeance d'amour
1.00, 2.45, 4.30, 6.20, 8.00, 9.55.

Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE 0 866-3856 MCGILL

LE PC, PARTI QUÉBÉCOIS ?

DE TOUS les bouleversements issus de la volonté populaire, aucun n'aura autant surpris que l'appui massif de l'électorat québécois au Parti conservateur. Aucun qui soit autant porteur de changements. Mais la formidable victoire remportée par M. Brian Mulroney dans sa province natale fait-elle du PC un parti québécois ?

Cette victoire renforce l'unité du pays et assure le maintien d'une forte présence francophone dans le gouvernement de la fédération. Elle fera pénétrer loin dans le groupe parlementaire et dans les instances du PC la nécessité de mieux connaître le Québec, cette moitié du pays qui se refusait à toute alliance, fût-elle proposée par MM. Stanfield et Clark.

Le premier ministre élu est un Québécois. Ce rappel suffit pour disqualifier les analyses qui identifient trop étroitement la victoire conservatrice de 1958 et celle de 1984. Ce premier ministre québécois a reçu un mandat incontestable des électeurs de sa province. Il pourra parler au nom du Québec sans avoir à se justifier à chaque fois, tant sa légitimité est évidente. De plus, la présence francophone au sein du cabinet Mulroney reflétera vraisemblablement la force nouvelle du PC au Québec et dans les communautés francophones hors Québec. Enfin, le caucus québécois du PC, cette fiction historique qui faisait se rassembler M. Roch LaSalle avec lui-même, est devenu, depuis mardi, une réalité impressionnante en nombre et en qualité. Venus de toutes les régions du Québec, ses membres maintiendront une forte présence fédérale sur le territoire québécois.

Depuis mardi soir, M. Mulroney et son parti jouissent d'un statut voisin de celui de M. Trudeau et du Parti libéral au lendemain de la victoire de 1968. Les stratégies du Parti québécois et ceux qui chercheront éventuellement à recréer le PLC au Québec devront prendre la mesure exacte de ce fait. Deux questions en découlent :

1) Le PQ peut-il relancer dans l'immédiat le débat sur l'indépendance, comme son programme et la décision de son dernier congrès lui en font l'obligation ?

2) Le PLC peut-il espérer reconquérir éventuellement le Québec en maintenant son intransigeante doctrine constitutionnelle et sa volonté de détruire ici tout ce qui, politiquement, ne se conforme pas étroitement à l'orthodoxie fixée sous Pierre Trudeau ?

La victoire des conservateurs change, et en profondeur, le rapport à la légitimité québécoise, ce partage en parts égales dont le PQ et le PLC ont usé et abusé sans aucune retenue. Le PQ devra composer avec un nouveau partenaire puissant au Canada et puissant au Québec, un partenaire dont les intentions séduisaient hier encore M. René Lévesque lui-même. Le PLC devra remettre sa prétention à représenter seul et mieux que quiconque les aspirations québécoises. L'oxygène manquera à ces deux partis s'ils refusent de bouger.

Dans des commentaires formulés avec la plus grande dignité, les ministres libéraux du Québec, réélus ou battus, ont eu recours à deux arguments

pour se consoler de la déroute de leur parti. Premièrement, la coalition québécoise qui a élu 58 députés conservateurs serait fragile et fugace. Deuxièmement, les Québécois comprendraient vite qu'ils n'ont pas leur place au sein du PC.

Cédant au mépris facile qui, jadis, faisait descendre sur les créditistes la foudre des « instruits », des commentateurs avaient disqualifié à l'avance « l'amalgame de groupes » qui se retrouvaient dans la cuisine du PC : péquistes en mal de revanche, unionistes en attente d'une résurrection, créditistes prêts à actionner la machine à faire des sous, libéraux provinciaux faibles de santé... Bref, un club bâtarde et presque risible. Que peut-on attendre de cette parade « provinciale » ?, demandait-on avec hauteur. De très nombreux électeurs, qui ont fait triompher le PC au Québec mardi, ont déjà fait leur croix en faveur de Pierre Trudeau, une fois, deux fois, trois fois peut-être dans le passé. M. Mulroney pourrait bénéficier du même attachement et de la même constance. La coalition québécoise qui a ouvert la porte au Parlement à 58 candidats conservateurs n'est ni plus bête, ni plus primaire que celle qui a longtemps appuyé le PLC. Elle fera la part des choses et, à son meilleur jugement, retirera ou maintiendra son appui à la famille politique dont le discours et la sensibilité ont répondu à ses attentes. Rien n'est définitivement acquis ni perdu à l'avance.

Une condition essentielle au maintien de cet appui tient au succès ou à l'insuccès du chef dans son entreprise d'intégration du Québec et des Québécois au sein du PC. Bref, M. Mulroney devra faire la preuve que son parti est aussi québécois.

Commentant, hier, la vague conservatrice au Québec, M. Robert Stanfield évoquait les problèmes qui pourraient naître d'une aussi forte présence francophone au caucus du PC. « Le défi du Canada » nous a finalement rejoints, notait avec justesse l'ancien chef conservateur. La présence de collègues en provenance du Québec ne modifiera pas instantanément les perceptions et les évaluations des parlementaires anglophones du PC. Deux mondes étrangers devront apprendre à cohabiter, et cette cohabitation sera pleine de risques, du moins pour un temps. De plus, les intérêts régionaux mettront à rude épreuve l'unité du caucus conservateur. Enfin, on ne sait trop comment réagiront de nombreux éléments anglophones du caucus, si M. Mulroney, débordant la simple civilité dans les rapports intergouvernementaux, tient sa promesse d'ouvrir la négociation constitutionnelle avec Québec.

Si les résultats de mardi comportent des défis majeurs pour le PQ et le PLC, paradoxalement ils en posent un encore plus considérable au Parti conservateur et à son chef. C'est une conception du pays qui doit devenir commune au sein de la nouvelle majorité, conception qui assure au Québec développement économique, sécurité culturelle et statut politique respectueux de sa différence. Si M. Mulroney tient cette promesse considérable, son parti deviendra vraiment québécois, et pour longtemps.

— JEAN-LOUIS ROY

Jean-Paul II et le développement des peuples

TÉMOIGNAGE

DENIS THIBEAULT

L'auteur est directeur du secteur français au service d'éducation de Développement et Paix.

NOUS SAVONS que Jean-Paul II a su prolonger, de façon originale, l'enseignement et les appels à l'action issus de Vatican II. Dans la ligne de ses prédécesseurs, il ne cesse de rappeler que le monde de notre temps s'est construit et continue de se construire à l'encontre du projet de salut, de justice et de paix offert en Jésus-Christ. Il insiste sur le fait que l'inégalité croissante entre les peuples toujours plus pauvres et plus nombreux et la minorité de pays en enrichissement progressif crée une situation inconciliable avec le dessein du Créateur. Il affirme également que l'ordre actuel des choses devient un appel urgent à l'action pour « refaire ce monde » dans la perspective d'un développement intégral et juste de l'humanité.

À ce propos, il disait à Genève : « La justice et la charité ne sont que du vent si elles n'envisagent pas des gestes concrets envers des hommes concrets. » Ce passage de la parole aux actes est indissociable des exigences du credo de celles et de ceux qui se réclament du Dieu de Jésus-Christ puisque pour eux et pour elles, selon une allocution qu'il prononçait au Mexique, « il ne leur suffit pas de dénoncer les injustices. Il leur est demandé d'être témoins et facteur de justice. »

Et là, il y a du pain sur la planche, puisque pour Jean-Paul II, « rendre ce monde plus juste signifie, entre autres choses, s'efforcer qu'il n'y ait pas d'enfants insuffisamment nourris, sans éducation, sans instruction, qu'il n'y ait pas de

jeunes ne recevant pas la formation nécessaire; qu'il n'y ait pas de paysans sans terres pour vivre et se développer dignement; qu'il n'y ait pas de travailleurs maltraités et lésés dans leurs droits; qu'il n'y ait pas de systèmes qui permettent l'exploitation de l'homme par l'homme ou par l'État; qu'il n'y ait pas de corruption; qu'il n'y ait pas de gens ayant beaucoup de superflu, tandis que d'autres manquent de tout, sans faute de leur part; qu'il n'y ait pas tant de familles mal constituées, brisées, désunies, insuffisamment aidées; qu'il n'y ait pas d'injustice et d'inégalité dans l'administration de la justice; qu'à personne ne manque la protection de la loi et que cette protection soit égale pour tous; que la force ne prévale pas sur la vérité et le droit, mais au contraire la vérité et le droit sur la force, et que l'économie et la politique ne prévalent jamais sur l'humain » (déclaration faite à Saint-Domingue).

On ne pourra remédier à des situations semblables sans identifier « les causes structurelles qui pourrissent ou provoquent les différentes formes de pauvreté dans le monde », comme il le disait au Yankee Stadium. Et ces causes, il les a identifiées. Lors de son passage aux Philippines, il soulignait que « l'injustice règne quand certaines nations accumulent des richesses et vivent dans l'abondance alors que d'autres ne peuvent subvenir aux besoins fondamentaux de la majorité de la population. L'injustice règne quand, au sein d'une même société, certains groupes détiennent la plus grande partie de la richesse et du pouvoir, alors que de larges couches de la population ne peuvent assurer décemment la vie de leur famille, même au prix de longues heures d'un travail écrasant dans les usines et les champs. L'injustice règne quand les lois de la croissance économique et d'un profit toujours plus grand déter-

minent les relations sociales, laissant dans la pauvreté et la misère ceux qui n'ont que le travail de leurs mains à offrir. »

Il faut donc repenser l'ordre mondial actuel. Il faut, selon son encyclique *Redemptor Hominis*, s'assurer que « la croissance économique soit constamment planifiée et réalisée à l'intérieur d'une perspective de développement plénier et solidaire des hommes et des peuples », comme le rappelait avec force son prédécesseur Paul IV dans *Populorum Progressio*; « sans quoi, la seule catégorie de progrès économique devient une catégorie supérieure qui subordonne toute l'existence humaine à ses exigences partiales, étouffe l'homme, disloque les sociétés et finit elle-même dans ses contradictions et ses propres excès. »

Il faudra surtout veiller à ce que les projets de redressement de l'ordre mondial actuel ne se fassent pas aux dépens des pauvres, individus ou pays, comme il le précisait lors de son passage au Japon.

Il faudra aussi que cesse le gaspillage éhonté provoqué par ce qui constitue présentement un obstacle majeur au développement, soit la militarisation. « Tout le monde sait bien que les zones de misère ou de faim qui existent sur notre globe auraient pu être « fertilisées » en un bref laps de temps, si les investissements phénoménaux consacrés aux armements pour servir à la guerre et à la destruction avaient été changés en investissements consacrés à la nourriture pour servir à la vie. » (*Redemptor Hominis*)

Tout cela sera rendu possible dans la mesure où, personnellement et collectivement, chacune et chacun y mettront du sien puisque, comme Jean-Paul II le réaffirmait au Portugal, on ne peut ériger la justice pour soi sans en même temps travailler à promouvoir la justice pour les autres.

LETTRES AU DEVOIR

Un parc au centre-ville

Lettre adressée à M. Yves Bérubé, ministre de l'Éducation.

ENCORE une fois, nous attirons votre attention sur un projet de parc qui suscite beaucoup d'appui et d'enthousiasme dans le quartier Ville-Marie. Mais, malheureusement, nous déplorons le manque de collaboration constaté jusqu'à maintenant.

En effet, les lettres adressées à votre prédécesseur ainsi que celle qui vous est parvenue le 20 juin dernier nous ont valu ni accusé de réception ni réponse aux questions soulevées. Faut-il penser que c'est là la politique du ministère de l'Éducation ? Si tel est le cas, nous comprenons mieux maintenant le climat perturbé qui règne en permanence dans le secteur de l'éducation. Mais ceci n'est pas notre propos.

Monsieur le ministre, les habitants du quartier Ville-Marie veulent un parc. Ce n'est pas trop demander : il n'y a pas un seul espace vert digne de ce nom entre les rues Université, Saint-Hubert, l'avenue des Pins et le fleuve.

Par contre, nous avons relevé plus de 250 terrains de stationnement ou terrains vacants sur le même territoire, habité par plus de 20,000 personnes dont une forte proportion à faible revenu.

Or votre ministère est propriétaire d'un terrain qui conviendrait parfaitement à cet usage tant par ses dimensions que par son emplacement. Situé en plein cœur du quartier Ville-Marie, il desservirait adéquatement la population qui habite au nord et au sud de la rue Sherbrooke. Nous avons là une belle occasion de relancer le « dialogue Nord-Sud », au niveau local, bien sûr.

Nous disons « relancer », monsieur le ministre, car ce dialogue était possible quand les jardins Guilbault occupaient le même site, au milieu du 19e siècle, site délimité par les rues Sherbrooke, Saint-Urbain, Président-Kennedy et Jeanne-Mance.

Actuellement, votre ministère, via l'UQAM, y administre un terrain de stationnement de 700 places. Vous admettez que ce n'est pas très glorieux, ni comme rôle, ni comme exemple venant d'un des plus importants ministères à vocation culturelle et sociale.

Ce que nous demandons, c'est que vous fassiez les démarches nécessaires pour que ce terrain soit cédé à la Ville de Montréal dans les meilleurs délais, afin d'y aménager un parc. D'ailleurs, les autorités municipales se sont montrées très réceptives à cette idée, comme en fait foi la lettre de M. Raymond Régner, secrétaire administratif de la Ville. Nous voulons aussi connaître le nom du fonctionnaire associé à notre dossier, pour que le dialogue entre les trois parties s'établisse, condition sine qua non pour la réalisation du projet. Il ne manque plus que vous (votre gou-

vernement). Devrons-nous patienter encore longtemps ?

Les membres du comité attendent un geste et souhaitent ardemment que, cette fois-ci, quelqu'un du ministère de l'Éducation daignera répondre à cette missive.

Veillez croire, monsieur le ministre, en notre volonté de collaborer pour que ce projet aboutisse, à la grande satisfaction de la population.

— JACQUES DUBOIS
pour le Comité d'action
du quartier Ville-Marie.

Montréal, 16 août.

Pourquoi éconduire la clientèle ?

VOUS ME permettez de joindre mes doléances à celles exprimées par MM. Hamelin, Lamonde, La-touche et autres concernant la décision de l'Assemblée nationale de se délester d'une collection d'un demi-million d'unités de sa bibliothèque.

Employée de l'État depuis plus de sept ans, je fréquente assidûment l'édifice Pamphile-Lemay, soit dans le cadre de mes fonctions, soit dans celui de mes recherches personnelles. Je connais donc assez bien cette vénérable institution et n'en finis pas de m'étonner de ses immenses richesses que je découvre non seulement au moyen des catalogues, fichiers et autres supports mais encore par une véritable exploration physique de tous ses coins et recoins.

Cette décision suscite mes plus vives inquiétudes. Quelles collections seront touchées ? Qui décidera de quoi on se départira ? Quels critères de sélection retiendra-t-on ? Et une fois la décision prise, où ces lots de volumes se retrouveront-ils ? Dans quel rayon géographique ? Est-on assuré que rien ne sortira de Québec et du Québec ? Une fois entre les mains de leurs nouveaux propriétaires, quand et comment ces collections seront-elles traitées ? Leur consultation ne risque-t-elle pas d'être gelée, et pour plus ou moins longtemps selon le bon plaisir de leurs acquéreurs ?

Mais ce n'est pas tout, paraît-il. La rumeur court sur la colline parlementaire que la bibliothèque de l'Assemblée nationale sera à l'avenir réservée à une clientèle très restreinte, composée uniquement des élus, de leur personnel et de celui de l'Assemblée. Cette décision élimine donc des clients tels les fonctionnaires des autres ministères comme moi et les chercheurs comme M. Hamelin et les cosignataires de la lettre ouverte. Pourquoi donc éconduire un segment de clientèle qui est loin d'embourber la bibliothèque et d'en entraver le bon fonctionnement ? Les chercheurs et les chercheuses ne contribuent-ils pas, en exploitant ces collections uniques, à faire connaître cette part précieuse du patrimoine québécois ? Pour ma part, je me demande où je pourrais désormais compléter une collection aussi complète du journal *Le Courrier des États-Unis*, instrument indispensable à mes recherches.

Les deux côtés de la Chambre n'ont peut-être jamais été autant

garnis de cerveaux aussi éminents. Je ne puis croire qu'il ne s'en trouvera pas quelques-uns pour défendre l'intégrité des collections de la bibliothèque. Pendant deux décennies, on a beaucoup parlé de culture au Québec et rien n'était trop beau pour porter bien haut le flambeau de sa spécificité. Mais voilà : les rats de bibliothèque ne dansent pas, ne chantent pas et ne déclament pas. Ils sont irrécupérables; donc investir pour eux, c'est de l'argent gaspillé. Quand les compressions budgétaires sont devenues impérieuses, les centres de documentation de l'État furent les premiers touchés, jusqu'à démantèlement parfois. Et que dire du cas des Archives nationales qui ne fonctionnent que cinq jours par semaine et strictement aux heures ouvrables, pénalisant ainsi une foule de chercheurs qui, eux aussi, font du 9-à-5 en plus de leurs travaux de fouille. Quand je vois comment on tient en si basse estime de telles institutions, je me croise revenue au temps béni des « jouets de piéno » de vous-savez-qui.

La bibliothèque de l'Assemblée nationale doit donc conserver toutes ses précieuses collections. Elles sont bien identifiées et connues. Elles sont aisément accessibles grâce à un personnel compétent et serviable. Malgré sa vocation première d'être au service des élus, la bibliothèque n'en est pas la chasse gardée; elle appartient à la nation tout entière. Qu'on lui donne simplement le logement qu'elle mérite plutôt que de se plier à une solution de facilité.

— MIREILLE BARRIÈRE
fonctionnaire au BSQ.

Québec, 16 août.

Les transports de Diane

Lettre adressée au service des relations publiques de la CTCUM.

LA PRÉSENTE est pour exprimer notre profond mécontentement au sujet du service de transport en commun « disponible » après le spectacle de Diane Dufresne au Stade olympique, le 16 août dernier.

Notre stupeur était à peine plus grande que notre frustration lorsque nous avons constaté que le service de métro était interrompu pour la nuit alors qu'environ 30,000 personnes s'acheminaient encore vers les bouches de métro et les sorties du stade. Par surcroît, aucun service d'autobus supplémentaire n'avait été prévu. On avait beau avoir été transportés collectivement par « la diva », cela ne rendait pas la marche vers le centre-ville plus rose et moins longue. On a peine à croire que ce genre de négligence aurait eu lieu lors d'un match sportif ou de la visite du pape.

L'efficacité et la courtoisie dont se targue l'équipe de la CTCUM dans son actuelle campagne de promotion n'étaient, de toute évidence, pas à l'affiche ce soir-là...

— ANNE FILION
Cette lettre est consignée par Norman Dufort, Lorne Huston, Luc Laflamme, Danielle Lemay et Pauline Proulx.
Montréal, 23 août.

Sur la voie de garage ?

LE CONSEIL du patronat du Québec s'inquiétait, ces jours derniers, des intentions du gouvernement touchant la réforme du système de négociation dans le secteur public. Serait-on en train de la remettre sur une voie de garage ?

Les engagements du premier ministre étaient pourtant solennels : « Il y a un ménage à faire dans l'actuel régime de négociations du secteur public. Cela doit se faire une fois pour toutes et sans trop tarder » (novembre 1982). Cette déclaration avait été accueillie avec un certain scepticisme par les vétérans des grands manœuvres, qui n'y voyaient que la répétition du même scénario traditionnel. Six mois plus tard, M. Lévesque annonçait la création d'un comité interministériel qui allait étudier la question, mais les travaux de ce comité n'ont donné lieu à aucune communication publique. Ce n'est qu'un an après, en mai dernier, « après plusieurs mois de réflexions intensives » que le nouveau président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, entreprenait, sous le mode de l'interpellation, une « démarche de consultation » à partir d'un bref énoncé sous le titre de *Recherche d'un nouvel équilibre*.

Dans ce document, M. Clair invitait les intéressés à faire connaître « publiquement ou privéement » leur réponse à cinq questions clés afin d'enclencher « formellement à l'automne » le mécanisme.

Le président du Conseil du trésor était formel : « Le gouvernement est déterminé à agir, à changer ce régime d'affrontements qui ne satisfait personne et il entend donc, dès l'automne 1984, arrêter sa position. » Aussi, devant de telles assurances, les inquiétudes du Conseil du patronat paraissent-elles à tout le moins prématurées. Le processus est engagé et aucun échecancier n'est encore en souffrance. Attendons, pour en juger, le discours inaugural.

Certains signes ne demeurent pas moins troublants.

On note qu'à Fort-Préval toute

cette question n'a pas tenu grand-pace dans les préoccupations du conseil des ministres et qu'elle n'apparaît pas dans la courte liste des tâches prioritaires.

Autre interrogation : les trois grandes centrales syndicales ont refusé de s'associer à ce processus de révision, comme elles ont dit non aux comités paritaires créés après l'adoption des derniers décrets. Quant à la consultation de M. Clair, elles l'ont accueillie fraîchement, disant que la voie était piégée. Les centrales demandent plutôt la réouverture pure et simple des décrets qui leur tiennent lieu de conventions collectives jusqu'à la fin de 1985. La percée réalisée par la CEQ, qui a obtenu certains gains relatifs à la tâche des enseignants, leur a ouvert l'appétit, d'autant plus que le Conseil du trésor a dû allonger quelques dizaines de millions. Aussi le président de cette centrale, M. Yvon Charbonneau, a-t-il pu évoquer la possibilité d'une « réouverture globale des décrets à compter de 1985, avec la perspective d'en arriver à un accord de plus longue durée ». Se peut-il que le gouvernement, à quelques mois d'élections référendaires, au moment d'entreprendre un débat qui risque de devenir traumatisant, renonce plutôt à ouvrir le panier aux crabes ?

Un troisième signe est encore plus inquiétant : le document de M. Clair, qui devait lancer le débat, est tombé comme un caillou dans la barbotière de l'opinion publique. À peine en aura-t-on entendu le plouf. Si l'on fait exception de la Fédération des cégéps et de la Fédération des commissions scolaires, deux « partenaires » du gouvernement aux tables paternelles qui avaient déjà amorcé la discussion dans leurs rangs, les interrogations du président du Conseil du trésor sont demeurées sans réponse, du moins « publiquement ». Du côté syndical, seule la CEQ s'est livrée à une analyse en profondeur du document, dont les orientations lues en filigrane lui ont paru « inadmissibles ». Mais le temps a manqué à son congrès de juin pour y donner suite.

Or, comme le rappelait M. Lucien Bouchard, lors d'un colloque tenu en mars 1982 devant un groupe de conseillers en relations industrielles, la réforme envisagée est éminemment politique et ne sera possible qu'avec l'appui d'une opinion éclairée sur les enjeux réels. Il s'agit d'effectuer un choix de priorités collectives en tenant compte des limites de ce qu'une société peut attendre de son gouvernement. Il s'agit de bien autre chose que de « plomberte ».

En arrière-plan d'un débat qui tarde à s'engager, se profile une donnée sociologique manifeste : la chute du militantisme syndical. Dirigeants, militants et permanents des centrales, en perte de contact avec les gros des troupes, n'arrivent plus à les mobiliser pour des combats dont les résultats paraissent de plus en plus douteux. Le phénomène était déjà sensible lors de la dernière ronde de négociations où les mandats de grève se sont révélés nettement insuffisants, notamment dans le secteur des Affaires sociales. Il y a là un changement perceptible d'attitude, de comportement ou de mentalité, mais il est trop récent pour qu'on puisse en saisir les causes, la nature ou la portée.

On pourrait en tirer argument pour réclamer le maintien du statu quo, en faisant valoir que les « grandes manœuvres » ne sont plus que choses du passé.

C'est un pari. Mais qui voudra le relever après le pari perdu de 1964, alors que le gouvernement s'était laissé assez facilement convaincre que les syndicats n'oseraient jamais se servir de la grève contre les hôpitaux, que l'opinion ne le tolérerait pas et qu'une simple injonction suffirait à ramener l'ordre ?

Les choses se sont passées bien différemment.

Sans doute voudra-t-on, vingt ans après, avant de renouer pareil « contrat social », exiger des garanties plus explicites.

— JEAN FRANCOEUR

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR. Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT. Édition quotidienne 120\$ par année, 6 mois 62\$, 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année, 6 mois 115\$, 3 mois 60\$. Édition du samedi: 65\$ par année. Poste votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

COMBATTRE L'«EURO-SCLÉROSE»

PIERRE DROUIN
Le Monde

«L'ARMÉE de réserve des travailleurs» s'accroît en France. Marx voyait dans les cohortes de chômeurs un moyen pour les capitalistes de peser sur les salaires. Jacques Rueff n'était pas loin de penser la même chose, mais il prolongeait le raisonnement, après la crise de 1929, dans la plus pure tradition libérale : quand les demandeurs d'emploi (non aidés par des indemnités) proposeront de travailler à de plus bas tarifs, alors les employeurs embaucheront à nouveau, et le sous-emploi diminuera. Marx, Rueff, les connotations sont tellement passionnelles et les situations du 19e siècle et de l'avant-guerre si peu comparables à celles d'aujourd'hui que la discussion sur leur terrain est devenue très difficile. Mais quand M. Pierre Mauroy disait, juste avant les vacances : « Le chômage peut être le prix à payer pour avoir un avenir industriel », ne lui accordait-il pas lui aussi une fonction économique ? M. Laurent Fabius, bien qu'il ait laissé pointer le nez de la croissance dans sa déclaration de politique générale du 24 juillet, n'a pas masqué les réalités : « La modernisation — il faut avoir l'honnêteté de le dire — peut coûter des emplois avant d'en créer. » Dur à reconnaître pour un gouvernement socialiste.

À l'heure où d'autres indices se mettent à éclairer un peu plus favorablement le tableau de bord économique de la France, prouvant que la conduite à gauche n'est pas forcément plus dangereuse que la conduite à droite, les chiffres du chômage continuent leur ascen-

sion, même si la pente est un peu moins raide.

Une situation qui n'a rien à voir — l'opposition en est sûrement persuadée si elle ne le clame pas sur les toits — avec l'idéologie au pouvoir. Toute l'Europe est affectée, et la France, dans le paysage des Dix, ne fait pas — et de loin — la plus mauvaise figure. Si l'on calcule aujourd'hui le nombre des sans-travail en pourcentage de la population active, les Pays-Bas (14,6 %), la Belgique (13,7 %), l'Italie (13,3 %), la Grande-Bretagne (11,8 %) nous précèdent. Seule l'Allemagne passe derrière nous (avec 8,4 % au lieu de 9,8 %).

Cette tare de l'Europe, l'« euro-sclérose », comme on l'a dit, est spécialement voyante si l'on compare ces résultats avec ceux qu'affichent les États-Unis. Le chômage est là-bas à son plus bas niveau depuis quatre ans (7 % de la population active). Pourquoi cette situation contrastée ? Les États-Unis ont-ils une « potion magique » ?

Il ne faut d'abord jamais perdre de vue les données macro-économiques qui font de la politique américaine un cas d'école. L'aggravation du déficit budgétaire, due notamment à la réduction des impôts, a exercé un effet très stimulant sur la demande. En outre, comme le remarquent les auteurs du dernier rapport de la Banque des règlements internationaux, le taux d'épargne a baissé, « en raison sans doute du recul prononcé de l'inflation ». Ce soutien des dépenses de consommation, qui a conduit à une véritable relance (si l'on songe que le taux de progression annuel a été de 6,75 % au cours des 15 premiers mois qui se sont écoulés depuis le creux de la récession), n'est pas gêné par la contrainte des finances extérieures, puisque le



M. Laurent Fabius : « La modernisation... peut coûter des emplois avant d'en créer. »

statut du dollar, monnaie internationale, permet aux États-Unis de regarder avec une certaine insouciance l'énorme déficit de leur commerce extérieur. Les importations américaines ont augmenté de 30 % entre le quatrième trimestre de 1982 et le premier trimestre de 1984. Quel pays européen aurait pu supporter une telle accélération ?

Cela dit, il ne serait pas juste de ramener à la situation spécifique des États-Unis la baisse graduelle du chômage. La modération de l'augmentation des salaires n'a pas été pour rien dans la réussite de la lutte contre l'inflation, qui a permis la reprise. Et les Américains ont laissé fléchir leur productivité pour privilégier l'emploi dans le court terme. Comme le soulignait Anatole Kaletsky, dans une économie connaissant une croissance vigoureuse, c'est souvent dans les secteurs mêmes où l'on enregistre les

plus forts gains de productivité que l'on crée des emplois nouveaux. Depuis 1973, cette relation favorable semble s'être inversée. La lutte contre l'inflation est devenue la priorité des priorités. La production globale se ralentissant ou cessant de s'accroître, alors que la production par personne employée continue d'augmenter, cela signifie que les postes de travail existants diminuent.

Les réserves de productivité

On aura beau tourner et retourner les méthodes de lutte sociale ou économique contre le chômage, le seul remède qui ne se discute pas — cela tombe presque sous le sens — est la création d'emplois, donc le retour à la croissance. Jacques Méraud a savamment mais très clairement exposé les conditions d'une nouvelle expansion dans son dernier rapport au Conseil économique et social, et il n'est pas indifférent que M. Béréngovoy, notre nouveau grand argentier, l'ait lu de près.

Le maître mot de ce travail n'est pas à la mode. On l'avait sorti, après la Libération, de nombreuses « missions » envoyées aux États-Unis et l'on avait même créé un commissariat pour le glorifier : « productivité ». En France comme en Europe, il y a plus de réserves qu'on ne le croit sur ce registre. Jacques Méraud, contrairement à certains auteurs, estime que la productivité ne nuit pas à l'emploi « à condition qu'il y ait un minimum de croissance ». Des débouchés nouveaux sont créés dans la branche devenue plus productive, et des effets induits ont lieu sur le reste de l'économie. De même investissement (source de

productivité) et emploi sont, en moyenne et longue période, complémentaires et non concurrents.

Mais en attendant ces fruits prometteurs ? La tentation perdure de se rabattre sur la réduction de la durée du travail. C'est sans doute là le champ le plus fertile en illusions et en contradictions. Que le progrès se traduise à la fois par une augmentation du niveau de vie et par une diminution du temps de travail, nul ne pourrait y trouver à redire. Mais qu'on cherche dans ce dernier procédé un moyen de combattre le chômage, aussitôt se livrent bataille les idées et les faits. Les statistiques ne nous apprennent d'abord par grand-chose de bon sur cette technique. En France et en Belgique, où les baisses de la durée du travail ont été les plus importantes, le chômage est élevé, alors qu'aux États-Unis les emplois se multiplient, le temps d'occupation des salariés ayant, lui, très peu diminué dans l'industrie.

La pire des solutions serait sans doute une mesure globale, d'amplitude faible, non compensée par une réduction des salaires. Qu'on se rappelle le « coup des trente-neuf heures », qui a créé des charges nouvelles pour l'entreprise, mais non de nouveaux emplois. Si l'on passait aux trente-cinq heures, l'effort de productivité ne permettrait pas cette fois de remédier à l'affaiblissement de la production, et il faudrait de nouvelles embauches. Mais combien de salariés accepteraient de voir leur pouvoir d'achat rogné d'autant ?

Deux voies seulement peuvent être envisagées sur ce chapitre : une réduction d'horaires très diversifiée suivant les possibilités de chaque entreprise ; une généralisation du « temps choisi » (travail à

temps partiel). Mais y aura-t-il assez de volontaires pour réduire significativement le chômage, même si l'on distribue des « primes » d'encouragement, comme le souhaitait Michel Albert, prélevées notamment sur ceux qui sont le mieux protégés contre le risque de chômage (et provenant d'une partie des économies faites sur le versement des indemnités attribuées aux sans-travail) ?

Une destruction peut être créatrice

Le nouveau gouvernement est décidé à faire feu de tout bois pour réduire le chômage des jeunes et pour aider à leur réinsertion sociale, même s'ils ne trouvent pas tout de suite un emploi « classique » : prolongation de la formation, proposition d'activités correspondant à des besoins réels collectifs (services sociaux municipaux, environnement, etc.) ou individuels (aide aux personnes âgées, aux femmes seules, réhabilitation des locaux des familles pauvres, etc.). Des expériences de cet ordre existent déjà en France et à l'étranger. On n'en a pas, semble-t-il, tiré tout le parti possible.

Au bout du compte, l'« euro-sclérose » est à la fois une panne de l'imagination et une maladie d'engorgement de l'appareil productif du Vieux Monde par des unités ou des pratiques désuètes. La conversion industrielle supprime aujourd'hui plus d'emplois qu'elle n'en ouvre. Mais chacun sait, avec Schumpeter, qu'une destruction peut être créatrice. La France a plus tardé que certains voisins à avaler la purge. Le comble est que ce soit un gouvernement de gauche qui doive lui administrer la plus forte dose.

(Le Monde, 1er septembre)

Euromissiles : la surenchère des Soviétiques

JOCELYN COULON

IL Y A quelques semaines, l'Union soviétique avertissait les États-Unis qu'en guise de réplique à l'installation des euromissiles, elle procédait à des essais de missiles de croisière de longue portée basés au sol, destinés à garantir sa sécurité et celle des autres États membres du Pacte de Varsovie. Cette initiative s'ajoute aux mesures prises par Moscou en décembre dernier en vue de renforcer sa flotte de sous-marins lanceurs d'engins nucléaires près des côtes américaines, après l'arrivée des premiers Pershing II en Europe.

Ces nouveaux déploiements de missiles permettront à l'Union soviétique de frapper le territoire américain et les bases militaires de l'Otan en Europe de l'Ouest et, selon les dirigeants du Kremlin, rétabliront l'équilibre militaire qui existait en Europe avant novembre 1983. Malheureusement pour l'URSS, les faits permettent de constater la fausseté de cette déclaration.

Lorsque, en 1977, l'Union soviétique commença l'installation de ses euromissiles, les SS-20, elle prétend qu'ils sont destinés à remplacer les missiles SS-4 et SS-5 devenus obsolètes. Or il se trouve que la substitution n'est pas seulement quantitative mais qualitative. Les SS-4 et SS-5 sont de vieux missiles, munis d'une ogive nucléaire, qu'il faut des heures pour préparer au lancement et qui sont destinés à frapper des villes. Le SS-20 est équipé de trois ogives et peut être lancé en quelques minutes avec le grand avantage de pouvoir frapper des cibles choisies. Une telle précision permettrait aux militaires soviétiques d'exercer une frappe désarmante sur les installations militaires de l'Otan sans détruire les populations environnantes.

Devant cette menace, l'Otan décide de répliquer en installant 464 missiles de croisière et 108 fusées

Pershing II, celles-ci pouvant jouer le même rôle que les SS-20. Cependant, la décision de l'Otan comporte une ouverture à la négociation qui se déroulera d'ailleurs de 1980 à novembre 1983 entre les États-Unis et l'URSS.

Tout au long des pourparlers, l'Union soviétique proclama qu'il existe, sur le théâtre européen, une parité approximative, un équilibre des forces. Les leaders soviétiques, avant même la décision de l'Otan, déclarent en octobre 1979 qu'« actuellement les forces sont en équilibre », alors qu'ils ont déjà déployé 150 missiles SS-20. Un an plus tard, même déclaration adressée aux négociateurs américains. Entre-temps, Moscou a ajouté une cinquantaine de fusées supplémentaires. Au début de 1982, Léonide Brejnev décrète un moratoire sur l'installation des SS-20 pour prouver sa bonne foi aux Européens qui s'inquiètent de la mauvaise tournure des discussions à Genève. Pourtant, en décembre de la même année, le nombre total des missiles atteint 333, dont 234 sont pointés sur l'Europe de l'Ouest. Face à cet arsenal, l'Otan ne dispose d'aucune arme semblable, ses euromissiles ne commençant à être déployés qu'à partir de novembre 1983 jusqu'en 1988.

On doit bien constater aujourd'hui que l'URSS n'a aucune envie de voir s'équilibrer les forces sur le théâtre européen. Au contraire, l'installation massive des SS-20 et les mesures prises depuis quelques mois pour renforcer son potentiel nucléaire sont une recherche systématique pour le maintien de la supériorité régionale.

L'addition des 572 fusées américaines ne changera rien aux déséquilibres actuels puisque les forces du Pacte de Varsovie possèdent, en Europe, un avantage d'environ sept contre deux en ce qui concerne le total des têtes nucléaires. Alors que l'Otan a déjà retiré d'Allemagne de l'Ouest 1.000 ogives nucléaires et se

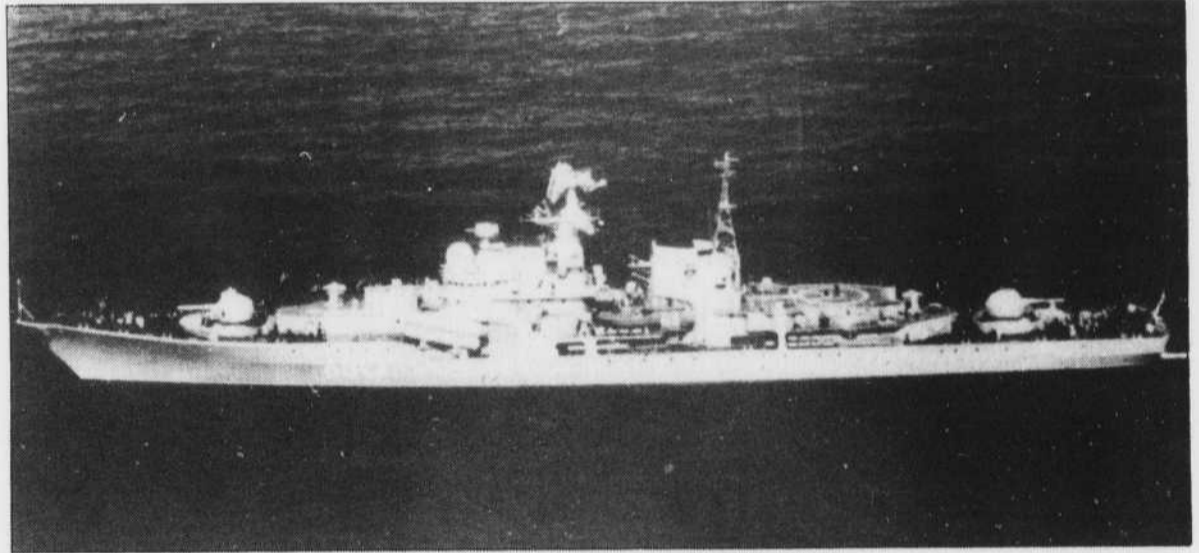
prépare, d'ici 1986, à en retirer 1.000 autres, l'URSS, de son côté, continue d'installer de nouvelles armes nucléaires.

Non contente des mesures prises par l'Alliance atlantique, Moscou vient de lancer une campagne de dénigrement de l'Allemagne de l'Ouest, qui cherche présentement à resserrer les liens avec ses frères de l'Est. Les relations sont si bonnes entre les deux pays que le dirigeant est-allemand, Erich Honecker, se préparait à faire une visite officielle à Bonn à la fin de septembre, malgré les fortes objections soviétiques. Prenant prétexte de l'installation des euromissiles en Allemagne de l'Ouest, l'URSS a décidé de torpiller ce voyage en enjoignant la communauté socialiste à démasquer les projets du « revanchisme » ouest-allemand. Sous couvert de la détente, déclare Moscou, Bonn cherche « à saper la souveraineté de la RDA » pour revenir aux frontières de 1937, allusion directe au Reich d'Adolf Hitler, qui comprenait des territoires tchèques, polonais et soviétiques (1).

L'Union soviétique rappelle « qu'il ne peut y avoir de détente à l'ombre des missiles » et son leader, Constantin Tchernenko, écrivait récemment à Petra Kelly, dirigeante du Parti vert ouest-allemand, qu'« un pays, qui accueille des armes de première frappe doit s'attendre à des représailles » (2).

Il semble que les menaces soviétiques commencent à porter fruit. Après avoir résisté, le leader est-allemand se demande maintenant s'il est vraiment nécessaire de faire le voyage. La partie de bras de fer que les deux pays socialistes se sont livrée pendant plusieurs mois pourrait bien se terminer par la victoire du « grand frère ».

Lorsque, en novembre 1983, l'Union soviétique se retira des trois tables de négociations militaires — START, INF et MBFR —, de nombreux commentateurs accusèrent,



Le contre-torpilleur soviétique « Sovremenny », armé de missiles téléguidés.

avec raison, les Américains de ne pas avoir fait preuve d'assez de flexibilité. D'autres allèrent plus loin en déclarant que les États-Unis étaient responsables de l'échec des négociations. Ces accusations sont corroborées par Strobe Talbott, correspondant diplomatique du magazine Time, dans un excellent article publié le 25 juin dernier, où il dévoile la stratégie de non-négociation avec les Soviétiques. L'auteur fait remarquer que le gouvernement américain n'était absolument pas intéressé à de réels pourparlers et que s'ils ont été maintenus jusqu'à la rupture par les Soviétiques, c'est en grande partie dû aux pressions des alliés et de la population.

Que les Américains aient saboté les négociations n'a rien de surprenant, puisque l'administration Reagan avait dévoilé ses couleurs lors de son élection : le réarmement avant tout, les pourparlers après. Cependant, les Soviétiques n'ont rien fait pour paraître moins intransigeants. Alors qu'ils dénonçaient la mauvaise foi des États-Unis, ils continuaient à aligner missile après missile tout en déclarant aux populations perturbées d'Europe occidentale que l'Otan cherchait à préparer une guerre d'agression contre le Pacte de Varsovie.

Maintenant qu'il y a 380 missiles SS-20 installés et une possibilité d'en

ajouter 200 autres, on a du mal, de ce côté-ci du Rideau de fer, à croire à l'infériorité soviétique en Europe de l'Ouest. Bien au contraire, la surenchère politique et militaire à laquelle se livre l'Union soviétique face à

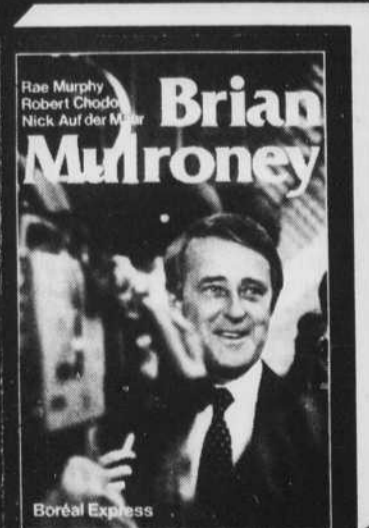
l'Otan ne peut que nous inciter à renforcer notre vigilance envers ce pays.

- (1) Le Monde du 8 août.
- (2) Le Monde du 24 août.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

VIENT DE PARAITRE

Brian Mulroney



Une biographie politique non partisane et bien documentée

Volume de 248 pages, illustré, en vente partout à 12,95\$

BORÉAL EXPRESS

Hannah Arendt et le totalitarisme

LU
MARC-FERNAND ARCHAMBAULT

★ André Enegreen, *La Pensée politique de Hannah Arendt*, Paris, PUF, 1984.

NÉE à Hanovre en 1906 de parents cultivés et progressistes, Hannah Arendt suivra en 1924 les cours de Heidegger à Warburg. Le jeune philosophe s'occupera aussi de son éducation sentimentale. À 23 ans, elle publie sa thèse de doctorat sur « le concept d'amour chez saint Augustin ». Dès 1932, elle se réfugie en France où elle suit les cours de Kojève et rencontre Koyré et W. Benjamin. Elle épouse Blücher et est contrainte à nouveau de s'enfuir à l'approche des armées allemandes. Elle accompagnera Benjamin qui lui confiera un manuscrit avant de trouver une fin tragique. Elle se retrouve alors à New York et se lance dans le journalisme. Ses positions sur la

création prochaine de l'État d'Israël et le sionisme lui attirent des inimitiés durables. Elle se préoccupe de la sauvegarde de la culture juive. Elle se lie avec A. Kazin, R. Jarrell et H. Broch. En 1945, elle commence à rédiger ce qui deviendra *The Origins of Totalitarianism* dont la publication, en 1951, lui assure la célébrité. Elle entreprend une carrière universitaire qui lui permettra d'approfondir sa conception du politique.

Elle ne s'éloigne pas de l'actualité pour autant. En 1961, elle provoque une véritable tempête par sa série d'articles repris en volume dans *Eichmann in Jerusalem*. En dépit des polémiques parfois très violentes qu'elle entretient par son ton tranchant et un long travail solitaire, elle est tout de même comblée d'honneurs. Vers la fin de sa vie, elle viendra à ses premières amours : la philosophie. Elle meurt en décembre 1975.

Il est difficile de donner une idée exacte de la pensée de H. Arendt à la fois parce que ses analyses ne s'appuient pas sur des données empiriques pour satisfaire les politologues et que par ses raccourcis et ses

simplifications, elle peut faire dresser les cheveux sur la tête des philosophes spécialistes. Il suffit d'ajouter à cela un manque flagrant de diplomatie et un goût assez net pour la provocation qui, à lui seul, peut expliquer l'isolement dont elle fut longtemps l'objet.

Le grand mérite de l'ouvrage d'Enegreen est d'exposer avec la plus grande clarté — ce qui n'exclut pas la difficulté de certains passages — une réflexion unique sur la politique de notre temps. Il insiste avec justesse sur l'importance du totalitarisme pour H. Arendt. Bien que le terme ne fût pas nouveau, elle fut la première à donner toute la mesure de ce qui lui apparaissait comme le nouveau absolu de notre temps. Un événement qui ne pouvait trouver son origine dans une philosophie, qui invalidait tous nos cadres de référence. Les classifications d'Aristote et de Montesquieu n'avaient plus de sens.

C'est à la lumière du totalitarisme, qui repose sur la négation de toute distinction entre les individus, au profit d'un égalitarisme et, par voie de conséquence, sur le refus radical

de toute diversité, la politique n'étant plus que la poursuite de l'unité, que se forgeront et s'affineront les concepts de H. Arendt. Elle exclura d'emblée le travail ainsi que la violence du champ politique, qu'elle ne peut concevoir autrement que comme acceptation de la pluralité des individus. Elle rejette toute référence à l'unité, l'action lui apparaissant la raison même de la politique. Ce qui l'amènera à réexaminer le rôle de la volonté dans la philosophie classique. Puis à poser le problème du langage et du sens commun.

Hannah Arendt se défendait d'être philosophe. Elle racontait plutôt la philosophie pour en retenir le sens. N'empêche qu'elle a construit non pas une politique idéale (désirée) mais une politique idéale (pensée). Il faut éviter de confondre le modèle avec le projet. Elle nous donne un repère pour apprécier ce qui est, pour nous voir en perspective.

H. Arendt, comme le souligne Enegreen, s'interroge sur la politique avant même que la confusion ne s'installe avec les conduites de domination et d'exploitation.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

été ovationné durant 9 bonnes minutes et après avoir salué ses adversaires nationaux et locaux.

Pour relancer l'économie, en premier lieu, «un nouveau gouvernement va voir en priorité à créer un nouveau climat qui attire de nouveaux investissements industriels domestiques et internationaux», a dit M. Mulroney. Son premier contact avec l'extérieur, c'est avec le président américain, M. Ronald Reagan, que le nouveau premier ministre l'a eu. En effet, M. Reagan a téléphoné à M. Mulroney hier matin pour le féliciter. Les deux hommes, qui s'entendent bien, ont aussi parlé des élections américaines qui s'en viennent et aussi de leur rencontre de juin dernier lorsque M. Mulroney, alors chef de l'opposition, s'est rendu à Washington.

Pour sa part, M. Mulroney a rejoint par téléphone hier les premiers ministres des provinces conservatrices. Selon son porte-parole, il n'a pas parlé au premier ministre du Québec.

C'est probablement demain que M. Mulroney s'entretiendra avec M. Turner afin de s'entendre sur une date officielle de passation des pouvoirs. M. Turner a indiqué mardi soir qu'il était en faveur d'une transition «rapide» et il est entendu que tout sera fait pour que le nouveau premier ministre puisse être assermenté avant la cérémonie de départ du Pape Jean-Paul II, le 19 septembre prochain, à Rideau Hall.

Une assermentation le 17 septembre donne à M. Mulroney quelques jours pour préparer son cabinet. Avec autant de députés, le nouveau chef du gouvernement doit composer avec la rançon de la gloire: il a tellement de députés qu'il a beaucoup de monde et beaucoup de régions à contenter.

Les élections mardi soir lui ont donné 211 députés, sur 282, et 50% du vote populaire, ce qui est considérable. Le Parti libéral du Canada a obtenu 40 sièges, avec 28% du vote et le Nouveau parti démocratique 30 sièges, avec 19% des voix.

La comparaison avec 1980 donne une idée de l'ampleur de la vague: le Parti conservateur obtenait alors 103 sièges et 33% du vote, le Parti libéral 147 sièges et 44% des voix et le NDP 32 sièges et 20% des votes.

Cette année, les conservateurs ont arraché 58 comtés sur 75 au Québec, les 17 autres demeurant aux mains des libéraux, et 67 comtés en Ontario. Cette province a aussi donné 14 comtés aux libéraux et 13 aux néo-démocrates de M. Ed Broadbent.

Dans les provinces maritimes, le Parti conservateur a obtenu 25 comtés et les libéraux six, dans l'Ouest enfin, le Parti conservateur a gagné dans 61 comtés, le Parti libéral dans deux et le Nouveau parti démocratique dans 17.

Avant d'annoncer le nom de ses ministres cependant, M. Mulroney fera connaître le nom de son chef de cabinet et de quelques autres personnes-clés qui travailleront à ses côtés.

M. Mulroney avait quitté Baie-Comeau dans la matinée et avait tenu à faire un arrêt à Sept-Îles, où se trouve le gros de son organisation électorale dans Manicouagan.

M. Mulroney, qui a remporté la lutte dans son comté avec plus de 15,000 voix de majorité, s'est montré particulièrement touché par le fait que les résidents de Schefferville aient aussi voté pour lui. M. Mulroney était président de la compagnie Iron'Oré lorsque la mine de cette ville a fermé ses portes.

Hier, comme il l'avait fait durant la campagne, M. Mulroney a promis à ses électeurs de «rester à l'écoute».

«Nous allons revenir ici le plus souvent possible et allons favoriser la reprise économique sur la Côte-Nord», a-t-il promis en ajoutant que si «nous allons essayer d'être juste envers tous les comtés, je suis conscient de mes responsabilités particulières envers les électeurs de Manicouagan».

M. Mulroney n'a pas donné de conférence de presse et s'est contenté d'une très brève allocution en mettant les pieds à Ottawa, où environ 150 personnes l'attendaient.

◆ La casse-tête

Mme Bertrand n'a pas d'expérience personnelle de l'administration publique et du gouvernement, mais elle est bien au fait des besoins et des intérêts du Québec, à titre de veuve de l'ancien premier ministre unioniste, M. Jean-Jacques Bertrand, et de mère du ministre péquiste des Communications, M. Jean-François Bertrand. Fort active dans son comté, que M. Mulroney a lorgné avant d'aller dans Manicouagan, elle a su surmonter les réticences des anglophones, qui craignaient l'influence des péquistes sur les tories. Auréole de prestige, ainsi qu'on l'a constaté lors de la présentation des candidats conservateurs, Mme Bertrand est une vraie «bleue» dont la promotion serait bien accueillie par les militants.

Mais 10 autres femmes ayant été élues au Québec, M. Mulroney aura l'embarras du choix. Parmi les noms mentionnés pour un poste important, il y a les suivants: Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert), Monique-B. Tardif (Charlesbourg) et Monique Vézina (Rimouski-Témiscouata). Aucune n'est aussi connue que la comédienne Andrée Chagnon, élue dans Saint-Hyacinthe-Bagot, mais ce sont des femmes qui ont fait leur marque dans leur milieu. Mme Duplessis, par exemple, a milité pour le OUI au référendum de mai 1980 et était une ardente partisane de M. Clark; Mme Tardif s'est fait connaître dans le domaine de la protection des consommateurs; Mme Vézina, aussi militante du OUI référendaire, est une administratrice chevronnée

(Caisses populaires, Régie de l'assurance-auto, Conseil supérieur de l'éducation).

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on vante les qualités de deux « ministriables », MM. André Harvey, élu dans Chicoutimi, et Benoit Bouchard, nouveau député de Roberval.

Dans la région de Québec, le comptable et homme d'affaires Michel Côté, qui l'a emporté dans Langlois, est un fier partisan de M. Mulroney. Bien connu dans la région, il joue déjà en quelque sorte un rôle de leader régional et nul doute qu'il ne se ferait pas prier si son chef l'appelle à faire partie du saint des saints ministériel. Comptable agréé, âgé de 41 ans, il a fait une lutte de tous les instants pour battre une vedette libérale, Mme Florence Levers.

En l'absence de la vedette Lawrence Hanigan, défait par M. Raymond Garneau, dans Laval-des-Rapides, M. Mulroney jonglera probablement avec le nom de M. Vincent Della Noce, élu dans le comté voisin de Duvernay, avec celui de M. Claude Lanthier, élu dans LaSalle, et celui de M. Marcel Danis, nouveau député de Verchères. Lui-même anglophone, M. Mulroney pourra estimer que cette communauté est assez bien représentée au cabinet; sinon, on avance le nom de M. Robert Layton, élu dans Lachine.

Quant aux jeunes « lousps », par exemple, MM. Pierre Vincent, de Trois-Rivières, Michel Champagne, de Champlain, et Jean Charest, de Sherbrooke, le premier ministre leur donnera l'occasion de prendre de l'expérience et du galon avant de les plonger dans la fournaise ministérielle.

En plus des postes de ministres, plusieurs autres sont disponibles, soit à titre de secrétaires parlementaires, de présidents de comités, de président et vice-présidents de la Chambre des communes.

En faisant son casse-tête, le premier ministre doit tenir compte des états de service, de la compétence et de l'expérience de ses députés, tout en assurant une bonne représentation ethnique et régionale. Le Québec aura 8 à 10 ministres, probablement, selon la taille que M. Mulroney donnera à son cabinet. Au cours des prochains jours, le chef tory aura de longs conciliabules avec ses conseillers, dont MM. Jean Bazin, Michel Cogger, Bernard Roy, et autres, pour le Québec.

En conclusion, reprenons la boutade de M. Masse: les électeurs élisent, les journalistes spéculent, les élus espèrent et le chef dispose!

◆ Lévesque

poursuit M. Lévesque en faisant référence au fameux discours de M. Mulroney à Sept-Îles, il a promis de faire preuve d'une réelle compréhension des aspirations collectives, ce qui a sûrement contribué à lui attirer l'appui des Québécois qui tiennent à être respectés comme individus et comme peuple. Par exemple, nous nous réjouissons de constater que M. Mulroney est d'avis que le dossier constitutionnel doit éventuellement être réouvert d'une manière qui puisse satisfaire le Québec. Nous avons également pris bonne note de l'engagement solennel et détaillé à rebâtir des relations fédérales-provinciales fondées sur l'harmonisation des politiques, le respect de nos compétences et la dépolitisation du régime des subventions.

Tout en prenant bien garde de bousculer le futur gouvernement — il veut au moins lui laisser le temps d'accrocher son chapeau — M. Lévesque note que des questions très pressantes doivent être abordées de toute urgence, surtout dans le domaine économique. Il cite en exemple le dossier de Pétrumont, pour lequel des ponts sont déjà établis avec les conservateurs. «Le gouvernement du Québec attend avec impatience et depuis fort longtemps une collaboration active du gouvernement fédéral sur ce plan (économique). Il va nous falloir en particulier déployer des efforts conjoints pour contrer le chômage qui affecte si cruellement nos générations montantes.»

Le premier ministre conclut ainsi son texte liminaire: «Sans renoncer à nos principes ou à nos droits, mais dans le respect de ceux des autres, nous entendons sincèrement, du côté québécois, continuer à consacrer toutes nos énergies et nos ressources à l'amélioration du sort de nos concitoyens, mais avec l'espoir désormais qu'on puisse le faire de façon complémentaire et partant plus efficace que jusqu'à tout récemment.»

M. Lévesque note que la première priorité des électeurs et des gouvernements ne porte pas sur la constitution mais sur l'économie et la création d'emplois. Mais, en temps utile, il ne demande pas mieux que de ouvrir le dossier constitutionnel, à la condition que les exigences minimales du Québec soient respectées, de sorte qu'il puisse concourir à l'accord dans l'honneur et la dignité, pour reprendre les termes de M. Mulroney.

Comment explique-t-il l'élection d'un si grand nombre de conservateurs au Québec? M. Lévesque dit d'abord que le vent du changement a soufflé aussi fort au Québec qu'ailleurs. La contagion a gagné le Québec, un peu comme en 1960, avec le même slogan, approprié et dans l'esprit de tous: c'est le temps que ça change. De plus, il y a eu une véritable alliance, pleinement justifiée dans un contexte fédéral, de tous ceux qui prennent à cœur les intérêts du Québec, qui a énormément souffert des politiques libérales au cours des récentes années. «Regardez l'histoire, c'est ce qui arrive quand il faut barrer la route à ceux qui veulent affaiblir le Québec.»

Et le Parti nationaliste? Il fallait barrer la route aux libéraux, reprend le premier ministre, les gens ont cherché et se sont aperçus que la meilleure manière de le faire, c'était en appuyant le Parti conservateur. Le PN a été utile, en faisant des rappels sur les intérêts fondamentaux du Québec, ce qui n'est jamais mau-

vais, mais il n'avait ni organisation, ni courant, ni crédibilité, à la même du parachuter certains candidats pour arriver au chiffre magique de 75 candidats. Le PN ne pouvait être le levier de changement désiré par les nationalistes, qu'ils soient péquistes ou non, et par l'ensemble des Québécois conscients des droits et intérêts collectifs du Québec.

Dans ce nouveau contexte, le gouvernement s'apprête-t-il à reprendre la discussion sur la résolution du congrès péquiste voulant qu'un vote pour le PQ soit un vote pour la souveraineté du Québec? «Pour l'instant, il n'est pas question de rouvrir cette canne de vers, rétorque vivement M. Lévesque. On peut vivre avec elle tout en poursuivant notre réflexion.»

Le premier ministre n'est pas d'accord avec l'assertion selon laquelle les tories et les péquistes auraient des dettes (des I.O.U., selon l'expression populaire) les uns envers les autres. Selon lui, il y a parmi les élus conservateurs des nationalistes qui, sans être souverainistes, sont conscients des intérêts du Québec et sont prêts à les faire valoir à Ottawa. Cela fait tout un changement avec les libéraux, qui voulaient à tout prix détruire le PQ et remettaient en cause la légitimité du gouvernement élu en 1976 et réélu démocratiquement en 1981. Il y aura moins de braquages et de chicanes inutiles avec les conservateurs, estime M. Lévesque, niant toutefois qu'il ait des liens organiques entre les deux partis au pouvoir à Québec et à Ottawa. Il y a seulement des gens qui ont des oreilles des deux côtés, des Québécois authentiques, qui peuvent être éminemment utiles.

M. Lévesque estime que les nationalistes ont agi spontanément, sans directives, créant ainsi une alliance conjoncturelle avec beaucoup de monde, dont des libéraux provinciaux, contre les libéraux fédéraux. Personne n'a contracté de dette et n'y aura pas échange de bons services lors de la prochaine élection au Québec. Mais il y aura sûrement moins de hargne et d'intolérance de la part d'Ottawa envers le Québec.

Concernant les nouveaux députés conservateurs, M. Lévesque note qu'il y a peu de grosses vedettes, mais plusieurs sont bien au fait des intérêts du Québec et solidement implantés dans leur milieu. De plus, ce qui semble un début de justice sociale, un nombre sans précédent de femmes ont été élues au Québec, qui démontre ainsi une acceptation croissante de la présence féminine en politique.

Le premier ministre est heureux qu'après vingt ans, les libéraux aient été mis à la porte, ce qui a mis fin du coup à un monopole arrogant et malsain pour le Québec. Il reste convaincu que l'option souverainiste est la meilleure pour le Québec, mais il n'a pas l'intention en outre-temps de saboter le système fédéral. Il a confiance que M. Mulroney tiendra parole envers le Québec. Il souhaite une entente honnête et de bonnes relations avec le gouvernement désigné.

À l'entrée du conseil des ministres, en matinée, aucun collègue de M. Lévesque n'a formulé de commentaires, mais le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, affichait un large sourire qui en disait long sur sa satisfaction. Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, avait plus tôt annulé une conférence de presse qu'il avait convoquée. Pour bien signaler l'importance de l'événement et pour éviter des voix discordantes — un certain nombre de ministres ont appuyé le PN — M. Lévesque s'est réservé l'exclusivité des commentaires. Hier, il n'avait pas encore conversé avec M. Mulroney, mais il se proposait de le faire dans les heures suivantes.

◆ La victoire

ran, directeur des Études canadiennes à l'Université Johns Hopkins, qui, mardi soir, comme quelque 300 autres personnes, regardait la retransmission des résultats électoraux sur les ondes de Radio-Canada, en direct, à l'ambassade du Canada à Washington.

«Sur le plan économique, il y a de fortes affinités entre Ronald Reagan et Brian Mulroney. Mais ils sont quand même très différents pour tout ce qui touche les questions de société», explique-t-il. «Le conservatisme de Brian Mulroney ferait de lui un républicain modéré s'il était Américain. Les antagonismes entre les deux pays ne vont pas disparaître comme par enchantement, mais chez les fonctionnaires qui s'occupent des dossiers bilatéraux, l'atmosphère sera plus détendue. Il est indiscutable que du point de vue du style, la parenté entre les deux gouvernements sera plus proche.»

L'ampleur de l'écart entre les conservateurs et les libéraux ayant rapidement ruiné le suspense pour les téléspectateurs mardi soir, la question qui circulait avec le plus à l'ambassade du Canada était celle-ci: qui sera le ministre des Affaires extérieures chargé de mettre à profit ces bienveillantes dispositions américaines dans la résolution des problèmes épineux, comme celui des pluies acides?

Un premier test pour la diplomatie canadienne se présentera à la fin septembre lorsque le président Reagan fera connaître sa décision sur une éventuelle limitation des importations d'acier. Les exportations canadiennes de cuivre et d'acier aux États-Unis s'élèvent annuellement à plus de \$1 milliard. La tâche de M. Mulroney sera d'essayer de convaincre les Américains que le Canada devrait être exempté de nouvelles restrictions, si elles sont imposées.

Au département d'État américain, on continue d'afficher une rigueur on ne peut plus impartiale et on évite de manifester quelque enthousiasme partisan: «Les relations bilatérales se sont grandement améliorées depuis deux ans, donc déjà sous le gouvernement de M. Trudeau, dit James Medas, sous-secrétaire d'État adjoint responsable des Affaires cana-



Même si l'ouverture des guichets n'a lieu que ce matin à dix heures, des fans de Michael Jackson faisaient déjà la queue hier après-midi pour se procurer des billets pour le spectacle des frères Jackson au Stade olympique, les 16 et 17 septembre prochains. (Voir l'article de Robert Lévesque, en page 9).

(Photo Jacques Grenier)

diennes. Par la suite M. Turner et M. Mulroney avaient exprimé leur intention de continuer dans le même sens.»

Moins tenu à la réserve des membres du gouvernement, M. Richard Allen, ancien directeur du Conseil de sécurité nationale du président Reagan, décrivait la victoire de M. Mulroney comme le résultat d'un changement idéologique profond et durable, capable même d'influencer l'élection américaine: «Je crois que cela aura un effet salutaire sur mon parti, le Parti républicain. Et je crois aussi que cela renforce la position du conservatisme de ce côté-ci de la frontière. Parce que les Canadiens ont vu que certaines politiques adoptées ici ont porté fruit et veulent à leur tour s'en inspirer. C'est vrai qu'il y a des différences idéologiques entre M. Reagan et M. Mulroney, mais en général, les vues de M. Mulroney sur la fiscalité notamment, sont proches de celles du président.»

Cette élection canadienne a retenu l'attention de la presse américaine qui a mis l'accent sur la communauté de vue des conservateurs des deux pays dans le domaine économique, tout en soulignant cependant l'attachement des Canadiens de tous les horizons politiques aux programmes sociaux administrés par leur gouvernement: en cela, le conservatisme de M. Mulroney apparaît presque insolite aux Américains, habitués maintenant au discours Reaganien qui favorise une réduction de l'intervention du gouvernement, que ce soit dans le développement des industries, ou de la gestion des politiques sociales.

◆ Harrison

qu'à ce que son client se montre à nouveau. L'avocat a déclaré qu'il ne pouvait «représenter mon client sans qu'il soit présent en Cour».

Entre-temps, la Cour a émis un mandat d'arrêt contre M. Harrison.

Le juge Asselin a également refusé à Me Silver la permission de se retirer du dossier, en disant que lorsqu'un avocat accepte de défendre une personne accusée, «c'est comme un mariage, pour le meilleur et pour le pire».

Me Silver a déclaré à la cour qu'il n'était «pas d'humeur» à continuer à plaider et qu'il «avait besoin de reprendre ses esprits». Le juge Asselin a donc suspendu les procédures jusqu'à lundi.

Il a fait part de la possibilité que M. Harrison apparaisse un de ces jours avec une explication plausible, mais il a ajouté: «L'expérience démontre qu'il est facile de disparaître dans ce monde».

Il a souligné que selon le Code criminel, une enquête préliminaire pouvait se poursuivre en dépit de l'absence de l'accusé, en ajoutant que «l'accusé a des droits dans cette affaire, mais la société également».

6 septembre

par la PC et l'AP

1975: 1,800 personnes perdent la vie dans un tremblement de terre en Turquie.

1966: le premier ministre d'Afrique du Sud, Hendrik Verwoerd, est assassiné.

1964: le président américain Lyndon B. Johnson remet au premier ministre de la Colombie-Britannique, W.A.C. Bennett, un chèque de \$273 millions en vertu de l'accord d'aménagement hydro-électrique du fleuve Columbia.

1963: inauguration de la Place des Arts, à Montréal.

1957: le premier ministre Louis Saint-Laurent démissionne comme chef du Parti libéral du Canada.

1952: la première station de télévision canadienne, CBFT, de Montréal, entre en ondes.

1901: le président américain McKinley est atteint de coups de feu à Buffalo, N. Y., et succombera à ses blessures le 14 septembre.



Mettant fin aux rumeurs selon lesquelles le «numéro un» soviétique était gravement malade, M. Constantin Tchernenko a fait une apparition hier à la télévision soviétique. Cette dernière a montré des images de M. Tchernenko félicitant la première femme à marcher dans l'espace, Svetlana Savitskaïa.

(Photolaser AP)

La victoire du PC permettra un meilleur fédéralisme (Laurin)

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Camille Laurin, estime que la victoire électorale remportée mardi soir par le Parti conservateur permettra la reprise d'un «dialogue constructif» entre le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes.

«L'accession au pouvoir d'un gouvernement conservateur signifie à mes yeux le retour à un meilleur fédéralisme. Nous allons enfin pouvoir nous entendre sur des dossiers concrets comme l'éducation, les pêcheries et la santé», a-t-il expliqué après avoir inauguré un colloque international sur la psychiatrie, hier matin, au Palais des congrès de Montréal.

M. Laurin a déclaré qu'il aura l'occasion de vérifier son impression au cours de la conférence des ministres provinciaux de la Santé et des Affaires sociales, qui commence aujourd'hui à Banff, en Alberta. «Mais je suis certain que nos séances de travail se dérouleront dans une meilleure atmosphère», a-t-il dit.

Selon le ministre péquiste, les Québécois ont massivement changé d'allégeance parce qu'ils ne pouvaient plus accepter l'érosion excessive de leurs pouvoirs par les libéraux.

M. Laurin estime que l'ancien gouvernement libéral a nu considérablement aux développements social et économique du pays, et du Québec, en empêchant constamment la création d'une harmonie fédérale-provinciale.

«Les libéraux n'ont jamais voulu

répéter qu'il est trop tôt pour en parler».

De même, M. Laurin ne pense pas que les Canadiens ont porté au pouvoir un gouvernement de droite à la sauce Reagan. «Je ne pense pas que la députation conservatrice élue au Québec soit tellement de droite», dit-il.

La déconfiture du Parti nationaliste, qui avait reçu l'appui de quelques-uns de ses collègues ministres, n'a pas surpris M. Laurin. «Le besoin de changement des Québécois était trop fort pour laisser une place à des nuances», a-t-il conclu. «L'association à nos programmes de relance économique et de développement des régions, a-t-il affirmé. Au cours des trois dernières années, toutes nos demandes ont été bloquées par Ottawa. En matière de santé, notamment, les libéraux ont voulu diminuer les pouvoirs du Québec. Les conservateurs, eux, n'ont jamais remis en cause l'universalité des programmes sociaux...»

M. Laurin ne voit aucune contradiction entre à la fois saluer le «retour à un meilleur fédéralisme» et prôner la souveraineté politique du Québec. «À ce que je sache, nous sommes encore dans un régime fédéral. La question de la séparation du Québec, c'est un autre problème qui sera étudié au moment opportun», a-t-il déclaré.

Les conservateurs peuvent-ils réconcilier les souverainistes et les fédéralistes?, d'insister une journaliste de langue anglaise. À cette question,

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



Les titres des corporations en voie de développement ont offert un rendement supérieur à la moyenne

PAUL DURIVAGE

Les émissions de titres de corporations en voie de développement, ont en général beaucoup mieux fait en bourse que l'ensemble des titres inscrits, ou mieux encore, que les sociétés comparables à Toronto.

C'est ce que révèle une étude réalisée par le service des nouvelles inscriptions de la Bourse de Montréal et dont le DEVOIR ÉCONOMIQUE a obtenu copie. Ces résultats viennent à un moment où la Bourse s'appête

à chapeauter une vingtaine de nouveaux appels à l'épargne publique et où l'expérience désastreuse du Groupe Forex inc. a laissé un goût amer à nombre d'investisseurs.

Le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, ne s'est pas montré surpris par ces résultats, cependant qu'il a ajouté qu'ils « en étonneront certainement plusieurs ».

Par ailleurs, selon M. Julien Bélieu, directeur du service des nouvelles inscriptions à la Bourse de Montréal, « Ces chiffres reflètent les

critères d'inscription relativement sévères que s'est donnés la Bourse de Montréal qu'à la Bourse de Toronto, de même que la qualité intrinsèque des compagnies reçues ».

Depuis le début de l'année au 17 août dernier, dix sociétés québécoises en voie de développement du secteur secondaire ou tertiaire se sont inscrites à la Bourse de Montréal à la suite d'un premier financement public à la faveur des avantages fiscaux accordés par le Régime d'épargne-actions du Québec. Il s'agit de Cascades inc., Guardian Trustco inc., Circuits Hélix inc., Les Communications par satellite canadien inc., Les Magasins Château du Canada Ltée, Amusecor inc., McNeil Mantha inc., Aligro, Papiers peints Berkley inc. et Pro-Optic inc.

L'étude montre qu'un investisseur qui se serait porté acquéreur d'un lot régulier d'actions de chacune de ces entreprises, aurait pu les revendre le mois dernier avec un bénéfice de 46%. Ceci ne tient pas compte de l'avantage fiscal qu'il a pu recevoir à la suite de l'inclusion de tels titres dans un R.E.A. Cet avantage, selon un do-

cument publié récemment par la Commission des valeurs mobilières, serait de l'ordre de 25% de la somme déductible, en moyenne.

En comparaison, l'Indice canadien du marché, le XXM, a augmenté de seulement 15,4% au cours de la période de comparaison. Cet indice représente un portefeuille fictif composé de 25 des principaux titres inscrits à la cote et donne une excellente idée de l'allure générale du marché.

Par ailleurs, la performance boursière des PME québécoises dépasse considérablement la performance des sociétés ontariennes de même taille. En Ontario, au cours de la même période, 13 entreprises des secteurs secondaire ou tertiaire ayant un actif inférieur à \$25 millions ont effectué un premier financement public. Si un investisseur avait acheté un lot régulier de chacune de ces entreprises, son portefeuille aurait affiché une baisse de 32% au 17 août 1984.

De plus, des 13 compagnies ontariennes répertoriées, seulement deux démontraient une performance

à la hausse, contrairement à sept des dix compagnies québécoises répertoriées. Statistiquement, un investisseur n'avait donc que 15% de chance d'effectuer un « bon placement » en optant pour les compagnies ontariennes contrairement à 70% s'il avait opté pour les compagnies québécoises.

Il est à noter par ailleurs que les nouvelles inscriptions de PME à la Bourse de Toronto sont surtout des entreprises de haute technologie, lesquelles connaissent la défaveur des investisseurs depuis le deuxième trimestre de 1983.

D'autre part, en comparant les émissions des sociétés québécoises et ontariennes en question, on s'aperçoit que la prime moyenne que les courtiers ont accordée aux sociétés ontariennes était de 57% supérieure à celle accordée aux sociétés québécoises. Les prix d'émission des titres québécois représentaient en effet une prime moyenne de 143% par rapport à la valeur comptable, comparativement à une prime moyenne de 224% en Ontario.

Notons que la compagnie en diffi-

cultés financières, Le Groupe Forex inc., n'est pas incluse dans le regroupement des nouvelles inscriptions à la Bourse de Montréal, puisque cette compagnie n'était pas considérée comme en voie de développement au moment de sa première émission publique d'actions.

Cette exception ne change toutefois pas les conclusions de l'étude puisque, même en considérant l'ensemble des sociétés québécoises du secteur secondaire et tertiaire qui ont procédé à un premier financement public suivi d'une inscription à la cote de la Bourse de Montréal après le 1er janvier 1983, on constate que la valeur globale d'un portefeuille constitué d'un lot régulier d'actions de chacune de ces sociétés serait néanmoins en hausse de 14,8% au 17 août 1984.

La Bourse de Montréal a affecté une équipe de trois personnes pour conseiller les entreprises désireuses d'obtenir du capital. Celle-ci a répondu à près de 2,000 demandes d'information et rencontré plus de 200 responsables d'entreprises intéressées à un financement public.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

■ SGF: autre bon trimestre

La Société générale de financement du Québec (SGF) a obtenu un bénéfice net de \$9,3 millions et un chiffre d'affaires consolidé de \$424 millions pour les six premiers mois de 1984. Le président de la SGF, M. Jean-Claude Lebel, a mentionné que le revirement du bénéfice net a atteint plus de \$12 millions, par rapport aux six premiers mois de 1983. En grande partie, cette performance est attribuable au secteur des produits forestiers, notamment à Domtar et Donohue, qui ont connu d'excellents résultats. Une filiale de la SGF, Dofor Inc., a augmenté à 30% sa participation au capital-actions de Domtar pendant le deuxième trimestre et elle détient déjà 56% du capital-actions de Donohue. Par ailleurs, en juin dernier, la SGF a vendu sa participation de 50,2% dans John Meunier Inc., une entreprise spécialisée dans le traitement de l'eau. La SGF veut concentrer ses activités dans cinq secteurs prioritaires: les produits forestiers, les équipements énergétiques, la chimie, l'aluminium et la biotechnologie.

■ La Mercantile et l'Argentine

Pour le trimestre terminé le 31 juillet dernier, le revenu net de la Banque Mercantile du Canada s'est élevé à \$1,6 million, comparativement à \$4,7 millions pour la période correspondante de 1983. Le revenu net par action ordinaire fut de 7 cents par rapport à 47 cents l'an dernier.

Pour la période de neuf mois finissant le 31 juillet 1984, le revenu net se chiffre par \$9,5 millions ou 80 cents par action ordinaire, comparativement à \$15,3 millions ou \$1,54 un an auparavant. M. Robert L. Davidson, président du Conseil et p-d.g., a déclaré que les bénéfices avaient été « durement touchés par une contre-passation considérable des intérêts perçus sur des prêts argentins et par les coûts constants engendrés par un niveau élevé de prêts en souffrance ». Au 31 juillet, les prêts en souffrance nets de réserves totalisaient \$234 millions en regard de \$210 millions à la fin du trimestre précédent et de \$266 millions à la fin de l'exercice de 1983. Pour l'exercice 1984, la perte réelle sur prêts est évaluée à \$30 millions, un montant équivalent à celui de l'an passé. S'élevant à \$4,4 milliards, l'actif total est demeuré pratiquement inchangé par rapport au même trimestre l'an passé. Le total des prêts et des acceptations s'élève à \$3,7 milliards, ce qui représente une hausse de 4,1% par rapport à l'an dernier.

■ Gaz Métro, émission de \$50 millions

Gaz Métropolitain a annoncé hier une émission d'obligations non garanties de \$50 millions (can.) sur le marché des euro-obligations. Ces obligations seront émises au pair, porteront intérêt au taux de 13,5% par année, payable annuellement, et auront comme date d'échéance le 31 octobre 1994. Le produit sera utilisé pour rembourser d'autres emprunts à des fins de dépenses en immobilisations de l'année courante. Wood Gundy Ltée et la Société générale sont les chefs de file d'un groupe bancaire international.

■ Dividende de TransCanada Pipelines

TransCanada Pipelines a déclaré un dividende trimestriel de 24 cents par action sur les actions ordinaires pour le trimestre finissant le 30 septembre 1984. Il s'agit du 83 ième dividende consécutif payé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Il sera payable le 31 octobre prochain. TransCanada paiera aussi un dividende sur les actions privilégiées pour le trimestre se terminant le 1er novembre 1984.

La valeur des transactions à la Bourse de Montréal enregistre une progression beaucoup plus forte qu'à celle de Toronto

JEAN CHARTIER

La valeur des transactions à la Bourse de Montréal a atteint \$ 761 millions au mois d'août, en hausse de 93% par rapport au mois d'août 83. Cette progression est beaucoup plus forte que ce qui s'est vu à la Bourse de Toronto; la valeur des transactions n'a en effet monté que de 14% en août à Toronto par rapport à la même période l'an dernier.

La valeur totale des transactions en août à Toronto fut de \$ 2,594 millions, ce qui représente 73,2% de la valeur totale des transactions au Canada. La valeur des transactions à Montréal représente 21,4% des transactions sur les marchés boursiers canadiens, ce qui n'avait pas été atteint depuis plus d'une décennie.

La Bourse de Vancouver a connu une diminution de 28% de la valeur de ses transactions à \$ 178 millions; ceci ne représente plus que 4,9% des transactions enregistrées au Canada en août. La Bourse de Calgary, pour sa part, n'a servi de lieu de commerce que pour \$ 16 millions en actions, peu de choses.

Pour les huit premiers mois de l'année, la valeur totale des transactions boursières au Canada a atteint \$ 23,884 millions, une baisse de 10,4% par rapport aux huit premiers mois de 83. La valeur des transactions à Toronto fut de \$ 17,543 millions, en chute de 13,8% alors qu'elle totalisa

Activité à la Bourse de Toronto

	Transaction, août 1984			Transaction, août 1983		
	Valeur (millions)	%	var.	Valeur (millions)	%	var.
Toronto	\$2,594.2	\$2,272.3	+14.2	191.9	168.0	+14.3
Montréal	761.2	393.6	+93.4	40.0	23.5	+70.2
Vancouver	178.2	250.1	-28.7	173.6	239.6	-27.5
Alberta	16.5	20.9	-21.1	16.5	17.6	-6.3
Total	\$3,543.1	\$2,936.9	+20.6	422.0	448.7	-6.0

	Transactions depuis le début de l'année			Transactions depuis le début de l'année		
	Jan. 1984	août 1983	% var.	Jan. 1984	août 1983	% var.
Toronto	\$17,543.5	\$20,344.6	-13.8	1,388.2	1,621.8	-14.4
Montréal	4,509.0	3,044.2	+48.1	258.6	195.3	+32.4
Vancouver	1,669.4	3,057.2	-45.4	1,605.9	2,283.9	-30.0
Alberta	116.0	171.8	-32.5	142.5	143.0	-0.3
Total	\$23,884.0	\$26,617.8	-10.4	3,395.2	4,244.0	-20.0

	Titres les plus transigés		Changement par rapport à juillet
	Volume	Prix	
Bell Canada	4,968,812	\$33 1/2	\$ + %
Enterprises.....	3,073,170	36 1/2	+3.00
Alcan Aluminium	3,027,426	2.90	+ .68
Dome Pétroleum	2,690,506	18 1/2	+4.00
Gulf Canada	2,610,736	23 1/2	+5 1/2

\$ 4,509 millions en Montréal, en hausse de 48%. La Bourse de Vancouver enregistra des échanges d'actions pour \$ 1,669 millions depuis le début de l'année, une diminution de 45,4%.

La performance positive de la Bourse de Montréal s'est donc affirmée lors du revirement boursier en août. Lors de ce mois d'été éminemment positif en bourse depuis quelques années, l'indice Dow Jones du NYSE a monté de 9,7% tandis que l'indice du TSE 300 avançait de 11,6%. L'indice des transports en Bourse de Toronto a même monté de 20,6%.

C'est le titre de Bell Canada qui fut le plus transigé au Canada au mois d'août. 4,968,812 actions ont en effet changé de main, le titre gagnant 75 cents à \$ 33,50. Alcan et Dome Pete ont été à peu près également actifs avec plus de 3 millions d'actions négociées. Gulf Canada vient en quatrième lieu avec 2,690,506 actions échangées sur le parquet. Bow Valley Industries suit de très près. Bow Valley a gagné 5 1/2 à \$ 23 1/2.

Le nombre de titres inscrits à la cote de Toronto a atteint 1,368 surpassant le record précédent établi le mois précédent. La compagnie montréalaise, Canada ciment Lafarge, filiale de la société française Lafarge Coppée, a pour sa part été retirée de l'écran des titres dominant le parquet.

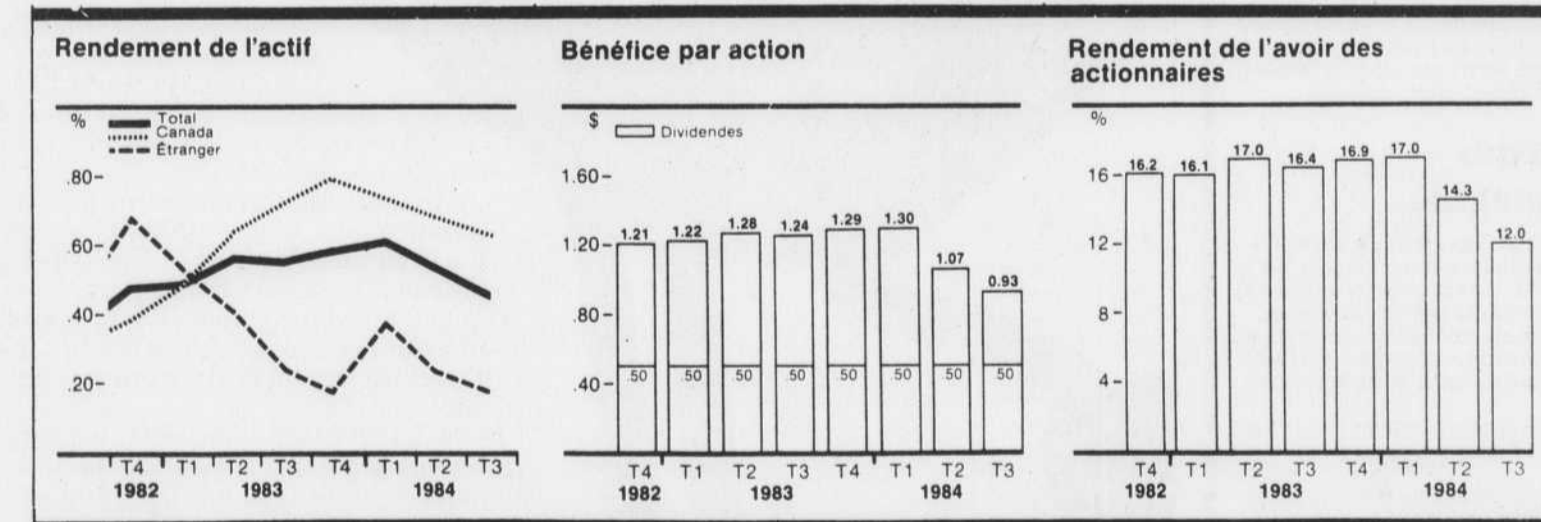
La Banque Royale voit son profit diminuer à \$0.93 par action

PAUL DURIVAGE

Tel que prévu, le bénéfice de la Banque Royale a diminué pour le second trimestre consécutif, après six trimestres consécutifs à la hausse, reflétant en cela l'augmentation du coût des capitaux ainsi que la persistance d'un nombre élevé de prêts non rentables. La performance de la Royale suit en cela celle des autres grandes banques canadiennes qui ont fait connaître leurs résultats à ce jour, à l'exception de la Banque Toronto-Dominion et de la Banque Nationale qui ont affiché une progression marquée de leur niveau de bénéfices.

La première banque canadienne en terme d'actif a déclaré un bénéfice net de \$103,2 millions ou \$0,93 par action ordinaire pour le troisième trimestre de l'exercice en cours, soit une baisse de 7,3% par rapport aux trois mois précédents et de 14,8% comparativement à la même période en 1983.

La baisse de la rentabilité vient autant des activités domestiques qu'internationales. Le bénéfice des activités au Canada s'est dégaigé à \$88,7 millions au troisième trimestre, soit \$4,1 millions de moins qu'au trimestre précédent et \$14,2 mil-



lions de moins qu'à la même période de 1983. Le bénéfice des activités à l'étranger se chiffre à \$14,5 millions, soit \$44,1 millions de moins qu'au deuxième trimestre de cette année et \$3,8 millions de moins qu'au troisième trimestre de 1983.

La baisse de la rentabilité est attribuée principalement à la hausse du coût des dépôts, laquelle a été plus rapide que l'augmentation du

rendement obtenu des prêts, entraînant une chute des marges au Canada aussi bien qu'à l'étranger. Les taux d'intérêt ont commencé à monter vers la fin du deuxième trimestre et ils ont poursuivi une progression régulière au cours du troisième trimestre. De fait, le taux préférentiel des banques a été relevé à quatre reprises pendant le trimestre, pour répondre chaque fois à la hausse du coût des inté-

rêts. D'autre part, le redressement des taux d'intérêt a rendu encore plus difficile aux créanciers de satisfaire à leurs obligations de paiement, de sorte que la rentabilité de la banque a continué d'être affectée considérablement par l'importance des prêts non rentables. Leur montant s'établit à \$2,5 milliards et n'a virtuellement pas changé depuis trois trimestres consécutifs.

« Bien qu'il soit quelque peu rassurant de constater que ce portefeuille ne s'est pas détérioré davantage, nous sommes préoccupés par le fait qu'aucune amélioration sensible ne se manifeste rapidement », a déclaré le président du conseil et chef de la direction, M. Rowland Frazee dans son message aux actionnaires.

« En outre, compte tenu des difficultés créées par le contexte éco-

nomique mondial, il nous est difficile de déterminer quand le rendement du portefeuille international commencera à s'améliorer. Dans une large mesure, cette amélioration dépendra de la manière dont certains pays emprunteurs résoudre leurs difficultés, notamment sur le plan financier », a-t-il encore ajouté.

L'actif total de la Royale a augmenté pour un deuxième trimestre consécutif après six trimestres consécutifs à la baisse, atteignant \$88 milliards contre \$86,2 milliards en 1983. Cette augmentation découle toutefois essentiellement de l'accroissement des liquidités de la banque et du renchérissement du dollar américain.

Pour le troisième trimestre, le rendement de l'actif se situe à 0,46%, contre 0,53% au second trimestre de 1983. La Banque Royale s'était classée au troisième rang parmi toutes les banques canadiennes avec un rendement de 0,55% sur son actif en 1983.

« Nous restons persuadés que nos ressources humaines et financières et la diversification de nos activités, tant au Canada que sur le plan international, nous permettront d'améliorer le niveau de notre rentabilité au cours des périodes futures » a conclu M. Frazee.

À PRIX SURPRISE

LAREAU

QUI DIT RENAULT, PENSE LAREAU

R-5 TL 85 à partir de \$6,259

Spéciaux sur démonstrateurs consultez nos représentants

ÉCHANGE ACCEPTÉ

1824 ouest, Ste-Catherine 937-7785 2085 ouest, Ste-Catherine 937-9551

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le dollar US franchit la barrière des 9 ff

PARIS (AP) — Il fallait bien que cela arrive un jour. Eh bien ça y est, c'est fait: le dollar a passé, mercredi, le seuil des neuf francs à la Bourse de Paris. Une nouvelle barrière psychologique franchie. Une de plus.

Le billet vert a coté 9.0485 ff au fixing, soit un pour cent de hausse par rapport à la veille (8.9555). Le record de 8.9730 ff, établi le 7 août, est donc effacé des tablettes, comme beaucoup d'autres avant lui.

On se console comme on peut: ce n'est pas le franc qui est faible, c'est le dollar qui est fort. La devise américaine a en effet battu ses records également en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne, et a atteint contre le deutsch mark son niveau le plus haut depuis onze ans et demi.

A Londres, la livre a coté \$1.2837 après avoir touché le fond à 1.2828. A Rome le billet vert a coté 1.813.25 lire, à Madrid 167.15 pesetas, et à Francfort 2.9415 marks.

Les spécialistes sont unanimes pour attribuer aux bons résultats de l'économie américaine cette bonne santé de sa devise. En outre on ne prévoit pas de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui maintient le dollar élevé.

A Paris, la Banque de France n'est pas intervenue pour ralentir le mouvement mercredi, mais a acheté des marks. Ainsi la devise allemande a légèrement baissé.

Et maintenant, que va-t-il se passer? Les spécialistes pensent que, à moyen terme, cette hausse du billet vert ne devrait pas s'arrêter, même si quelques corrections techniques sont possibles.

Si le dollar a franchi les 2.93 marks et les 9 francs français « on peut maintenant s'attendre à un dollar à trois marks », estiment certains spécialistes.

Du fait du lien entre le franc et le mark à l'intérieur du système monétaire européen (limité à 3.07 ff pour le mark), cela impliquerait un dollar à 9.21 ff: c'est peut-être pour bientôt.

C'est une bonne chose pour le commerce extérieur de la France: les exportations françaises, rendues moins chères en francs, seront plus concurrentielles.

Mais les aspects négatifs ne manquent pas: notamment l'inflation, qui va être alimentée « de l'extérieur » par cette hausse du dollar (achats de matières premières et notamment de pétrole, payés en dollars), et la dette extérieure, libellée pour plus de moitié en dollars selon l'OCDE.

L'économie américaine

NEW YORK (AFP) — La croissance de l'économie américaine a été modeste en août, ce qui pourrait indiquer qu'elle approche de son point culminant, estime l'Association des directeurs des services d'achats de grandes sociétés dans son rapport mensuel vendredi.

Ce rapport, qui fait autorité dans les milieux économiques, affirme que l'économie américaine continue à être en bonne santé mais souligne qu'un certain nombre de signes donnent à penser qu'elle approche d'un plateau.

A cet égard, l'association note qu'au cours du mois écoulé, les commandes n'ont augmenté que faiblement et que les niveaux de production se sont inscrits en très léger retrait sur juillet. L'augmentation de l'emploi, quant à elle, a été la plus faible depuis juin 1983, cependant que le mouvement d'accroissement des stocks prenait fin.

L'association, dont les rapports mensuels sont établis après une enquête auprès de ses membres, rapporte enfin que l'inflation demeure contrôlée comme le montre une forte baisse en août du nombre des augmentations de prix.

L'évolution notée au cours du mois écoulé, conclut-elle, devrait rassurer ceux qui avaient craint une surchauffe de l'économie.

Selon les statistiques de la FED les principaux éléments de la situation monétaire, du crédit et des taux d'intérêt aux États-Unis:

— 1) Masse monétaire M1 (billets en circulation et dépôts à vue dans les banques et assimilés), corrigée des variations saisonnières: 547.9 milliards de dollars au 20 août contre 546.2 une semaine plus tôt.

— 2) Moyenne de M1 pour les quatre dernières semaines...545.9 milliards de dollars.

— 3) Encours des crédits accordés par les grandes banques américaines (en données brutes) au 22 août: 615.708 milliards de dollars soit 4.718 milliards de moins qu'une semaine plus tôt.

Sur ce total, 243.067 milliards de dollars ont représenté les crédits accordés à l'industrie et au commerce, soit 732 millions de moins qu'une semaine plus tôt.

Les pétroliers sont plus utilisés

LONDRES (AFP) — Le tonnage pétrolier en chômage dans le monde a été ramené de 49.2 millions de tonnes de port en lourd (266 bâtiments) début août à 47 millions (259 bâtiments) début septembre, indiquaient mercredi les courtiers maritimes londoniens Howard Houlder.

Cette diminution reflète probablement l'amélioration de la demande intervenue au début de l'été à la suite de l'accroissement de leurs exportations par les pays de l'OPEP.

Selon les milieux spécialisés, les destructions ou endommagements de navires dans le Golfe y ont probablement aussi contribué, de même que l'accélération des ventes à la ferraille. D'après Howard Houlder 18 pétroliers jaugeant au total 1.7 million de tonnes ont été envoyés à la démolition le mois dernier.

Mais le ralentissement des exportations de l'OPEP enregistré au cours des dernières semaines, et l'affaiblissement du marché de l'affrètement qu'il provoque, ne tardera probablement pas, selon les experts, à provoquer de nouveaux désarmements de navires. Les taux d'affrètement des super-pétroliers sont en effet retombés dernièrement à des niveaux non rentables.

D'autre part, dans le Golfe et ses abords, le nombre de bâtiments en attente d'affrètement ne cesse de croître. Il dépasserait maintenant la quarantaine, la reprise saisonnière de la demande ne se manifestant toujours pas.

Ford hausse ses prix

DÉTROIT (AFP) — La société Ford vient de faire savoir à ses concessionnaires qu'elle a décidé d'augmenter en principe de 1.9 pc, en moyenne, le prix de ses modèles pour la campagne 1985 qui s'ouvre début octobre.

General Motors, rappelle-t-on, avait annoncé dernièrement pour sa part une hausse moyenne de 2.3 pc de ses prix pour la nouvelle campagne.

Les dirigeants des magasins Tiffany achètent la compagnie

NEW YORK (AFP) — Le célèbre magasin de luxe de New York, Tiffany, ainsi que ses succursales, va être racheté par sa direction pour 135.5 millions de dollars à son propriétaire actuel, le groupe de produits de beauté Avon Products, a annoncé un communiqué conjoint des intéressés.

Ce rachat, auquel va participer d'une manière minoritaire un groupe d'investisseurs, s'effectuera sous forme de « leveraged buy out », pratique financière de plus en plus répandue aux États-Unis dans le cas de rachats de sociétés.

Le « leveraged buy out » consiste pour l'acquéreur à obtenir l'essentiel du financement de son achat au moyen de crédits bancaires gagés sur les actifs de la société rachetée.

Fondé en 1837, ce magasin de luxe de la Cinquième avenue possède des succursales dans cinq grandes villes des États-Unis dont San Francisco, Chicago et Dallas.

Tiffany et ses succursales ont réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 125 millions de dollars.

Avon Products pour sa part a enregistré la même année un chiffre d'affaires de 2.6 milliards de dollars.

En cédant Tiffany et ses succursales pour 135.5 millions de dollars, le groupe Avon Products va réaliser un bénéfice appréciable, apprend-on dans les milieux financiers.

Avon Products avait en effet acquis Tiffany et ses succursales en 1979 pour la somme de 104 millions de dollars.

Les pays membres du Comité textile du GATT s'entendent pour demander aux USA de modifier leur réglementation

NATIONS UNIES, Genève (AFP)

— Les quelque 50 pays membres du comité textile du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) — réunis d'urgence depuis mardi à Genève à la suite de nombreuses plaintes visant le resserrement de l'attitude protectionniste des États-Unis — ont demandé à ce pays de « retirer ou au moins de différer » l'introduction d'un nouveau règlement des douanes annoncé pour le 7 septembre prochain.

Dans ses conclusions publiées mercredi, le président du comité, M. M.G. Mathur (Inde) a indiqué qu'il était « de l'avis général » que les objectifs des États-Unis « pouvaient ou devaient être atteints par le moyen des dispositions existantes » dans l'Accord multilatéral (AMF), qui régit le commerce mondial des produits textiles, y compris les vêtements.

L'article 9 de l'Accord multilatéral qui date de 1981 prévoit en substance qu'aucune mesure supplémentaire concernant les importations ou les restrictions contingentes touchant certains types de produits textiles, ne doit être adoptée par un pays signataire en dehors de l'accord.

L'AMF contient d'ailleurs une série d'accords bilatéraux ou plurilatéraux sur certaines questions, notamment sur des droits compensateurs réclamés actuellement par 13 pays en développement. Ces questions seront examinées par l'organe de surveillance des textiles à la prochaine réunion du comité le 17 octobre.

Les pays de l'ASEAN (Asie du Sud-Est), la Communauté économique européenne et les pays latino-américains estimaient de manière unanime que les nouvelles mesures douanières américaines pouvaient frapper de manière discriminatoire les pays exportateurs.

Selon le Mexicain Sergio Delgado, soutenu par de nombreux producteurs du tiers monde, l'attitude américaine perturbe le marché mondial du textile et viole un engagement so-

lennel pris en 1982 au sein du GATT pour lutter contre le protectionnisme.

Le représentant de la Chine — qui n'a adhéré à l'Accord multilatéral qu'en décembre 1983 — a averti les membres du comité du risque de voir plusieurs milliers de travailleurs chinois au chômage à cause des restrictions américaines.

Au nom de la CEE, M. Jean-Pierre Leng a également mis en garde les États-Unis contre les effets conta-

gieux que pourraient avoir de telles mesures protectionnistes.

Les pays membres du comité textiles du GATT ont réussi en moins de 48 heures de négociations à rédiger une déclaration commune pour tenter de faire revenir les États-Unis en arrière. Pour la première fois depuis longtemps, estiment les observateurs, un consensus a pu ainsi être trouvé rapidement parmi tous les pays producteurs de textiles.

En 1982, les États-Unis n'étaient

que le cinquième importateur de fibres textiles avec \$2.85 milliards, mais le premier importateur de vêtements avec \$8.79 milliards.

Les principaux exportateurs de textiles et de vêtements réunis étaient l'Italie (\$8.42 milliards), la RFA (8.0), la Corée du Sud (6.31), Taiwan (4.65), la France (4.50), la Chine (4.40), le Royaume-Uni (3.49). L'Inde et le Pakistan venaient ensuite avec 1.14 et 0.93 milliards de dollars d'exportation.

Reagan ne veut pas hausser les impôts pour réduire le déficit américain

CHICAGO (AFP) — Le président Ronald Reagan a affirmé mercredi qu'il s'efforcera au cours de son second mandat d'étendre à tous les Américains les bénéfices de la reprise économique et a réaffirmé son opposition aux augmentations d'impôts pour réduire le déficit budgétaire.

Dans un discours prononcé à Chicago devant une association d'hommes d'affaires, M. Reagan s'est attaché à répondre à son adversaire démocrate, M. Walter Mondale. Ce dernier est parti à l'offensive en soulignant la fragilité de la reprise menacée par les déficits et en estimant qu'elle profite surtout aux riches.

Notre défi pour l'avenir doit être de nous débarrasser des obstacles qui demeurent sur la voie d'une croissance économique sans inflation pour tous les Américains, a déclaré M. Reagan devant le Club économique de Chicago.

C'est devant la même audience que M. Reagan avait en septembre 1980 annoncé son programme économique qui devait notamment aboutir à l'équilibre budgétaire.

Le président a assuré que ce n'est pas en augmentant les impôts,



Le président Reagan devant s'est adressé hier aux membres du Economic Club of Chicago. (Laserphoto AP)

comme le suggère M. Mondale, que l'on peut réduire le déficit du budget qui devrait totaliser 175 milliards de dollars cette année. Une forte croissance économique réduira les déficits. Et ne vous y trompez pas, le déficit est déjà en baisse, a-t-il déclaré.

M. Reagan a réaffirmé qu'il n'augmentera les impôts qu'en dernier ressort et qu'il s'attachera plutôt à simplifier le régime fiscal pour que

nous puissions réduire et non augmenter les impôts de tout le monde.

Alors que M. Mondale s'est déclaré mardi furieux de voir les riches devenir plus riches pendant que l'Américain moyen va devenir plus pauvre sous M. Reagan, le président a dépeint l'Amérique comme un pays pour lequel rien n'est impossible et qui part à l'assaut d'une nouvelle révolution technologique.

Financement solide.



Et rapide.

Les directeurs de comptes

commerciaux de la Banque

Nationale: parce qu'il faut être

vite en affaires pour que les

affaires... courent!

À la plus importante banque au

Québec, nous croyons qu'en affaires,

il n'y a pas de place pour les lenteurs

administratives.

C'est pourquoi les directeurs de comptes

commerciaux forment maintenant un

réseau couvrant l'ensemble du Québec. Ces

conseillers experts, aussi disponibles que

compétents, ont comme seule responsabilité

d'analyser et de satisfaire vos besoins financiers

le plus efficacement et le plus rapidement

possible.

Ils ont à leur disposition toute une batterie

de modes de financement et de services

adaptables à votre rythme de croissance:

crédit d'exploitation, prêts à moyen et à

long terme, crédit-bail, gestion

de trésorerie, services à l'import-

export, etc.

Venez rencontrer un de ces spécialistes

à la succursale de la Banque

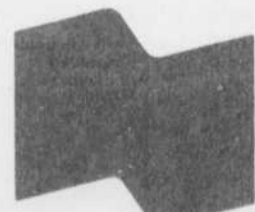
Nationale de votre choix.

Les prêts commerciaux de la

Banque Nationale, faites-en

VOTRE FORCE.

**VOTRE
FORCE**



**BANQUE
NATIONALE**

DEPUIS 125 ANS

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

12%
payé annuellement

12 1/2%
payé annuellement

1 AN

3 ANS

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Taux possibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2^e étage (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084

Institution inscrite Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre Société d'assurance-dépôts du Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La conclusion d'une étude du Conference Board

Les conseils d'administration des sociétés ont dû changer

CLAUDE TURCOTTE

Comme de nombreuses autres institutions, les conseils d'administration des entreprises ont dû relever le défi du changement au cours des dernières années et adapter leurs effectifs, leurs structures et leurs processus décisionnels.

C'est là la principale constatation d'une étude que vient de publier le Conference Board of Canada. L'étude, qui porte sur les pratiques adoptées par les administrateurs canadiens, a pour titre « Canadian Di-

rectorship Practises: A Profile 1984 ».

En fait, ce travail a été fait à partir d'une enquête effectuée auprès de 384 sociétés constituant un échantillon représentatif du monde des affaires. L'enquête a porté sur une vaste gamme de pratiques et de questions relatives aux conseils d'administration y compris la structure organisationnelle du conseil, le profil d'un administrateur type, le recours aux comités de conseil et les politiques relatives à la retraite des administrateurs.

Selon l'auteur de l'étude, M. Tho-

mas Mitchell, le conseil d'administration d'une entreprise voit de plus en plus son rôle examiné à la loupe, puisqu'il est « le surveillant suprême » des intérêts de la société, des actionnaires, des employés et ultimement du grand public.

« Dorénavant, dit M. Mitchell, le genre d'individus qui siègent à la table du conseil et l'efficacité avec laquelle ils exécutent leurs fonctions et s'acquittent de leurs responsabilités sont soumis à une surveillance et à une évaluation plus étroite ».

L'enquête confirme aussi la sous-représentation des femmes dans les

salles de conseil. Même si 22 % des sociétés ont déclaré qu'au moins une femme fait partie de leur conseil d'administration, seulement 2,52 % des postes d'administrateur retenus dans l'échantillon étaient détenus par des femmes. La sous-représentation des femmes est encore plus grande dans les fonctions d'administrateurs exécutifs.

Il n'en reste pas moins que certaines tendances nouvelles se manifestent. Bien que la plupart des administrateurs extérieurs (autres que les employés) proviennent des domaines du commerce, de la finance et du

droit, on voit davantage d'administrateurs provenir d'ailleurs. Par exemple, 18 % des sociétés rapportent que leur conseil compte au moins un éducateur ou un universitaire. Selon M. Mitchell, la nomination de pareils administrateurs est perçue comme un moyen d'amener à la salle de conseil des personnes ayant une expérience plus variée.

L'enquête démontre en outre que la plupart des sociétés ont tendance à tenir au moins une réunion par année à l'extérieur du siège social, afin de mieux se renseigner sur les divers aspects des activités de leur société et de voir personnellement la nature des problèmes concrets qui peuvent se poser.

On constate également que les conseils d'administration font plus

souvent appel à des comités pour améliorer leur efficacité. Selon l'enquête, 85 % des conseils d'administration ont au moins un comité pour traiter de problèmes particuliers, tels la vérification, le régime de retraite, la rémunération et les ressources humaines.

Enfin, l'étude a établi que l'administrateur moyen provenant de l'intérieur de l'entreprise est âgé de 50 à 55 ans, tandis que celui provenant de l'extérieur à un âge moyen entre 55 et 60 ans. Une fois nommé au conseil d'administration, un administrateur y reste souvent pour une période qui dépasse neuf ans, ce qui confère une grande stabilité, mais restreint du même coup l'arrivée au conseil de nouveaux venus qui apporteraient une vue nouvelle des problèmes.

Une première



L'Union soviétique participe pour la première fois cette année au Salon aéronautique de Farnborough, près de Londres. Elle y a envoyé trois appareils et 72 spécialistes pour cette exposition qui se terminera dimanche. L'un des appareils est ce cargo bi-réacteurs Antonov 72, un avion à décollage court capable d'utiliser des surfaces non-préparées.

Hausse lente mais constante du PIB La croissance économique devrait encore ralentir

Les perspectives à court terme laissent présager un ralentissement supplémentaire de la croissance à la suite d'une forte accumulation de stocks dans le secteur manufacturier.

C'est du moins ce qu'indique Statistique Canada dans un bulletin traitant de la conjoncture économique canadienne et soulignant que la croissance de la production au deuxième trimestre de cette année est restée inchangée par rapport au taux de progression du premier trimestre qui avait été de 0,7 %.

Les perspectives d'un ralentissement de la croissance à court terme sont confirmées par la décélération de la croissance de l'indicateur avancé composite en mai, notamment pour les composantes relatives à la demande intérieure finale.

Statistique Canada mentionne par ailleurs que les résultats de l'enquête de la mi-année sur les investissements privés et publics au Canada laissent entrevoir la poursuite d'une faible reprise des dépenses d'investissement.

De la même manière que la demande des ménages en biens durables, tels que logements et automobiles, semble avoir faibli au Canada dans le second semestre, on constate un ralentissement semblable aux États-Unis, ce qui a un effet propor-

tionnel sur la progression des exportations.

Pour sa part, le produit intérieur brut, soit la valeur des biens et services produits au Canada, a augmenté à un rythme lent mais constant au cours du second trimestre de l'année en cours, ont indiqué mercredi les plus récentes données de Statistique Canada.

Le produit intérieur brut, qui représente la valeur de la production à l'intérieur du pays, donne une bonne idée de l'humeur de notre économie. Il ressemble beaucoup au produit national brut qui, lui, donne la valeur de toute la production des Canadiens, que ce soit au pays ou ailleurs.

Le PIB a progressé de 0,4 % en juin, avance légèrement supérieure à celle enregistrée au cours des deux autres mois du trimestre.

En dollars constants de 1971, le PIB a gagné 0,8 % durant le trimestre pour représenter \$123,209 milliards. Il avait ajouté 0,6 % durant le premier trimestre de l'année et l'an dernier, sa progression avait été en moyenne de 1,6 % par trimestre.

Les données sur le produit national brut, publiées la semaine dernière, expriment une tendance aussi encourageante, avec une progression de 0,7 % durant le deuxième trimestre.

Banque-Or doit changer de nom pour s'inscrire à la Bourse de Montréal

JEAN CHARTIER

La Société d'exploration minière Golden Tiger a obtenu un financement de \$ 800,000 et s'apprête à inscrire son titre à la cote de la Bourse de Montréal à la mi-septembre. Cette compagnie au nom est née de la mutation de la société Banque-Or à la suite d'une requête de la

Bourse de Montréal qui n'acceptait pas qu'une confusion soit créée avec l'usage du nom de Banque.

La Société Banque-Or avait obtenu un premier financement de \$ 350,000 en décembre 82 sous forme de la première émission d'actions admissibles à une déduction fiscale de 166 % de l'investissement au Québec.

Cette compagnie a procédé à des recherches d'exploration minière dans plusieurs régions du Québec, a dépensé deux fois le montant qui avait été souscrit par les investisseurs et a procédé à une entente d'exploration avec une compagnie du nom de Getty Minerals dans la zone du lac Klotz, à 100 kilomètres au nord de la découverte du Hemlo, la grande découverte aurifère du siècle au Canada, près de Thunder Bay.

Bien sûr, cette structure géologique n'a rien à voir avec celle du Hemlo à proprement parler, mais les prospecteurs miniers espèrent y obtenir un succès également époustouflant. Il faut cependant savoir qu'une recherche minière sur 100 donne voie

à l'ouverture d'une mine. Cela n'est pas habituel. C'est un coup de chance qui n'est pas donné à la foule des prospecteurs. C'est plutôt leur rêve.

La nouvelle compagnie qui est allée chercher \$ 800,000 additionnels chez un groupe restreint d'investisseurs s'en remet à la filiale de la grande compagnie américaine pour conduire à bien les forages en Ontario, consentant en contrepartie à lui laisser 75 % des bénéfices éventuels d'une découverte; La compagnie Getty Minerals doit dépenser plus d'un million de dollars en frais d'exploration sur ce territoire qu'elle juge prometteur étant donné qu'il est entouré par les territoires fouillés par les compagnies Canamax et Inco.

La Société Golden Tiger dépensera ses fonds propres près du lac Chibou, à proximité de Kirkland Lake mais en territoire québécois et tout près de Dorion à l'Ouest de Klotz Lake. Cette compagnie d'exploration est incorporée au Québec mais envisage d'obtenir une charte fédérale. Le titre de Banque-Or fut transigé au

comptoir à Toronto mais aucun prospectus n'a jamais été émis par cette compagnie.

Son président, M. Paul Martin, dit avoir découvert trois mines auparavant pour le compte d'autres compagnies. Il a d'abord découvert la mine d'uranium Michelin au Labrador à l'été 54 pour la compagnie Venture qui l'a, par la suite, vendue à la compagnie Brinco. En 1960, il a découvert la mine Agnico Eagle à Joutel et en 74 la mine Harker de Camflo en Abitibi, à l'Ouest de Duparquet.

Son grand-père avait déjà ouvert une mine à Val d'Or en 1911, mine nommée Martin Gold Mine. Son père ouvrit aussi deux mines et Paul Martin veut les imiter tous deux. Il prit possession des droits miniers acquis par sa compagnie voici sept ans et investit avec des initiés \$ 200,000 avant d'aller requérir des fonds additionnels dans le public. Cette compagnie demeura privée pendant plus de quatre ans. Cette nouvelle inscription, hautement spéculative en Bourse de Montréal, confirme la vocation nouvelle de la place Victoria à Montréal. Ce titre a été né-

gocié à Vancouver de 40 cents à \$ 1.45 et Banque-Or était transigé à 85 cents récemment. Quatre actionnaires détiennent une bonne part des actions émises et le

promoteur originel fut Charles Robbins, l'homme qui suscita des zigzags dans le cours des titres miniers juniors en bourse de Montréal dans les années 60.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS

(non vérifié)
(en milliers de dollars, sauf pour les chiffres par action)

	Trimestre terminé le 31 juillet 1984	Trimestre terminé le 31 juillet 1983	Neuf mois terminés le 31 juillet 1984	Neuf mois terminés le 31 juillet 1983
Revenu d'intérêts et dividendes				
Prêts	\$457,741	\$403,609	\$1,275,680	\$1,313,235
Baux financiers	6,009	5,663	18,011	18,008
Valeurs mobilières	29,717	33,893	84,457	104,652
Dépôts à d'autres banques	42,440	18,336	97,346	35,000
	535,907	461,501	1,475,494	1,470,895
Frais d'intérêts				
Dépôts	379,934	325,370	1,022,076	1,053,575
Débitures bancaires	7,807	5,907	19,861	19,186
Autres	6,544	8,838	19,489	25,280
	394,285	340,115	1,061,426	1,098,041
Revenu net d'intérêts	141,622	121,386	414,068	372,854
Provision pour pertes sur prêts	28,094	26,218	87,998	78,014
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	113,528	95,168	326,070	294,040
Autres revenus	41,143	34,705	119,677	104,893
Revenu net d'intérêts et autres revenus	154,671	129,873	445,747	398,933
Frais autres que d'intérêts				
Salaires	61,196	60,224	179,350	180,192
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	6,225	5,765	18,939	20,612
Locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	20,182	19,472	63,459	59,129
Autres frais	22,277	20,428	64,990	63,198
	109,880	105,889	326,738	323,131
Revenu avant impôts sur le revenu	44,791	23,984	119,009	75,802
Impôts sur le revenu	12,887	3,116	33,575	14,072
Revenu net	\$ 31,904	\$ 20,868	\$ 85,434	\$ 61,730
Revenu net par action ordinaire (note)				
Non dilué	\$ 0,78	\$ 0,64	\$ 2,19	\$ 1,94
Dilué	\$ 0,74	\$ 0,60	\$ 2,06	\$ 1,82
Rendement par \$100 d'actif moyen	\$ 0,67	\$ 0,48	\$ 0,62	\$ 0,48
Dividendes				
Actions ordinaires	\$ 6,583	\$ 4,263	\$ 18,513	\$ 4,263
Actions privilégiées	\$ 3,255	\$ 2,715	\$ 8,644	\$ 8,186
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	36,789	28,343	35,025	27,598

Note: Revenu net par action ordinaire
Le revenu net par action a été calculé en fonction du nombre moyen quotidien d'actions en circulation. Le revenu net dilué par action a été calculé en supposant que tous les titres convertibles aient été convertis en actions ordinaires au début de la période.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H3B 4L2

577 succursales et bureaux au Canada. Succursales à New York, Chicago, Londres et Hong Kong; filiales à Nassau et Hong Kong; bureaux de représentation à Paris et à Seoul; bureaux régionaux à Londres et Hong Kong.

Détachez-vous!

En plaçant aujourd'hui des coupons détachés d'obligations garanties par l'État dans un REER autogéré de McNeil, Mantha, Inc., vous prenez fermement contrôle de votre avenir financier personnel, et vous vous épargnez des années d'incertitude sur la valeur de vos économies le jour où vous en aurez vraiment besoin. Dès la minute où vous en prenez possession, les coupons détachés vous permettent de connaître à un cent près, le montant qu'ils vous rapporteront le jour de l'échéance.

De plus, grâce à l'immunité fiscale que procure un REER, chaque dollar durement gagné que vous y placez, est investi d'une force multiplicatrice impressionnante: vous doublez, triplez, voire décuplez votre placement initial, selon les échéances!

Échéance	Prix d'achat	Valeur à l'échéance	Rendement composé semestriel
7 Oct. 1991	2 705,43 \$	6 500 \$	12,75 %
7 Oct. 1994	1 867,26 \$	6 500 \$	12,75 %
7 Oct. 1998	1 101,82 \$	6 500 \$	13 %
7 Oct. 2001	755,11 \$	6 500 \$	13 %
7 Avril 2003	9 787,00 \$	100 000 \$	12,90 %

Province de Québec 13 % - Sous réserve de disponibilité - Règlement: 4 Sept. 1984

Un investissement ultra-sécuritaire, une performance vertigineuse!

Pour plus d'informations concernant les coupons détachés, et/ou une évaluation professionnelle de vos objectifs financiers personnels, veuillez communiquer avec notre Service-Conseil des REER autogérés, à l'un des trois bureaux suivants:

Montréal 875-4810 Québec 647-4026 St-Hyacinthe 773-1520

Où remplissez et retournez ce coupon; nous vous contacterons dans les meilleurs délais:

MC NEIL MANTHA

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____
Téléphone au domicile _____ Au travail _____
Avez-vous déjà un REER autogéré? _____

McNeil, Mantha, Inc.
1080 Beaver Hall, suite 200
Montréal, Québec H2Z 1S8
Attention: Jean-Guy Champagne



La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec



André Russo, c.g.a.
Président

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.) annonce la nomination de son nouveau Comité administratif pour l'année 1984-1985.

Monsieur André Russo, c.g.a. est élu président. Il œuvre à l'intérieur de son propre cabinet d'experts-comptables - Russo, Jacques, c.g.a. - constitué en deux succursales. Monsieur Russo obtient le titre de comptable général licencié en 1977, après avoir obtenu un certificat en commerce de l'Université McGill.

Marcel Chaussé, f.c.g.a. devient vice-président, Réal Michaud, c.g.a., 2e vice-président, Rénéald Vigneault, c.g.a., administrateur élu, Jean-Louis Massé, f.s.a., f.i.c.a., administrateur nommé et Fernand R. Plante, f.c.g.a., secrétaire. Germain Grégoire, f.c.g.a., président sortant, devient conseiller auprès du président.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec regroupe 3,600 membres C.G.A. et plus de 4,800 étudiants.

LE BOURSE

Marché à la baisse

TORONTO (PC) - Le marché torontois des valeurs mobilières était en baisse hier.

L'indice composé a fini la séance sur une perte de 23,05 points, à 2366,14.

Environ 8,69 millions d'actions ont été traitées. Shell Canada 1-4 à \$231,4; Dometic à \$31,8; Canadian Pacific à \$46 et Texaco Canada 1 à \$38,5.

Dans les mines, Rio Algom perd 5-8 à \$18,38; Echo Bay 1-8 à \$11,18 et Placer Development 1-8 à \$22,78.

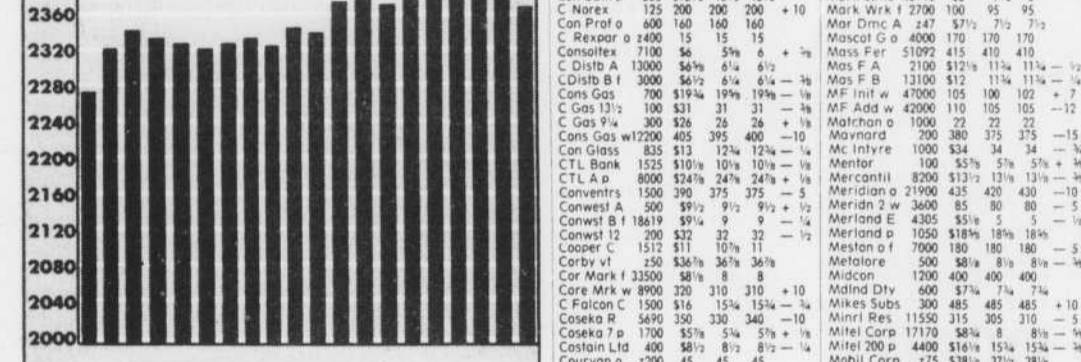
Dans les pétroles, Cheffain Development abandonne 1-8 à \$15,34; PanCanadian 1-4 à \$27,34 et Asamera 5-8 à \$11,78.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

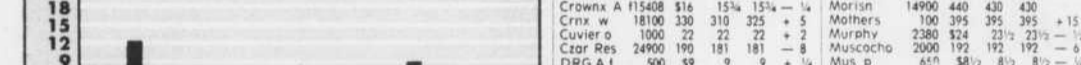
Table with 3 columns: TSE 300, Services publics, Pétrole et gaz. Values include 2366,14, 2282,17, 3371,98.

Table with 3 columns: Variations des titres, Produits industriels, Produits de consommation. Values include 256, 1757,74, 3006,46.

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



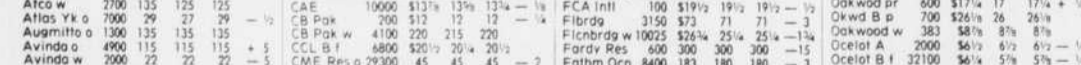
Options Trans-Canada Transigees

Table listing various options contracts with columns for Op, Der, and Fom.

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Options Trans-Canada Transigees

Table listing various options contracts with columns for Op, Der, and Fom.

FONDS MUTUELS

Large table listing various mutual funds with columns for Institute, Members, and other details.

NEW YORK

Tendance faible

NEW YORK (AFP) - La tendance est demeurée faible hier à Wall Street dans un marché calme.

L'indice préliminaire des industrielles s'est établi à 1.209,03 en baisse de 3,32 points.

Quelque 70 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 926 contre 565.

Selon les analystes les mieux renseignés, inquiets de la perspective d'une prochaine remontée des taux d'intérêt...

Toutefois, les déclinés ont été contenus vers la fin de la séance par la retombée à 11,34 pour cent des taux sur les fonds fédéraux.

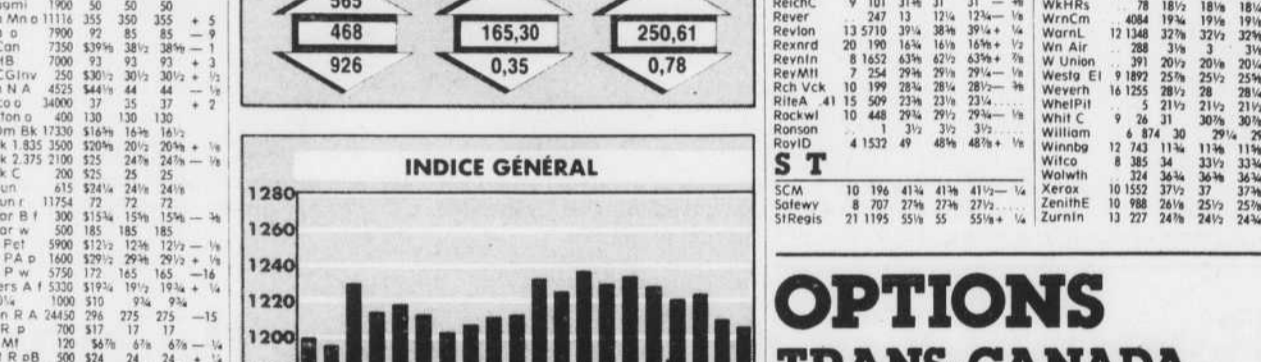
McDonnell-Douglas a perdu due à 65-1/2. Digital Equipment a cédé 1-5/8 à 94-1/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Dow Jones Industriel, Dow Jones Transport, Services publics. Values include 1209,03, 506,12, 128,80.

Table with 3 columns: Variations des titres, S & P 500, NASDAQ OTC. Values include 565, 468, 165,30, 250,61.

INDICE GÉNÉRAL



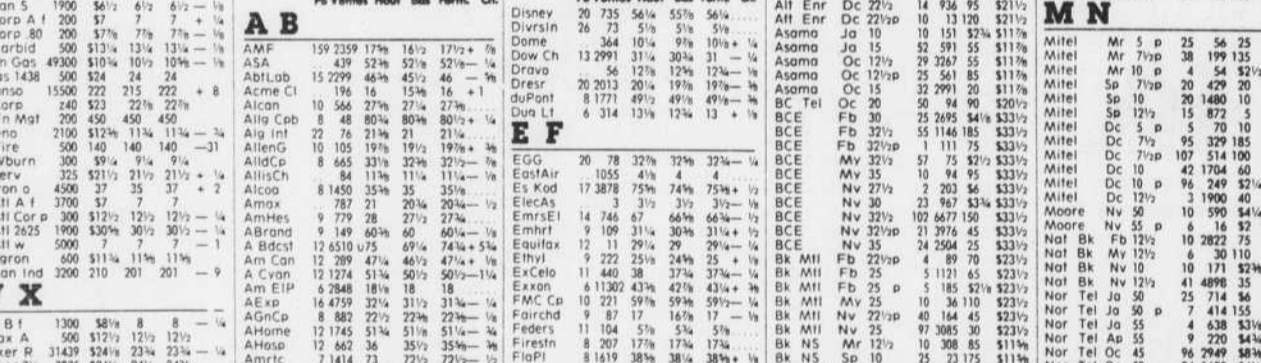
VOLUME (en millions)



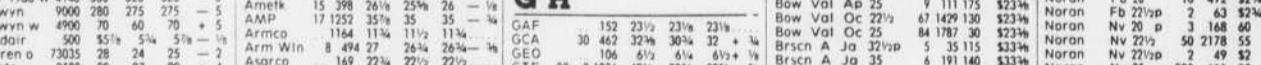
Options Trans-Canada Transigees

Table listing various options contracts with columns for Op, Der, and Fom.

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Options Trans-Canada Transigees

Table listing various options contracts with columns for Op, Der, and Fom.

FONDS MUTUELS

Large table listing various mutual funds with columns for Institute, Members, and other details.

Options Trans-Canada Transigees

Table listing various options contracts with columns for Op, Der, and Fom.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

VANCOUVER

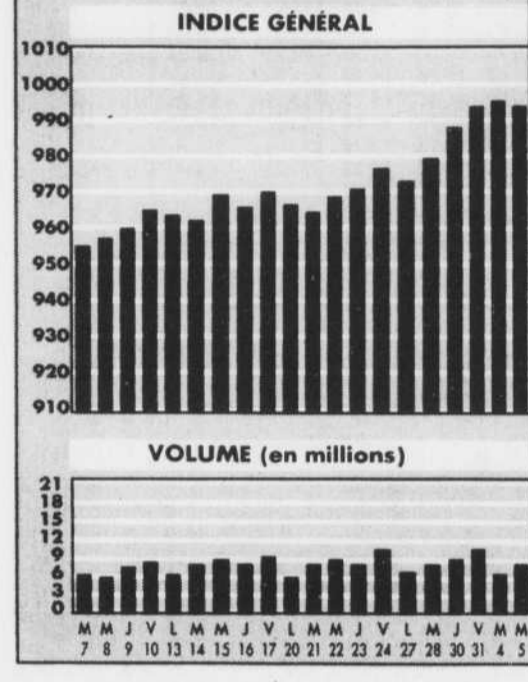
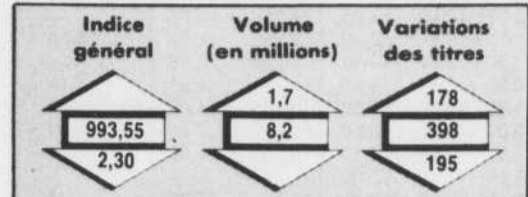
Activité légère

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité légère, hier, à la Bourse de Vancouver. Le volume des échanges comprenait 8.221.996 actions.

Au terme de la séance on a dénombré 178 valeurs gagnantes, 195 perdantes et 398 stables.

L'indice global du marché se trouvait finalement à 993,55, soit un recul de 2,30 points sur la clôture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

Ventes	Haute	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	4000	31	30	30
Alcoa	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30
Alcan	4000	31	30	30

TABLEAU DE BORD

Mois préc.	Variation annuelle en %
Gains moyens hebdomadaires (\$)	404,56
Revenu du travail (millions \$)	19.281,3
Personnes occupées (en millions)	11,56
Chômeurs	1.326,000

Mois préc.	Variation annuelle en %
Grands magasins (millions \$)	3.146,7
Appareils et produits électroniques (millions \$)	35.510,2
Nouvelles commandes (millions \$)	20.469,1
Commandes en carnet (millions \$)	22.366,7

Mois préc.	Variation annuelle en %
Prix à la consommation (1981 = 100)	122,9
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	95,3
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	217,4
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	162,5
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	312,3

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200 • Pour insérer votre annonce, 2 façons de la faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Ameublements

FUTONS DIRECTS MANUFACTURE
Simple 45\$, double 55\$, queen 65\$
Rugles 45\$-5967. J.N.O.

■ App. à partager

JEUNE FILLE ou étudiante sérieuse. 6 pièces à partager. 160 \$/mois. App. près 403, 271-1656. 14-9-84.

■ Appartements à vendre

ADJACENT L'ARCADE/Outremont, tranquille, salle à manger, 3 c.c., rénovation, ensoleillée, grand balcon, stationnement, libre le 10 octobre. 272-0292 après 18h. 11-9-84.

■ Offres d'emplois

SECRETIRE PUBLICITE

Notre entreprise est à la recherche d'un secrétaire parfaitement bilingue pour son département de la publicité. La personne choisie devra posséder une expérience de base en publicité, pourra rédiger des textes aussi bien en français qu'en anglais et pourra travailler sous pression. Elle devra de plus posséder une expérience en secrétaire d'au moins 5 ans.

Nous offrons un salaire compétitif et d'excellents avantages marginaux.

Envoyer votre curriculum vitae avant le 17 septembre, à:

Dossier 168
Le Devoir,
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes,
Montréal, Qc.
H2Y 3S6

■ Logements à partager

N.D.G., Wilson, superbe 7 1/2 meublé à partager, foyer, jardin, garage, 425 \$ tout compris. 487-0067. 10-9-84.

■ Offres de services

LAVAGE PLANS, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT, cottage exclusif, 12 pièces, piscine intérieure, secteur idéal pour plantes vertes, réfrigérateur, champêtre, Huguette L. Godin, 672-6450, 672-1839, Montréal. Truc. 4232. 10-10-84.

LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 — Oiseau rapace diurne. — Mois.

2 — Organisation des Nations Unies. — Bonne manger de bonnes choses.

3 — Modificateur de la voix, due à une résonance nasale exagérée.

4 — Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs mots. — Conforme aux rites.

5 — D'un verbe gai. — Mère dénaturée.

6 — Met en prison. — Ancienne contrée du sud-ouest de l'Asie Mineure.

7 — Fils aîné d'Adam et d'Eve. — Scandium.

8 — Aluminium. — Embarcation légère et portative.

9 — Qui concerne la médecine. — Béryllium.

10 — Souverain. — Pénètre.

11 — Fleuve d'Espagne. — Difficile à entamer. — Plancher de bois.

12 — Peu de chose. — Alcaloïde de la fève de Calabar.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Permis de bâtir (million \$)	1.291,2	6989,9	-2,8
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	9,922	63,998	-25,1

ENERGIE

Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	4,666	27,702	28,4
Production d'électricité (TW/h)	31,1	214,1	9,5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	6,7	39,3	7,9
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	7,0	35,7	10,0

COMMERCE EXTERIEUR

Exportations, base balance des paiements (Millions \$)	9,515	54,817	26,4
Importations, base balance des paiements (millions \$)	7,445	44,923	32,8

PRODUCTION

Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	19,4	137,4	21,2
Acier (lingots) — milliers de tonnes métriques	1,117,0	8,696,0	24,6

VENTES

Ventes des grands magasins (millions \$)	941,3	4,827,2	6,0
Livraisons des fabricants (millions \$)	20,131,0	112,372,8	16,4
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions \$)	1,620,6	8,347,7	37,2
Ventes au détail (millions \$)	10,367,1	54,239,7	10,5

LA METEO

Situation générale: Estrie-Beauce ensoleillée avec passages nuageux en après-midi. Vents modérés par moments. Min: 4. Risque de gel au sol. Max: 16. Précipitations: 20 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières, Drummondville, ennuageusement progressif en après-midi. Vents modérés par moments. Max: 16. Précipitations: 20 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Québec, Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, La Malbaie, ciel variable et vents modérés. Min: 6. Max: 16. Précipitations: 20 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspésie-Parc Forillon, Rivière-du-Loup: ciel variable avec possibilité d'uneaverse et vents modérés. Min: 6 à 8. Max: 16. Précipitations: 30 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Basse-côte nord-anticois, secteur de Natashquan et à l'ouest: ciel variable avec possibilité d'averses et vents modérés. Min: 8 à 10. Max: 16. Précipitations: 30 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé et venteux.

Secteur à l'est de Natashquan: plutôt nuageux avec quelques averses en matinée. Ciel variable et possibilité d'averses par la suite. Vents modérés. Min: 10 à 12. Max: 16. Précipitations: 50 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé et venteux.

Reservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides: ensoleillé en matinée. Ciel variable et vents modérés par la suite. Max: 13. Précipitations: 50 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

■ App./Logements

OUTREMONT, haut duplex, 6 1/2, Antonine-Mallet, près Ducharme 6758 non-chauffé. Libre 342-5706 — 731-2500. 11-9-84.

RUE ST-DENIS, métro Berni, app. type studio, équivalent 5 1/2, 395 \$, 273-9848. 8-9-84.

MONTREAL, haut duplex, 7 1/2, C.D.N. non chauffé. 738-2051. 8-9-84.

Outremont, 50 Willowdale, 3 1/2, ascenseur, épreuve du feu, Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

■ App./Logements

OUTREMONT, près Bernard, 7 1/2 pièces, chauffage électrique. Libre le 10 octobre 273-5505. 10-9-84.

RUE ST-DENIS, métro Berni, app. type studio, équivalent 5 1/2, 395 \$, 273-9848. 8-9-84.

MONTREAL, haut duplex, 7 1/2, C.D.N. non chauffé. 738-2051. 8-9-84.

Outremont, 50 Willowdale, 3 1/2, ascenseur, épreuve du feu, Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

■ App./Logements

OUTREMONT, près Bernard, 7 1/2 pièces, chauffage électrique. Libre le 10 octobre 273-5505. 10-9-84.

RUE ST-DENIS, métro Berni, app. type studio, équivalent 5 1/2, 395 \$, 273-9848. 8-9-84.

MONTREAL, haut duplex, 7 1/2, C.D.N. non chauffé. 738-2051. 8-9-84.

Outremont, 50 Willowdale, 3 1/2, ascenseur, épreuve du feu, Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

■ App./Logements

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 \$. Après 18h. 336-0580. J.N.O.

OUTREMONT, 3 1/2, 4 1/2, 8 1/2, modernes, chauffage, ascenseur, intercom, toutes commodités. — 272-0351 — 761-6439. 17-9-84.

■ Autos à vendre

PEUGEOT 404, 4 portes + station, très propre, 3000 \$ 843-7328, 274-1515. 7-9-84.

■ Bureaux à louer

EDOUARD-MONTPEIT, local à sous-louer, idéal pour professionnel prêt à louer. 489-9900. 17-1646. 10-9-84.

■ Condominiums à vendre

QUÉBEC, près parlement, studio, mur pierres, foyer, terrasse, cour intérieure. 37 000 \$, 418-527-0577. Soir. 10-9-84.

■ Cours

COURS DE PIANO

Pour enfants 4-6 ans. Privé ou semi-privé. Méthode dynamique.

COURS PRIVES,

pour adultes et enfants. Formation musicale complète. Professeur expérimenté.

387-4490. 10-9-84.

COURS PRIVÉS de langue italienne, 6 semaines, individuel ou groupe. 527-0961. 8-9-84. COURS DE FLÛTE traversière, diplômé de l'Université de Montréal. 521-6347. 10-9-84. COURS DE CONDITIONNEMENT physique en piscine. 10 septembre au 6 novembre, très courts gratuits. C.D.N., Centre-Ville, Montréal-Centre et Montréal-Est. Informations et inscriptions: Aquaphysique, 767-3146. 10-9-84. COURS INTENSIFS annoncer à la Radio, Antenne 1 à la Télévision et cours en Relation Publiques 842-0050. 19-9-84. ANTIGYMNASTIQUE (méthode Thérèse Berthier) gymnastique douce. Approche globale du corps, des pensées et émotions. Détente. Chantal Dorville 739-5964 des 17 sept., 11 cours, 110 \$. 7-9-84. ■ Copropriétés à vendre OUTREMONT, 6 1/2, de c. + s.s., intérieur, rénové, conservé, cachet d'époque, excellent état, occupation libre 1985. Aussi 2e étage, 7 1/2 pièces caractéristiques, libre, possibilité garage, environ 4000 \$, 279-9809. 10-9-84. ■ Espaces commerciaux à louer 7 PIÈCES bien éclairées et fraîchement repeintes, chauffage électrique, 2e étage, idéal pour bureau, 750 \$/mois non chauffé. 211 Laurier ouest. Pour informations Téléphonez Martine 598-5250. 11-9-84.

■ Logements à partager

N.D.G., Wilson, superbe 7 1/2 meublé à partager, foyer, jardin, garage, 425 \$ tout compris. 487-0067. 10-9-84.

■ Offres de services

LAVAGE PLANS, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT, cottage exclusif, 12 pièces, piscine intérieure, secteur idéal pour plantes vertes, réfrigérateur, champêtre, Huguette L. Godin, 672-6450, 672-1839, Montréal. Truc. 4232. 10-10-84.

REPENTIGNY, maison de rêve, style canadien en bordure rivière à l'Assomption, 1055, terrain paysagé, 30 000 p.c., piscine circulaire chauffée, garage, 3 c.c., salle à diner, foyer/salon, grand bain roman, architecte grand. Fait voir. 132 000 \$ 585-2509. 10-9-84.

VAL DAVID, résidence avec terrasse panoramique face de montagne, ski et services à proximité, 9 pièces, 2 s.b., 45 000 p.c., 59 500 \$, 486-7696, 819-3232-6646. 10-9-84.

■ Voyages

Expédition Sahara — Afrique Noire. Participation 8 à 22 semaines, hiver 84-85. Départ de Bruxelles — 527-6451. 10-9-84.

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas dé-saisonnalisées. Source: Statistique Canada.

4 SEPTEMBRE 84

Résultats finals dans les circonscriptions du Québec

(Tous droits réservés, 1984, par la Presse canadienne.)

Voici la liste finale des résultats obtenus par chacun des candidats dans les 75 circonscriptions fédérales du Québec à l'élection du 4 septembre.

Les noms des candidats sont énumérés dans l'ordre où ils sont inscrits sur le bulletin de vote. Les candidats sans affiliation politique le sont comme indépendants. Dans la présente liste, c'est le nom du parti utilisé durant la campagne électorale qui est employé — qu'il apparaisse ou non sur le bulletin de vote.

Les chiffres entre parenthèses, après le nom du comté, indiquent la majorité du parti à l'issue du dernier scrutin. Le nombre de sièges — 75 — est le même qu'à l'élection du 18 février 1980.

Légende: L—Libéral; PC—Progressiste conservateur; NPD—Nouveau parti démocratique; CS—Crédit social; PN—Parti nationaliste; Ltre—Parti libéral; Comm—Communiste; Rhino—Parti rhinocérose; Vert—Parti vert; WP—Parti western; REP—Parti pour la république du Canada; Ind—Indépendant; x—Député à la dissolution du Parlement.

QUÉBEC

Abitibi (L 7,169)	
Georges Caron (PN)	1,945
Robert Hamelin (Rhino)	2,186
x-René Gingras (L)	12,168
Guy St-Julien (PC)	22,386
Alphonse Leduc (CS)	1,194
Royal Tremblay (NPD)	3,496

Argenteuil-Papineau (L 16,848)	
Alphonse-J. Bélec (Ind)	350
Lise Bourgault (PC)	20,948
x-Robert Gourd (L)	12,028
François Granger (PN)	552
Bjorn L. Johansson (NPD)	2,684
Claude Sabourin (Rhino)	955

Beauce (L 2,913)	
Gilles Bernier (PC)	25,049
Paul-Emile Grondin (PN)	582
x-Normand Lapointe (L)	20,427
Serge L'Italien (NPD)	1,216

Beauharnois-Salaberry (L 21,847)	
Gus Callaghan (NPD)	2,718
Jean-Guy Gaudreau (L)	11,325
Réal Gingras (Rhino)	1,208
Jean-Guy Hudon (PC)	27,556
Maurice Vaudrin (PN)	827

Bellechasse (L 5,512)	
Pierre Blais (PC)	24,353
Serge Chabot (Rhino)	1,137
x-Alain Garant (L)	15,459
Roger Lemoine (NPD)	1,678
André Lizotte (PN)	517

Berthier-Maskinongé-Lanaudière (L 3,749)	
Robert de Cotret (PC)	30,675
Jean-Philippe Penner (NPD)	1,202
Marcel Rocheleau (PN)	594
Germain Rouzioux (REP)	69
x-Antonio Yanakis (L)	10,632

Blainville-Deux-Montagnes (L 30,519)	
Charles C. Chiasson (Ind)	92
Daniel Epinat (PN)	985
x-François Fox (L)	21,194
Sylvie Houle (CS)	222
Normand Labrie (NPD)	5,158
Monique Landry (PC)	25,438
Réjean Lafrenière (Rhino)	1,397
Katy Le Rougetel (Ind)	31
Sylvain Pelchat (REP)	41

Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine (L 14,130)	
Jacques Bernier (REP)	281
x-Rémi Bujold (L)	13,669
Martin L. Cauvier (NPD)	1,040
Darryl Gray (PC)	15,502
Sylvain Sauvé (PN)	439

Brome-Missisquoi (L 4,609)	
x-André Bachand (L)	15,835
Yvon Bélar (PN)	1,015
Gabrielle Bertrand (PC)	21,941
Michel Boissonnault (REP)	95
David Chamberlain (Ltre)	117
Gordon Hamilton (NPD)	2,272

Chambly (L 26,981)	
Louis A. DeSerres (REP)	184
x-Raymond Dupont (L)	18,136
Richard Grisé (PC)	31,537
Clifford D. Hastings (NPD)	6,858
Claude J.A. Hosson (PN)	2,225
Bertrand Loiselle (Rhino)	2,316

Champlain (L 16,594)	
Michel Champagne (PC)	24,888
Louise Cloutier (NPD)	2,790
Jean Perron (PN)	619
x-Michel Veillette (L)	13,148

Charlesbourg (L 35,181)	
Monique B. Tardif (PC)	37,673
x-Pierre Bussiès (L)	22,588
Jean Frenette (Rhino)	2,577
Jean Nil Jean (PN)	1,047
Robert Robichaud (CS)	462
Daniel St-Louis (REP)	82
Etienne Tremblay (NPD)	7,120

Charlevoix (L 16,451)	
Charles Hamelin (PC)	28,850
x-Charles Lapointe (L)	11,682
Victorin Pilote (PN)	598
Jocelyn Toulouse (NPD)	1,031

Châteauguay (L 22,949)	
Gilles A. Grisé (REP)	123
Jean-Guy Lafrenaye (PN)	1,610
Ricardo Lopez (PC)	21,228
Guy Pelletier (Ltre)	284
Robert Vigneault (NPD)	5,194
x-Ian Watson (L)	17,310

Chicoutimi (L 15,214)	
Denise Côté (NPD)	2,313
Marie-Claude Desloges (PN)	664
x-Marcel Dionne (L)	11,119
Réjean Fournier (Rhino)	804
André Harvey (PC)	22,595

Drummond (L 20,817)	
Camillien Belhumeur (PN)	1,057
Louis G. Garreau (NPD)	2,610
Jean-Guy Guilbault (PC)	23,694
René Martineau (CS)	301
Joseph Richard Miller (Ind)	338
Michel Yip (L)	14,140

Frontenac (L 4,417)	
Rita Bouchard (NPD)	1,076
8x-Léopold Corrivéau (L)	9,085
Pierre Fournier (Rhino)	821
Richard Houle (PN)	385
Marcel Masse (PC)	28,084

Gaspé (L 8,242)	
x-Alexandre Cyr (L)	10,185
Marie-Christine Dubreuil (PN)	707
Joseph-Marie Lévesque (Ind)	318
Charles-Eugène Marin (PC)	19,091
Yvon Pipon (NPD)	1,079

Gatineau (L 30,845)	
x-René Cousineau (L)	17,467
Claudy Mailly (PC)	25,829
Jean-Guy Méthot (REP)	204
Sylvie Rossignol (NPD)	6,519
Jean Scuvée (PN)	751

Hull-Aylmer (L 17,879)	
Carol Anctil (PN)	1,110
Jacques Audette (NPD)	8,185
Emile Chartrand (REP)	152
x-Gaston Isabelle (L)	16,997
Pierre Ménard (PC)	15,653

Joliette (PC 13,065)	
Marc Argeris (PN)	654
Alfred Blouin (CS)	201
Montserrat Escosa (Comm)	104
x-Roch LaSalle (PC)	38,669
Hélène Meagher (L)	9,021
Isaylovic Momo (REP)	47
Henri Mondor (Rhino)	1,511
Martin Vaillancourt (NPD)	2,166

Jonquière (L 17,758)	
Magella Archibald (PN)	1,735
Jean-Pierre Blackburn (PC)	18,010
Richard Bouchard (Rhino)	903
Jean Malaisson (NPD)	2,049
x-Gilles Marceau (L)	13,623

Kamouraska-Rivière-du-Loup (L 6,016)	
Victor Bibaud (NPD)	1,606
Gaston Beaulieu (Rhino)	2,026
Jean-Noël Lagacé (Ind)	242
Pierre Pettigrew (L)	13,244
André Plourde (PC)	20,101
Charles-Aimé Poirier (PN)	589

Labelle (L 19,659)	
Adrien Grégoire (PN)	1,559
Claude Hotte (L)	14,434
Albert Pouliot (CS)	273
Fernand Ladouceur (PC)	28,257
Jacques Miron (Rhino)	1,561
Marc Péclat (NPD)	4,643
Denis Tremblay (REP)	77

Lac St-Jean (L 16,859)	
Clément Côté (PC)	25,263
Yves Courville (PN)	840
Claude Gagnon (NPD)	2,090
x-Pierre Gimaiel (L)	12,696

Langellier (L 21,901)	
André Binette (PN)	904
Michel Côté (PC)	17,039
Majella Desmeules (NPD)	4,507
Florence Ievers (L)	13,881
Christian Landry (CS)	217
Jean Lefebvre (Rhino)	2,495

La Prairie (L 30,948)	
Lyse Chevalier-Grégoire (NPD)	7,902
x-Pierre Deniger (L)	23,120
Jean-Pierre Gélineau (REP)	139
Fernand Jourdain (PC)	25,333
Monique Fisticaro (Rhino)	1,757
Marian Wecowski (PN)	1,315

Lévis (L 5,533)	
Antoine Dubé (PN)	1,770
Raymond Marquis (Rhino)	1,598
Gabriel Fontaine (PC)	33,362
x-Gaston Gourde (L)	17,097
Jean-Paul Harney (NPD)	11,346
Jean-Paul Rhéaume (CS)	222

Longueuil (L 26,611)	
Claire Gagnon (NPD)	6,250
Denise Imbeau (PN)	3,005
Nic Leblanc (PC)	28,178
Robert Millet-Lynch (Rhino)	2,437
x-Jacques Olivier (L)	18,683
André Rouillard (REP)	942

Lotbinière (L 15,663)	
Nelson Bouffard (PN)	881
Gaston Côté (NPD)	1,963
x-Jean-Guy Dubois (L)	20,192
André Sévigny (Rhino)	909
Maurice Tremblay (PC)	22,584

Louis-Hébert (L 26,839)	
Hélène Bernier (Rhino)	2,052
Raymond Boisvert (Ind)	966
x-Dennis Dawson (L)	22,728
Sylvain Desbiens (CS)	178
Suzanne Duplessis (PC)	29,736
Gilles Fiset (NPD)	7,888
Jean-Baptiste Giroux (PN)	1,142

Manicouagan (L 16,655)	
Lauriant Dupont (PN)	544
Denis Faubert (NPD)	938
x-André Maltais (L)	9,729
Brian Mulrooney (PC)	30,386
Raynald Rouleau (REP)	100

Matapédia-Matane (L 18,021)	
Frédéric D'Astou (NPD)	909
Pierre Dufort (PN)	3,475
Jean-Luc Joncas (PC)	16,080
Jocelyne Lévesque (L)	10,026

Mégantic-Compton-Stanstead (L 11,226)	
Robert Bélanger (CS)	400
Michel Houde (PN)	423
François Gérin (PC)	25,596
Ronald A. Javitch (REP)	48
Andrew McCammon (Vert)	463
x-Claude Tessier (L)	13,063
Jean-Pierre Walsh (NPD)	2,690

Montmorency-Orléans (L 24,044)	
Jacques Bérubé (NPD)	4,002
Anne Blouin (PC)	23,347
Winifred Raiche-Boulay (CS)	300
Jean-Claude Demers (Rhino)	1,614
x-Louis Duclos (L)	19,919
Jules Gagnon (PN)	1,585

Pontiac (L 16,454)	
Dominique Dealbuquerque (PN)	511
Elizabeth Dickson (L)	9,999
Donna Méthot (REP)	151
Barry More (PC)	21,755
Paul Rowland (NPD)	2,671

Portneuf (L 25,949)	
x-Rolland Dion (L)	17,687
Marc Ferland (PC)	23,794
Georges-H. Marcotte (PN)	632
Jean Paradis (Rhino)	1,204
Jacques Pelchat (NPD)	2,775
Renée Roberge-Petitclerc (CS)	250

Québec-Est (L 24,219)	
Pierre Angers (REP)	107
Serge Bérubé (CS)	238
Jean-Louis Bourque (PN)	785
x-Gérard Duquet (L)	14,242
Michel Fafard (Rhino)	1,683
Michel Leblanc (NPD)	4,106
Marcel R. Tremblay (PC)	19,622

Richelieu (L 19,731)	
Yves Banville (Rhino)	927
Raynald Bibeau (CS)	197
Gaston Dupuis (NPD)	2,124
Yves Julien (REP)	69
x-Jean-Louis Leduc (L)	15,637
Louis Plamondon (PC)	28,202
Guy Vachon (PN)	1,477

Richmond-Wolfe (L 12,739)	
Jean-Jacques Croteau (PC)	13,802
Léo Dion (CS)	207
Ivan Hébert-Croteau (PN)	1,007
Harriet G. Schleifer (NPD)	1,125
x-Alain Tardif (L)	18,025

Rimouski-Témiscouata (L 10,643)	
Pierre Bouchard (PN)	840
Marc Carrier (REP)	68
x-Eva Côté (L)	14,239
Guy Poulin (NPD)	1,243
Jacques St-Onge (Rhino)	761
Monique Vézina (PC)	25,487

Roberval (L 2,892)	
x-Suzanne Beauchamp-Niquet (L)	12,883
Benoît Bouchard (PC)	22,896
Candide Simard (PN)	419
Marius Tremblay (NPD)	848

Saint-Hyacinthe-Bagot (L 18,097)	
Andrée Champagne (PC)	22,615
Bertrand Desrosiers (PN)	1,069
Claude R. Gagnon (NPD)	2,190
Laurent Gauthier (REP)	38
Serge Lemoine (Rhino)	994
x-Marcel Ostiguy (L)	21,914

Saint-Jean (L 24,940)	
André Bissonnette (PC)	31,450
Luc Choinière (PN)	1,025
Gaëtan Pelletier (Rhino)	1,189
Paul-André Massé (L)	14,987
Tod Sloan (NPD)	3,585
Pierre Talbot (REP)	3817

St-Maurice (L 24,840)	
Armand Charbonneau (PC)	14,363
x-Jean Chrétien (L)	23,967
Danielle Delbecque (NPD)	1,427
Alain Déry (PN)	688

Shefford (L 22,612)	
Denis Boissé (NPD)	3,553
Pierre C. Boivin (PN)	1,578
x-Jean Lapierre (L)	24,914
Denis Loubier (PC)	22,585

Sherbrooke (L 23,447)	
------------------------------	--

4 SEPTEMBRE 84

Voici la liste finale des candidats élus dans les 207 circonscriptions électorales canadiennes hors-Québec.

Est

Terre-Neuve

- Bonavista-Trinity-Conception:** Morrissey Johnson (PC), gain sur le libéral
- Burin-St-Georges:** Joe Price (PC), gain sur le libéral
- Gander-Twillingate:** George Baker (L), réélu
- Grand Fall-White Bay(Lab):** William Rompkey (L), réélu
- Humber-Port au Port Ste-Barbe:** Brian Tobin (L), réélu
- St-Jean-Est:** James McGrath (PC), réélu
- St-Jean-Ouest:** John Crosbie (PC), réélu

Île-du-Prince-Édouard

- Cardigan:** Pat Binns (PC), gain sur le ministre des Anciens combattants
- Egmont:** George Henderson (L), réélu
- Hillsborough:** Tom McMillan (PC), réélu
- Malpèque:** Mel Gass (PC), réélu

Nouveau-Brunswick

- Carleton-Charlotte:** Fred McCain (PC), inchangé
- Fundy-Royal:** Robert Corbett (PC), inchangé
- Gloucester:** Roger Clinch (PC), gain sur le ministre de la Pêche Herb Breau
- Madawasca-Victoria:** Bernard Valcourt (PC), gain sur le libéral
- Moncton:** Dennis Cochrane (PC), gain sur le libéral
- Northumberland-Miramichi:** Bud Jardine (PC), gain sur le libéral
- Restigouche:** Al Girard (PC), gain sur le libéral
- Saint-Jean:** Gerry Merrithew (PC), gain sur le libéral
- Westmorland-Kent:** Fernand Robichaud (L), réélu
- York-Sudbury:** Robert Howie (PC), réélu

Nouvelle-Écosse

- Annapolis Valley:** Pat Nowlan (PC), réélu
- Cape Breton-East Richmond:** Dave Dingwall (L), réélu
- Cape Breton-Highlands-Canso:** Lawrence I. O'Neil (PC), gain sur le libéral
- Cape Breton-The Sidneys:** Russell MacLellan (L), réélu
- Central Nova:** Elmer MacKay (PC), inchangé
- Cumberland-Colchester:** Robert Coates (PC), réélu
- Dartmouth-Halifax-East:** Mike Forrestall (PC), inchangé
- Halifax:** Stewart McInnes (PC), gain sur le ministre de l'Énergie, M. Gerald Reagan
- Halifax-West:** Howard Crosby (PC), inchangé
- South Shore:** Lloyd Crouse (PC), inchangé
- South-West Nova:** Gerald Comeau (PC), gain sur la seule femme député des Maritimes, Mme Campbell

Ontario

- Algoma:** Maurice Foster (L), réélu
- Brampton-Georgetown:** John McDermaid (PC), réélu
- Brant:** Derek Blackburn (NPD), réélu
- Bruce-Grey:** Gary Gurbin (PC), réélu
- Burlington:** Bill Kemping (PC), réélu
- Cambridge:** Chris Speyer (PC), réélu
- Cochrane Supérieur:** Keith Penner (L), réélu
- Durham-Northumberland:** Allan Lawrence (PC), réélu
- Elgin:** John Wise (PC), réélu
- Erie:** Girve Fretz (PC), réélu
- Essex-Kent:** Jim Caldwell (PC), gain sur libéral
- Essex-Windsor:** Steven W. Langdon, gain sur le libéral

- Glengarry-Prescott-Russell:** Don Boudria (L), réélu
- Grey-Simcoe:** Gus Mitges (PC), réélu
- Guelph:** William Winegard (PC), gain sur le libéral
- Haldimand-Norfolk:** Bud Bradleu (PC), réélu
- Halton:** Otto Jelinek (PC), réélu
- Hamilton-Est:** Sheila Copps (L), réélue
- Hamilton-Mountain:** Ian Deans (NPD), réélu
- Hamilton-Wentworth:** Geoff Scott (PC), réélu
- Hamilton Ouest:** Peter Peterson (PC), gain sur le libéral
- Hastings-Frontenac:** Ron Vastokas, gain sur le conservateur Bill Vankoughnet
- Huron-Bruce:** Murray Cardiff (PC), réélu
- Kenora-Rainey River:** John Parry (NPD), gain sur le libéral, l'ex-ministre des Relations fédérales-provinciales, M. Reid
- Kent:** Elliott Hardey (PC), gain sur le libéral
- Kingston et les Îles:** Flora MacDonald (PC), réélue
- Kitchener:** John Reimer (PC), gain sur libéral
- Lambton-Middlesex:** Sid Fraleigh (PC), gain sur le libéral Ralph Ferguson
- Lanark-Renfrew-Carleton:** Paul Dick (PC), réélu
- Leeds-Grenville:** Jennifer Cossitt (PC), réélu
- Lincoln:** Shirley Martin (PC), gain sur le libéral
- London-Est:** Jim Jepsen (PC), gain sur le libéral
- London-Middlesex:** Terry Clifford (PC), gain sur le libéral
- London-Ouest:** Tom Hockin (PC), gain sur le libéral
- Mississauga-Nord:** Bob Horner (PC), gain sur le libéral
- Mississauga-Sud:** Don Blenkarn (PC), réélu
- Nepean-Carleton:** Bill Tupper (PC), réélu
- Niagara Falls:** Rob Nicholson (PC), gain sur le député libéral MacBain condamné pour harcèlement sexuel de sa secrétaire
- Nickel Belt:** John Rodriguez (NPD), gain sur la libérale, Mme Judy Erola
- Nipissing:** Moe Mantha (PC), gain sur le libéral
- Northumberland:** George Hees (PC), réélu
- Ontario:** Scott Fennell (PC), réélu
- Oshawa:** Ed Broadbent (NPD), réélu
- Ottawa-Carleton:** Barry Turner (PC), gain sur le libéral
- Ottawa-Centre:** Mike Cassidy (NPD), gain sur le libéral
- Ottawa-Vanier:** Jean-Robert Gauthier (L), réélu
- Ottawa-Ouest:** David Daubney (PC), gain sur le libéral
- Oxford:** Bruce Halliday (PC), réélu
- Parry Sound-Muskoka:** Stan Darling (PC), réélu
- Perth:** Harry Brightwell (PC), gain sur le libéral
- Peterborough:** Peter Domm (PC), réélu
- Prince Edward-Hastings:** Jack Ellis (PC), réélu
- Renfrew-Nipissing-Pembroke:** Len Hopkins (L), réélu
- St-Catharines:** Joe Reid (PC), réélu
- Sarnia-Lambton:** Ken James (PC), gain sur le libéral
- Sault Ste-Marie:** Jim Kelleher (PC), gain sur le libéral
- Simcoe-Nord:** Doug Lewis (PC), réélu
- Simcoe-Sud:** Ron Stewart (PC), réélu
- Stormont-Dundas:** Norm Warner (PC), gain sur le libéral
- Sudbury:** Doug Frith (L), réélu
- Thunder Bay-Atikokan:** Iaian Angus (NPD), gain sur le libéral
- Thunder Bay-Nipigon:** Ernest Epp (NPD), gain sur le libéral
- Timiskaming:** John MacDougall (PC), réélu
- Timmins-Chapleau:** Aurele Gervais (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Beaches:** Neil Young (NPD), réélu

- Toronto-Broadview-Greenwood:** Lynn McDonald (NPD), réélu
- Toronto-Davenport:** Charles Caccia (L), réélu
- Toronto-Don Valley Est:** Bill Attewell (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Don Valley Ouest:** John Bosley (PC), réélu
- Toronto-Eglinton Lawrence:** Roland de Corneille (L), réélu
- Toronto-Etobicoke Centre:** Michael Wilson (PC), réélu
- Toronto-Etobicoke Lakeshore:** Patrick Boyer (PC), gain sur libéral
- Toronto-Etobicoke Nord:** Bob Pennock (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Parkdale-High Park:** Andrew Witer (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Rosedale:** David Crombie (PC), réélu
- Toronto-St-Pauls:** Barbara McDougall (PC), gain sur le ministre de l'Emploi, M. Roberts
- Toronto-Scarborough Centre:** Pauline Browes (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Scarborough-Est:** Bob Hicks (PC), réélu
- Toronto-Scarborough-Ouest:** Reg. Stackhouse (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Spadina:** Dan Heap (NPD), réélu. Son adversaire était l'ex-secrétaire de M. Trudeau, M. Jim Coutts
- Toronto-Trinity:** Aileen Nicholson (L), réélue
- Toronto-Willowdale:** John Ostrom (PC), gain sur le libéral
- Toronto-York Centre:** Bob Kaplan (L), réélu
- Toronto-York Est:** Alan Redway (PC), gain sur le libéral
- Toronto-York-Scarborough:** Paul McCrossan (PC), gain sur le libéral
- Toronto-York-Sud-Weston:** John Nunziata (L), réélu
- Toronto-York-Ouest:** Sergio Marchi (L), réélu
- Victoria-Haliburton:** Bill Scott (PC), réélu
- Waterloo:** Walter McLean (PC), réélu
- Welland:** Allan Pietz, un gain sur le libéral Gilbert Parent
- Wellington-Dufferin-Simcoe:** Perrin Beatty
- Windsor-Walkerville:** Howard McCurdy (NPD), gain sur le libéral
- Windsor-Ouest:** Herb Gray (L), réélu

- York-Nord:** Tony Roman, (Ind.), gain sur le PC
- York-Peel:** Sinclair Stevens (L), réélu

Ouest

Manitoba

- Brandon-Souris:** Lee Clark (PC), réélu
- Churchill:** Rod Murphy (NPD), réélu
- Dauphin-Swan River:** Brian White (PC), gain sur le NPD
- Lisgar:** Jack Murta (PC), réélu
- Portage-Marquette:** Charles Mayer (PC), réélu
- Provencher:** Jake Epp (PC), réélu
- St-Boniface:** Leo Duguay (PC), gain sur le libéral
- Selkirk-Interlake:** Felix Holtman (PC), gain sur le NPD
- Winnipeg-Assiniboine:** Dan McKenzie (PC), réélu
- Winnipeg-Birds Hills:** Bill Blaikie (NPD), réélu
- Winnipeg-Fort Garry:** Lloyd Axworthy (L), réélu
- Winnipeg-Nord:** David Orlikow (NPD), réélu
- Winnipeg-Nord Centre:** Cyril Keeper (NPD), réélu
- Winnipeg-St-James:** George Minaker (PC), gain sur le NPD

Saskatchewan

- Assiniboia:** Len Gustafson (PC), réélu
- Humbolt-Lake Center:** Vic Althouse (NPD), réélu
- Kindersley-Lloydminster:** Bill McKnight (PC), réélu
- Mackenzie:** Jack Scowan
- Moose Jaw:** Bill Gottselig (PC), réélu
- Prince Albert:** Stan Hovdebo (NDP)
- Qu'Appelle-Moose Mountain:** Alvin Hamilton (PC), réélu
- Regina-Est:** Simon de Jong (NPD), réélu
- Regina-Ouest:** Les Benjamin (NPD)
- Saskatoon-Est:** Don Ravis (PC), gain sur le NPD
- Saskatoon-Ouest:** Ray Hnatyshyn (PC), réélu
- Swift Current-Maple Creek:** Geoff Wilson (PC), réélu

- The Battlefords-Meadow Lake:** John Gornley (PC)
- Yorkton-Melville:** Lorne Nymstrom (NPD)

Alberta

- Athabasca:** Jack Shields (PC), réélu
- Bow River:** Gordon Taylor (PC), réélu
- Calgary-Centre:** Harvie Andre (PC), réélu
- Calgary-Est:** Alex Kindy (PC), réélu
- Calgary-Nord:** Paul Gagnon (PC), réélu
- Calgary-Sud:** Bob Sparrow (PC), réélu
- Calgary-Ouest:** Jim Hawkes (PC), réélu
- Crowfoot:** Arnold Malone (PC), réélu
- Edmonton-Est:** Bill Lisek (PC)
- Edmonton-Nord:** Steve Paproski (PC), réélu
- Edmonton-Sud:** Jim Edwards (PC), réélu
- Edmonton-Strathcona:** David Kilgour (PC), réélu
- Edmonton-Ouest:** Murray Dorin (PC), réélu
- Lethbridge-Foothills:** Blaine Thacker (PC), réélu
- Medicine Hat:** Bob Porter (PC), réélu
- Peace River:** Albert Cooper (PC), réélu
- Pembina:** Peter Elzinga (PC), réélu
- Red Deer:** Gordon Towers (PC), réélu
- Vegreville:** Don Mazankowski (PC), réélu
- Wetaskiwin:** Stan Schellenberger (PC), réélu
- Yellowhead:** Joe Clark (PC), réélu

- Kamloops-Shuswap:** Nelson A. Riis (NPD)
- Kootenay-Est Revelstoke:** Stan Graham (PC)
- Kootenay-Ouest:** Bob Briscoe (PC)
- Mission-Port Moody:** Gerry St-Fermain (PC)
- Nanaimo-Alberny:** Ted Schellenberg (PC)
- New Westminster-Coquitlam:** Pauline Jewett (NPD)
- North Vancouver-Burnaby:** Chuck Cook (PC)
- Okanagan Nord:** Vincent M. Dantzer (PC)
- Okanagan-Similkameen:** Fred King (PC)
- Prince George-Bulkley Valley:** Lorne McCuish (PC)
- Prince George-Peace River:** Frank Oberle (PC)
- Richmond-South Delta:** Tom Siddon (PC)
- Skeena:** Jim Fulton (NPD)
- Surrey-White Rock-North Delta:** Benno Frisen (PC)
- Vancouver Centre:** Pat Carney (PC)
- Vancouver-Est:** Margaret Ann Mitchell (PC)
- Vancouver-Kingsway:** Ian Waddell (PC)
- Vancouver-Quadra:** John Turner (PLC)
- Vancouver-Sud:** John A. Fraser
- Victoria:** Allan McKinnon (PC)

Territoires du Nord-Ouest

- Nunatsiag:** Thomas Suluk (PC)
- Western Arctic:** Dave Nickerson (PC), réélu

Yukon

- Yukon:** Erik Neilsen (PC)

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes, donné: — QU'UN dividende trimestriel de \$0.20 par action sur les actions Classe «A» et Classe «B» a été déclaré payable le 15 octobre 1984 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres, le 30 septembre 1984.

PAR ORDRE DU CONSEIL

Thérèse de Grandpré
Secrétaire

Montréal, le 10 juillet 1984

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ

UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR

844-3361

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Résultats d'exploitation du troisième trimestre

État des revenus — non vérifié (en milliers de dollars)	Pour le trimestre terminé le 31 juillet		Pour les neuf mois terminés le 31 juillet	
	1984	1983	1984	1983
Revenu d'intérêts				
Prêts	\$1,778,400	\$1,687,847	\$5,084,323	\$5,376,092
Financement de baux financiers	16,669	16,745	48,232	52,716
Valeurs mobilières	194,313	169,368	518,159	490,670
Dépôts à d'autres banques	348,764	259,770	893,050	872,163
	2,338,146	2,133,730	6,543,764	6,791,641
Frais d'intérêts				
Dépôts	1,742,863	1,522,967	4,737,901	5,016,840
Débitures bancaires	29,138	31,758	88,049	97,556
Autres	9,598	9,862	28,511	29,491
	1,781,599	1,564,587	4,854,461	5,143,887
Revenu net d'intérêts	556,547	569,143	1,689,303	1,647,754
Provision pour pertes sur prêts	136,000	121,000	402,000	353,000
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	420,547	448,143	1,287,303	1,294,754
Autres revenus	176,864	172,046	523,046	496,651
Revenu net d'intérêts et autres revenus	597,411	620,189	1,810,349	1,791,405
Frais autres que d'intérêts				
Salaires	252,535	245,717	748,550	725,953
Caisse de retraite et autres prestations au personnel	22,957	25,462	70,104	74,992
Locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	78,709	72,576	218,022	205,747
Autres	100,568	97,906	295,171	282,558
	454,769	441,661	1,331,847	1,289,250
Revenu net avant impôts sur le revenu	142,642	178,528	478,502	502,155
Impôts sur le revenu	39,000	57,000	134,000	148,000
Revenu net avant inclusion des participations minoritaires	103,642	121,528	344,502	354,155
Participations minoritaires dans les filiales	411	359	643	883
Revenu net	\$ 103,231	\$ 121,169	\$ 343,859	\$ 353,272
Revenu par action				
Non dilué	\$0.93	\$1.24	\$3.30	\$3.74
Dilué	\$0.87	\$1.14	\$2.99	\$3.43

Points saillants du bilan — non vérifié (en milliers de dollars)	Au 31 juillet	
	1984	1983
Total des prêts	\$58,613,826	\$58,372,152
Total des dépôts	\$77,150,273	\$75,442,871
Total de l'actif	\$87,980,746	\$86,154,409

L'information dans le Bulletin et rapport provisoire pour les actionnaires est plus complète. Pour obtenir un exemplaire, veuillez écrire au Service des affaires publiques, C.P. 6001, Montréal (Québec) H3C 3A9.

SPORTS

Elle affrontera Chris Evert-Lloyd demain

Carling Bassett passe aux demi-finales

NEW YORK (AFP) — La Canadienne Carling Bassett qui aura 17 ans le 9 octobre prochain a réussi un authentique exploit, hier, à Flushing Meadow, en se qualifiant pour les demi-finales du simple dames des Internationaux des États-Unis de tennis après avoir battu, à la surprise générale, la Tchèque Slovaque Hana Mandlikova en deux sets, 6-4 et 6-3.

Carling Bassett, révélation de l'année 1983, a bien évidemment réalisé la meilleure performance de sa courte carrière professionnelle dans un tournoi du Grand Chelem alors qu'elle avait abordé l'épreuve américaine sans véritable ambition. Il y a quelques semaines, elle avait en effet été victime d'une monocléuse qui l'avait obligée à interrompre la compétition pendant six semaines.

Or, au fil des matches à Flushing Meadow où elle est classée tête de série no 14, Carling Bassett s'est améliorée, alignant victoire sur victoire.

L'Australienne Elizabeth Sayers (6-4, 6-2), la Française PASCALIE PARADIS (7-6, 7-6), la Yougoslave MIMA JAUŠOVIC (7-6, 6-0), la Suisse PEIRA DELHEES-JAUCH (6-1, 6-1) et pour finir... Mandlikova ont été ses victimes. Cinq victoires acquises sans perdre un seul set...

Bassett avait perdu deux fois cette année contre Hana Mandlikova (6-1, 6-1 à Houston, 6-3, 6-2 à Amelia Island). Mais malgré ces deux défaites très nettes, elle a abordé son match d'hier sans le moindre complexe. Jouant du fond du court, comme d'habitude, elle a bien construit sa victoire face à une adversaire qui lui a facilité la tâche en accumulant des erreurs grossières.

Hana Mandlikova, tête de série numéro trois à Flushing Meadow et deux fois finaliste de l'US Open en 1980 et en 1982, est l'une des joueuses les plus talentueuses du circuit féminin. Mais elle a été souvent trahie par ses nerfs.

Carling Bassett va se heurter vendredi en demi-finales à l'Américaine Chris Evert-Lloyd, no 2, six fois victorieuse des Internationaux des États-Unis. Celle-ci s'est qualifiée sans la moindre peine, hier, aux dépens de l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika (6-2, 6-3).

« J'aime jouer contre Chris Evert. Elle est comme moi, elle relance le jeu du fond du court. Il n'y a pas de surprise à attendre. Je jouerai mon jeu avec l'espoir de m'imposer malgré la réputation de Chris », a déclaré Bassett à l'issue de sa remarquable performance.

Une autre surprise a été enregistrée dans le simple dames, hier, avec la victoire de l'Australienne Wendy Turnbull, 31 ans, sur l'Américaine Pam Shriver, no 5, en trois sets (2-6, 6-3, 6-3). Turnbull, qui a souvent été blessée ces dernières années, avait été finaliste de l'US Open en 1977 et demi-finaliste en 1978.

AVIS PUBLICS

ALEXANDRE KASPO
AVIS EST DONNÉ QUE ALEXANDRE KASPO, étudiant, domicilié au numéro 394 de la 15ème Rue, à Laval-des-Rapides, district de Laval, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Alexandre Gaspo, et qu'il est la seule personne dont le nom pourrait être changé à la suite de sa requête.

PRENEZ AVIS QUE YVTHILINGUM SANGUNI NAIR, domicilié et résidant au 5032 Avenue Prince of Wales, dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MAX NAIR.

LES PRODUITS DE CONSTRUCTION CHATEAU INC.
CHATEAU CONSTRUCTION PRODUCTS INC.
Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES PRODUITS DE CONSTRUCTION CHATEAU INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Cooperatives la permission d'obtenir sa dissolution.



collège de sherbrooke

APPEL D'OFFRES MAZOUT

Le Collège de Sherbrooke, propriétaire, demande des soumissions pour la fourniture de mazout pour ses six (6) édifices situés à Sherbrooke, sur les rues Parc, Terriil et Kennedy, pour la période du 1er octobre 1984 au 30 juin 1985.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les fournisseurs de mazout désireux de soumissionner devront se procurer le seul document approprié, soit la formule de soumission datée du 16 août 1984, au bureau du propriétaire.

Collège de Sherbrooke
Direction des services de l'équipement
475, rue Parc, local 51-147
Sherbrooke, QC
J1H 5M7
819-564-6142

Compétence de monsieur Jean Charron, ing., m.s.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à la direction des Services de l'équipement, seront reçues au bureau du soumissionneur, 475, rue Parc, Sherbrooke, QC, J1H 5M7, jusqu'à 14h, heure en vigueur localement, le jeudi 27 septembre 1984, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Les enveloppes devront porter en sus de l'adresse, les mots:

"SOUMISSION POUR MAZOUT"

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le (ou les) soumissionnaire(s).

Jean Charron, ing., m.s.
Directeur des services de l'équipement

PRENEZ AVIS QUE, la requérante ZAVITZ BROTHERS LIMITED, détentrice du permis M-300919, avise la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit un changement de contrôle et/ou une prise d'intérêt au sein de cette détentrice et qu'à l'occasion de l'approbation de cette transaction, la Commission maintient le permis en vigueur.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

Voir aussi en page 21

Avis est donné que CENTRE AGRICOLE GUERTIN & PHANEUF INC. 2145, rue St-Pierre O. St-Hyacinthe, Qué. demande à la C.T.Q. de transférer ses permis M505228-01-02 région 06 à LES ENTREPRISES NOR-TH ENR. (Edna Morris) 2145 O. St-Pierre St-Hyacinthe, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et de se prévaloir de l'article 85.

PRENEZ AVIS que monsieur NEMER NEMER a fait application au Ministre de la Justice demandant que son nom soit changé de NEMER NEMER à GEORGE N. NEMER. CERINI SALMON WATSON SOUAIÉ & HARRIS Procureurs de Nemer Nemer

PRENEZ AVIS que HUBERT ST-ONGE, 571 rue Notre-Dame, St-Alexis des Monts (Maskinongé) J0K 1V0 titulaire du (des) permis de camionnage en vrac numéro(s) Q-500383-001 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son (ses) permis, en faveur de NICOLE ST-YVES ARSENAULT, 2480 Augusta, St-Angèle de Prémont, (Maskinongé) J0K 1V5.

PRENEZ AVIS que Rania Kaspo, étudiante, domiciliée au numéro 394 de la 15ème Rue, à Laval-des-Rapides, district de Laval, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rania Kaspo, et qu'elle est la seule personne dont le nom pourrait être changé à la suite de sa requête.

PRENEZ AVIS que les actionnaires de 104940 CANADA LTEE à une assemblée spéciale tenue le 30 juin 1984 ont adopté une résolution de mandant la dissolution volontaire de la Société, en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un Certificat d'intention de dissolution a été émis à la Société en vertu de ladite Loi le 2 août 1984.

PRENEZ AVIS que le Bureau des Tarifs du Québec Inc., au nom de ses membres participants, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de modifier certains Clés de Base, publiées au Tarif 100-D, et applicables entre Montréal, Québec, Sherbrooke et diverses localités de la Région de Thérford Mines.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante ZAVITZ BROTHERS LIMITED, détentrice du permis M-300919, avise la Commission des Transports du Québec qu'il s'est produit un changement de contrôle et/ou une prise d'intérêt au sein de cette détentrice et qu'à l'occasion de l'approbation de cette transaction, la Commission maintient le permis en vigueur.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la C.T.Q. maintienne en vigueur ledit permis.

PRENEZ AVIS QUE, la requérante LES ÉQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. et LES ENTREPRISES F. GAUTHIER INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin que cette dernière approuve le transfert du permis de Les Équipements Blainville Inc., permis n° M-304596 des dossiers de la C.T.Q. en faveur de Les Entreprises F. Gauthier Inc. et demande qu'à cette occasion la

SPORTS

Victoire des Expos 3-1 au Stade olympique

Comme les Cubs... et vice-versa

(PC) — Les Expos ont joué comme les Cubs de Chicago et ces derniers comme les Expos, hier soir au stade du Parc olympique, dans une victoire de 3-1 de l'équipe montréalaise contre les meneurs de la division Est.

Cette rencontre a permis au lanceur droitier David Palmer de se mettre en évidence.

En relève au partant Dan Schatzeder, Palmer a limité les frappeurs des Cubs à trois coups sûrs en six manches de travail, remportant sa sixième victoire en neuf décisions cette saison et une quatrième de suite. Il s'est aussi distingué en attaque avec deux coups sûrs en trois présences au marbre et un point produit.

Palmer, dont le nom a été retiré de la liste des joueurs blessés le 31 août, n'avait pas lancé depuis le 27 juillet en raison d'une blessure à l'épaule droite.

L'artilleur droitier a connu peu de moments difficiles et s'est toujours bien tiré d'affaires.

En deuxième manche, il a permis un triple à Larry Bowa après un retrait, mais a retiré sur des prises le lanceur Steve Trout et forcé Henry Cotto à frapper un roulant à l'avant-champ.

En troisième, après une erreur de Tim Wallach sur un coup de Sandberg et un but sur balles à Gary Matthews, Palmer a forcé Keith Moreland à frapper dans un double jeu et a retiré Ron Cey sur des prises, avec

Sandberg au troisième but.

Il a cédé sa place à la recrue Dick Grapenthin en huitième manche. Celui-ci a concédé le seul point des Cubs, résultat d'un ballon-sacrifice de Matthews. Il a retiré les Cubs dans l'ordre en neuvième manche, pour récolter sa deuxième victoire protégée de la saison.

Schatzeder, lui, après avoir lancé

une manche, n'a effectué que quelques lancers d'échauffement en deuxième manche avant de demander qu'on le retire en raison d'une tendinite au coude gauche.

Les Cubs ont eu quelques chances de marquer, mais n'ont pas su en profiter, contrairement à leur habitude. Les Expos eux, ont tiré profit des portes ouvertes par les lanceurs

L'équipage du Mascaret Steinberg rescapé en mer

LONDRES (PC) — Huit Canadiennes qui participaient à la Transat Tag ont passé 12 heures dans des embarcations de secours à la suite du naufrage de leur voilier, avant d'être secourues hier matin par un cargo belge, à environ 1,000 kilomètres au sud-ouest de l'Angleterre.

L'équipage a dû abandonner son navire de 14 mètres de longueur, le *Mascaret Steinberg*, lorsqu'un incendie a éclaté tard mardi dans la chambre des machines.

«Nous avons utilisé des extincteurs d'incendie et de l'eau, mais la fumée était dense et très toxique», a déclaré Denise Rose sur les ondes de la BBC.

«Mais au bout d'une demi-heure, nous avons dû nous rendre à l'évidence: il était impossible de contrôler l'incendie».

Les huit femmes ont lancé un appel de détresse et ont abandonné leur navire, qui a coulé trois heures plus tard.

La garde côtière de Falmouth a déclenché des recherches, mais ce n'est que 12 heures plus tard que le cargo belge Dolores a aperçu les naufragées.

«Nous avons été chanceuses que l'homme de garde sur le pont aperçoive notre première fusée, car de nombreux navires dotés d'équipements modernes n'ont pas de personnel de surveillance», a expliqué Mme Rose.

Le *Mascaret Steinberg* prenait part à la course Transat Tag entre Québec et Saint-Malo, en France.

L'équipage fait présentement route vers le port belge de Anvers. Les huit Canadiennes devraient arriver à destination aux environs de vendredi.

Murray Cook devient le directeur-gérant des Expos

(PC) — Murray Cook, qui a fait ses classes dans le monde administratif du baseball majeur avec les Pirates de Pittsburgh et les Yankees de New York, est devenu hier le quatrième directeur-gérant de l'histoire des Expos de Montréal, en remplacement de John McHale.

En le présentant aux membres des médias, hier après-midi au Stade olympique, McHale a indiqué que son mandat s'épelaient: «W-I-N (gagner)».

Cook a démissionné du poste de directeur du recrutement des Yankees le 20 août dernier et a immédiatement été contacté par quelques équipes, dont les Expos. On dit que les Mariners de Seattle, les Indians de Cleveland et les Rangers du Texas s'intéressaient aussi à lui.

«J'ai remis ma démission aux Yankees parce que je croyais être en mesure d'assumer plus de responsabilité au niveau administratif. Je voulais relever un plus grand défi, a expliqué Cook. Je n'ai pas hésité à accepter l'offre des Expos parce que je connais bien John McHale, ainsi que quelques dirigeants de l'équipe, les Jim Fanning, Bob Gebhard et autres. Le climat qui règne au sein de cette



Murray Cook

organisation me paraît sain et positif.

«Lorsque j'étais avec les Pirates, Montréal était l'équipe que nous craignons le plus, a poursuivi la dernière acquisition de la formation montréalaise. Je me souviens que l'année où nous avons gagné le championnat (1979), un jeune joueur de l'organisation, Alberto Lois, avait fracturé le pouce de Gary Carter vers la fin de la saison et c'est peut-être cet accident qui nous a permis de l'emporter par un match».

«L'histoire des Expos en est une de succès. Les dirigeants aiment bien voir leur équipe dans la

course année après année et c'est ce qu'ont réalisé les Expos lors des dernières saisons».

En embauchant Cook, les Expos suivent ainsi le modèle implanté par les organisations qui dominent aujourd'hui la scène du baseball majeur.

«Nous l'avons choisi parce qu'il a travaillé dans les deux ligues, il est jeune et enthousiaste et il est de la même lignée que les directeurs-gérants qui étaient précédemment directeurs des filiales et du recrutement: les Dallas Green, John McKeon et Pat Gillick (respectivement des Cubs de Chicago, Padres de San Diego et Blue Jays de Toronto)», a expliqué John McHale.

«Dans le baseball d'aujourd'hui, un gars qui n'a pas travaillé au développement ou au recrutement des joueurs a bien du mal à connaître le succès. Les hommes de la qualité de Murray Cook ne courtent pas les rues», a ajouté l'ancien directeur-gérant, qui demeurera à la présidence de l'équipe.

Cook est Canadien d'origine, ayant vu le jour à Sackville, au Nouveau-Brunswick, il y a 43 ans. Il est lié au monde du baseball majeur, à titre de joueur et administrateur, depuis 23 ans.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mardi
Pittsburgh 5, Montréal 3
Cincinnati 8, S. Frisco 3
Atlanta 8, Houston 7
Chicago 7, Philadelphie 2
St. Louis 12, New York 2
L. Angeles 2, San Diego 1

Hier

New York à Pittsburgh
Chicago à Montréal
Philadelphie à St. Louis
Cincinnati à S. Diego
Atlanta à Los Angeles
Houston à S. Francisco

Aujourd'hui

Houston, Knepper (13-9)
à S. Francisco, Laskey (7-11), 15 h 05
Cincinnati, Price (6-11), à S. Diego, Show (14-8), 16 h 05

Chicago, Eckersley (8-7), à Montréal, Lea (15-9), 19 h 05

New York, Schiraldi (0-0), à Pittsburgh, Rhoden (11-9), 19 h 35
Philadelphie, Hudson (8-10), à St. Louis, Kepsch (4-4), 20 h 35
Atlanta, Mahaler (9-9), à Los Angeles, Honeycutt (10-9), 22 h 35

Les meneurs

(Partie d'hier non comprises)
pb cs moy.
Gwynn, SD 540 189 350
Sandberg, Chi..... 552 177 321
Puhl, Hou 371 118 318
Hernandez, NY... 469 148 316
Cruz, Hou 519 163 314
Cabeil, Hou 393 122 310
Brenly, SF 434 134 309
Hayes, Phi 457 141 309
Raines, Mil 521 160 307
Ray, Pgh 462 142 307

Circuits: Murphy, Atl, 29; Schmidt, Philadelphie, 29; Cey, Chicago, 25; Carter, Montréal, 24.

Points produits: Carter, Montréal, 98; Schmidt, Philadelphie, 92.

Buts volés: Samuel, Philadelphie, 66; Raines, Montréal, 61.

Lanceurs (12 décisions): Sutcliffe, Chicago, 13-1, 2.95; Horton, St. Louis, 9-3, 3.38.

Ligue Américaine

Mardi

Californie 5, Cleveland 3
Baltimore 7, Detroit 4
Kansas City 4, Minn'ta 1
Toronto 6, New York 4
Seattle 6, Texas 3
Chicago 12, Oakland 2
Boston 3, Milwaukee 1

Hier

Californie à Cleveland
Baltimore à Detroit
Toronto à New York
Boston à Milwaukee
Oakland à Chicago
Minnesota à Kansas City
Seattle au Texas

Aujourd'hui

Oakland, Young (7-3), à Chicago, Hoyt (11-15), 20 h 30

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)
pb cs pp cc moy.
Carter 507 150 98 24 296
Dawson 445 107 67 13 240
Dilone 155 42 10 1 271
Driessen 103 26 17 5 252
Flynn 332 79 15 0 238
Francona 214 74 18 1 346
Gonzales 3 0 0 0 000
Johnson 3 2 2 0 667
Raines 521 160 52 7 307
Ramos 79 15 5 2 190
Ramsey 54 11 2 0 204
Salazar 148 20 10 0 135
Scott 63 18 5 0 286
Stenhouse 160 31 16 4 194
Thomas 243 62 20 0 255
Venable 55 15 5 2 273
Wallach 498 131 68 18 283
Wohlford 167 43 17 1 257

Buts volés: Raines 61; Dilone 24; Dawson, 11; Wohlford, 2; Carter, Wal lach, Venable, Scott, 1 chacun.

Les lanceurs

g-p mi pn rbm mpm
Grapenthin 0-2 10 2 5 3 4 22
Gullickson 10-7 191 1 72 89 3 39
Hesketh 1-0 21 1 4 14 1 71
James 6-5 81 2 31 74 3 40
Lea 15-9 212 1 67 113 2 84
Lucas 0-3 51 2 15 41 2 60
Palmer 5-3 85 0 36 53 3 81
Reardon 5-7 76 2 25 65 2 82
Rogers 5-13 142 0 74 54 4 69
Schatzeder 7-5 122 0 33 75 2 43
Smith 10-11 156 0 53 87 3 06

Victoires préservées: Reardon 20; Lucas, 8; James, 8; Schatzeder, 1; Grapenthin 1.

HOCKEY

Coupe Canada

Samedi

Canada 7, RFA 2
E.-U. 7, Suède 1

Dimanche

URSS 3, Tchéc. 0

Lundi

Canada 4, E.-U. 4

Mardi

URSS 3, Suède 2
Tchéc. 4, RFA 4

Aujourd'hui

Canada c. Suède (à Vancouver)
URSS c. RFA (à Edmonton)
Tchéc. c. E.-U. (à Buffalo)

Samedi, 8 sept.

Canada c. Tchéc. (à Calgary)
URSS c. E.-U. (à Edmonton)
Suède c. RFA (à Calgary)

Lundi, 10 sept.

Canada c. URSS (à Edmonton)
Tchéc. c. Suède (à Vancouver)
RFA c. E.-U. (à Calgary)

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	84	54	.609	—
NEW YORK	77	61	.558	7
PHILADELPHIE	73	64	.533	10
ST. LOUIS	70	66	.515	13
MONTRÉAL	67	70	.489	16
PITTSBURGH	60	78	.435	24

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
SAN DIEGO	79	60	.568	—
HOUSTON	69	70	.496	10
ATLANTA	68	70	.493	10 1/2
LOS ANGELES	65	74	.468	14
SAN FRANCISCO	58	80	.420	20 1/2
CINCINNATI	58	81	.417	21

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	88	51	.633	—
TORONTO	80	58	.580	7 1/2
BALTIMORE	75	62	.547	12
BOSTON	74	64	.536	13 1/2
NEW YORK	73	64	.533	14
CLEVELAND	62	78	.443	26 1/2
MILWAUKEE	56	82	.406	31 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
MINNESOTA	70	69	.507	—
KANSAS CITY	69	69	.500	1
CALIFORNIE	68	69	.496	1 1/2
CHICAGO	64	73	.467	5 1/2
OAKLAND	64	75	.460	6 1/2
SEATTLE	62	77	.446	8 1/2
TEXAS	61	76	.445	8 1/2

La machine à voyager dans le temps existe!

Remontez le temps en Renault Alliance...
Payez le prix de 1983 pour le modèle de base 1984, soit 6 845\$*
Renault Alliance, en avance sur son temps:
Économie d'essence
53 MPG-5.4 l/100 km (Transport Canada) grâce à son système d'injection électronique.

Conduite exceptionnelle
Une traction avant et une direction à crémaillère qui font toute la différence.
Confort
La route devient un plaisir grâce aux sièges monotraces exclusifs à Renault et aux barres de torsion totalement efficaces.
Passez nous voir. On est là pour discuter affaires.



Chez les concessionnaires AMC/Jeep/Renault du grand Montréal



Ile de Montréal
À Ma Baie Automobile Inc. 9790, boul. Gouin ouest
Pierrefonds 684-4400
Automobiles Montréal
Dauphine Ltee 12,050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130
Automobiles Newman Ltee 7200, boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210
Automobiles Ville-Marie Inc. 2995, rue Hochelaga
Montréal 527-8525

Concordia Auto Ltee 8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373
Garage Eddy Doyle Inc. 2280, boul. St-Joseph
Lachine 637-7511
Garage Spécial Service Inc. 10, Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841
Lareau Automobiles Inc. 1824, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-7785
2085, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-9551
Le Cartier AMC/Jeep Ltee 10,300, boul. Pie IX
Montréal 323-4330
Mior Auto Inc. 12,305, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 645-1611

Laval

Auto Gibraltar (1981) Inc. 2032, boul. Labelle
Chomedey 687-3123
Auto Voisin Inc. 1215, boul. des Laurentides
Vimont 668-9222
Houle et Frères Inc. 401, boul. des Seigneurs
Terrebonne, 471-4647
Garage H. Fortin Ltee 148, boul. Labelle
Ste-Rose 625-2491
Laval Auto Inc. 4650, boul. Dagenais
Laval ouest 627-4731

Banlieues

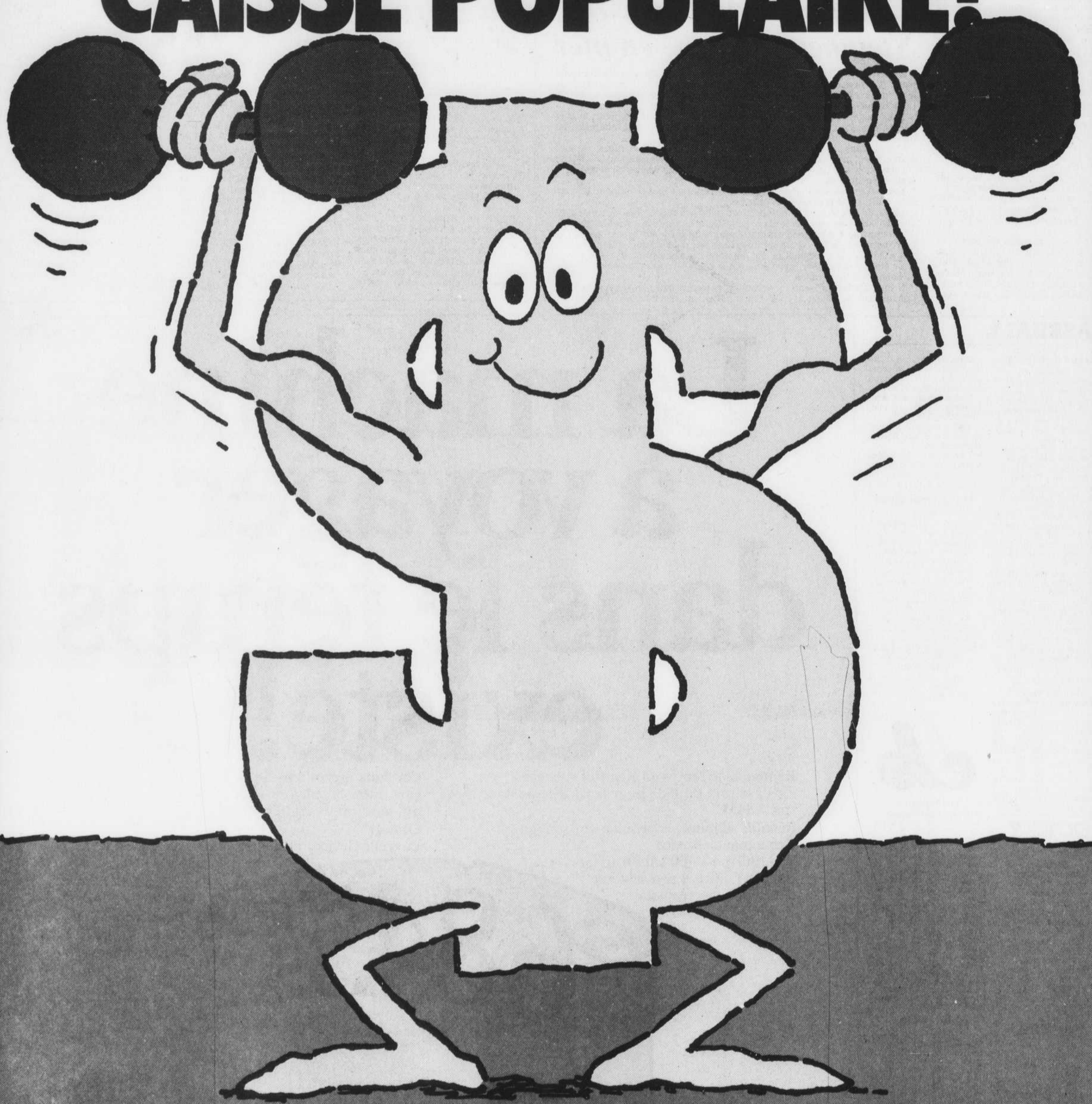
Auto Montréal Sud Inc. 2066, Chemin Chambly
Longueuil 670-8410

Auto Stop A.C. Inc. 276, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1242
Automobiles Segal Inc. 665, boul. Clairevue ouest
St-Bruno 653-3333
Automobile de St-Lambert Inc. 860, boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901
Rendez-vous Auto Ltee 9000, boul. Taschereau
Brossard 659-7603
Roger Bernard Automobiles Inc. 133, 1^{ère} avenue
Ile Perrot 453-5850
André Fortin Auto Inc. 1201 Bourgogne
Chambly 447-1234

RENAULT
...ENCORE RENAULT 0

* Pour les modèles de base Alliance 84 et Encore 84. Transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Certains équipements illustrés sont offerts en option.

VOTRE DOLLAR PREND DES FORCES À LA CAISSE POPULAIRE!



L'ÉPARGNE à la caisse populaire Desjardins rapporte gros. La preuve, votre dollar prend des forces. Quel que soit le plan d'épargne dont votre dollar a besoin, vous êtes assuré d'un excellent rendement avec l'épargne à terme et l'épargne stable à intérêt quotidien. Quant à l'épargne avec opérations, c'est véritablement le compte sur mesure pour toutes vos

transactions courantes.

Passez sans tarder à la caisse populaire. Notre personnel se fera un plaisir de vous renseigner sur nos taux d'intérêt concurrentiels et vous dira comment votre dollar peut profiter avantageusement de nos plans d'épargne.

À la caisse populaire Desjardins, vous n'épargnez pas à la légère.

Votre dollar se porte bien!



desjardins
Une ressource naturelle